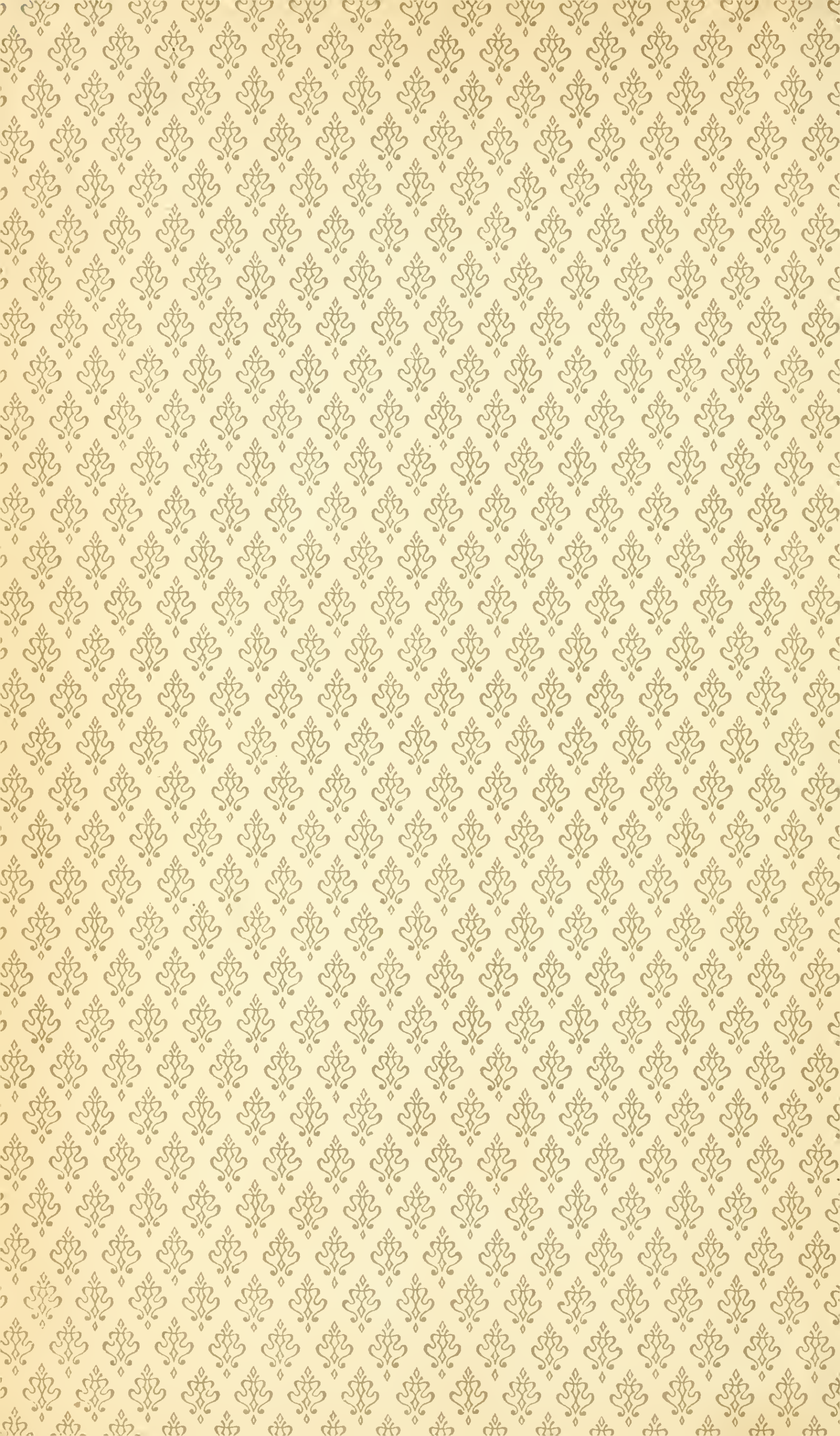
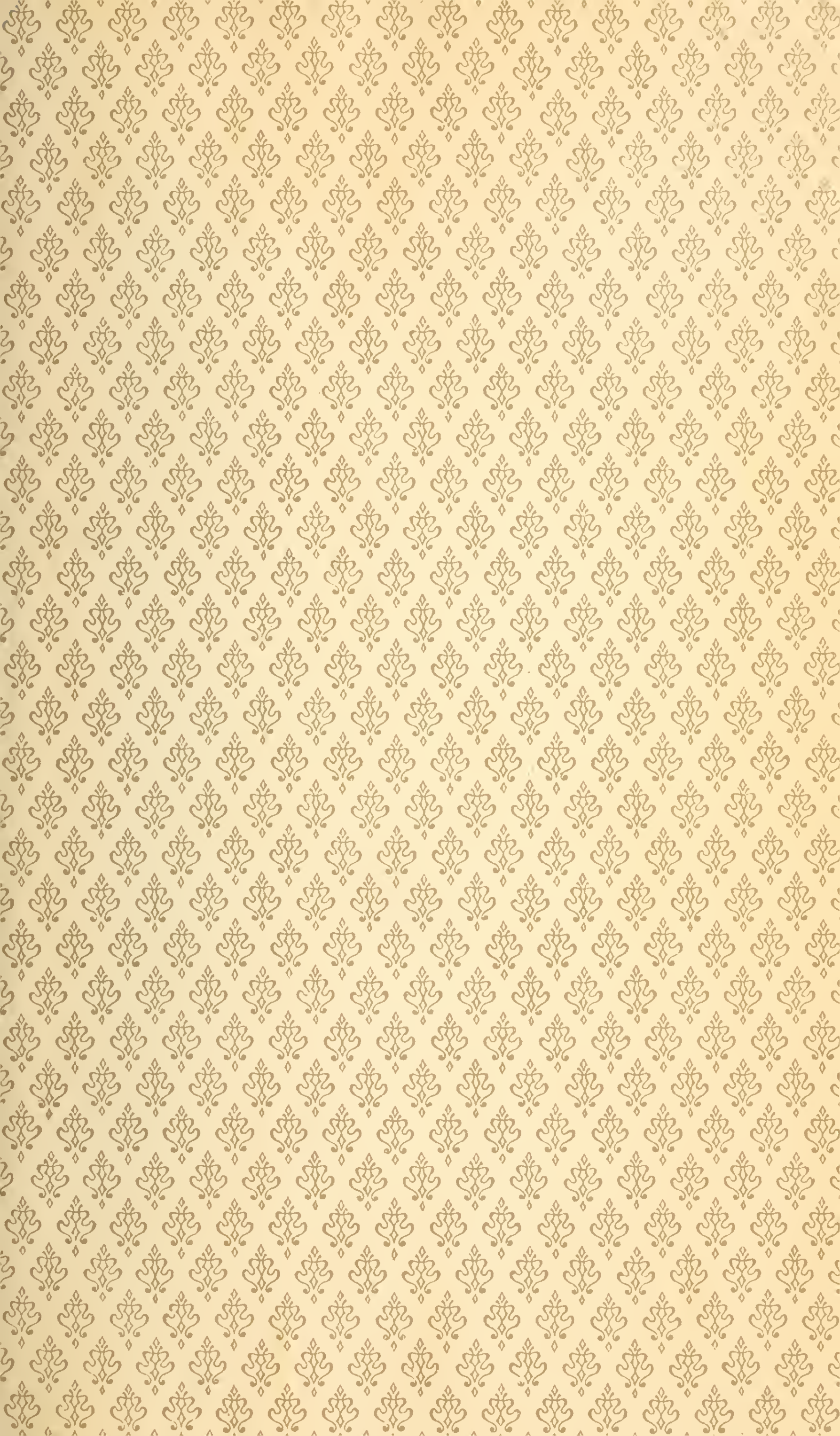

3 1761 04921859 7
UNIVERSITY
OF
TORONTO
LIBRARY





RECUEIL

DE

MÉMOIRES PHILOLOGIQUES

PRÉSENTÉ A

M. GASTON PARIS

LE 9 AOÛT 1889.



Distribué par
JOSEPHSONS ANTIKVARIAT,
Upsala.

RECUEIL

DE

MÉMOIRES PHILOLOGIQUES

PRÉSENTÉ A

MONSIEUR GASTON PARIS

MEMBRE DE L'INSTITUT, OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, COMMANDEUR
DE L'ORDRE DE L'ÉTOILE DU NORD, ETC. ETC.

PAR

SES ÉLÈVES SUÉDOIS

LE 9 AOÛT 1889

A L'OCCASION DE SON CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE.



STOCKHOLM
L'IMPRIMERIE CENTRALE
1889.

Monsieur et cher maître,

Le savant qui travaille avec amour, n'a pas besoin d'applaudissements, car son plus grand plaisir est l'investigation en elle-même; — c'est vous-même qui l'avez dit. Mais c'est un sentiment bien naturel aussi qui porte ceux qui ont profité des lumières du savant, à lui montrer, dans une occasion solennelle, combien ils lui doivent, combien ils sont reconnaissants de ses leçons. Ce sentiment anime aujourd'hui le petit groupe de vos élèves suédois, qui ont eu le bonheur de vous écouter, et qui ont encore le plaisir de s'instruire par vos œuvres. Nous comptons parmi nos plus charmants souvenirs les heures passées au pied de votre chaire, les travaux faits sous votre direction, l'accueil aimable et les témoignages d'intérêt bienveillant dont vous nous avez toujours comblés; enfin tous les bons élans que nous ont inspirés votre génie et votre grand exemple.

La philologie romane, notamment la philologie française, occupe une place distinguée dans les rangs des sciences. Aussi la culture romane est-elle la base de toute la civilisation moderne de l'Europe, et depuis

neuf siècles la littérature française y marche à la tête des mouvements littéraires. De là la nécessite pour quiconque veut comprendre notre civilisation et son histoire, de se familiariser avec le travail intellectuel des peuples romans. C'est là une tâche dont la partie essentielle revient à la philologie romane. Même les petits pays lointains, comme le nôtre, reconnaissent cette vérité, et ils ne font que s'acquitter d'un devoir national en encourageant, chez leurs fils, l'étude des lettres romanes. Pour nous Suédois, cet encouragement officiel a été doublé du vôtre, et ce n'est pas seulement comme vos élèves, c'est aussi comme bons patriotes que nous venons aujourd'hui vous témoigner notre vive reconnaissance.

Nous sommes persuadés, Monsieur et cher maître, qu'à l'occasion de votre cinquantième anniversaire, vous recevez de bien des pays des preuves des sentiments de sympathie et d'affection que vous ne manquez jamais d'inspirer à tous ceux qui ont eu le privilège de vous approcher et d'apprendre ainsi à apprécier toutes vos grandes qualités. Nous venons nous joindre à eux pour célébrer ce jour et pour vous rappeler que même dans notre patrie lointaine, vous avez des amis qui vous sont attachés par les liens d'un dévouement respectueux.

Quelques-uns d'entre nous ont voulu joindre aux vœux que nous vous adressons aujourd'hui en commun, de petits mémoires sur différents sujets de philologie romane. Tout ce qu'il y a de faible et d'imparfait dans ces opuscules, nous savons bien que l'œil

du maître le découvrira; mais nous savons également bien, — c'est l'expérience qui nous l'a appris —, que ce qu'on peut y trouver de bon et de vrai, personne ne le verra mieux que vous. C'est pourquoi nous osons vous offrir ce modeste recueil, assurés que vous voudrez bien agréer cette œuvre de circonstance comme un faible hommage de notre gratitude et de celle de tous les jeunes Suédois qui ont l'honneur d'être comptés au nombre de vos élèves, et qui espèrent que vous aurez encore bien des années heureuses à consacrer aux progrès de votre science de prédilection et à tout ce que vous avez de plus cher.

H. Andersson — A. Bergström — H. Borg

C.-A. Dahlström — E. Edström — S. Eurén

C. Fant — P.-A. Geijer — H. Hagelin

G. Lindqvist — T. Malmberg — A. Malmstedt

Å. W:son Munthe — A. Nordfelt — C.-A. Ringenson

C. Wahlund — J. Vising — F. Wulff

J. Young — O. Örtenblad



QUELQUES REMARQUES

SUR

L'AMUÏSSEMENT DE L'*R* FINALE EN FRANÇAIS

Par HERMAN ANDERSSON

On sait que dans certains mots du français moderne l'*r* finale ne se prononce jamais devant une consonne, et assez rarement devant une voyelle. Ainsi dans *monsieur*, dans les désinences *-er*, *-ier* (je laisse de côté les monosyllabes), la dernière lettre n'est le plus souvent qu'une graphie étymologique. Aux XVI[e] et XVII[e] siècles l'amuïssement était plus général qu'aujourd'hui; les désinences *ir*, *eur*[1], *oir* (= *orium*) perdaient leur finale dans les mêmes conditions que *er* et *-ier*.

La chute de l'*r* finale paraît remonter à la première moitié du XVI[e] siècle; Sylvius l'atteste en 1533

[1] Suivant Thurot (*De la prononciation* etc. II: 164) les noms en *-eur* qui n'avaient pas de féminins en *-euse*, conservaient la finale, ce qui ferait croire à une attraction analogique. Mais le traitement de l'*r* dans *monsieur* et *leu(r)* montre que l'amuïssement est dû à des causes phonétiques. Au contraire, la substitution de *euse* aux autres désinences féminines est plutôt produite par l'analogie; lorsque, après la chute de l'*r*, *-eur* et *eux* avaient le même son, *-euse* a pris la place de *-ice* et de *-esse*.

pour les infinitifs en *-ir,* Robert Estienne un peu plus tard (1549) pour ceux en *-er.* Mais on ne se trompe guère en affirmant que le phénomene s'est produit, au moins dans la langue populaire, dès la fin du XVe où le commencement du XVIe siècle.

A la différence de ce qui est arrivé à la fin des mots le français moderne conserve toujours l'*r* à l'intérieur,[1] devant une consonne aussi bien que devant une voyelle. L'*r* finale a donc eu un traitement différent de celui de l'*r* placé dans le corps du mot, tandis que les autres consonnes ont généralement subi le même sort dans les deux cas. Ainsi on dit p. ex. ame*r*tume et *aime(r)toi,* mais *cette* de *ceste* et *ce(s) garçons.*

Pour expliquer cette anomalie M. Neumann (Literaturblatt VI: 245; cf aussi Zeitschrift VIII: 411) suppose qu'à l'époque de la chute de l'*r* finale, l'*r* avait réellement disparu aussi devant une consonne à l'intérieur du mot et que la prononciation moderne est due à l'influence de la langue écrite. A l'appui de cette opinion M. Neumann allègue des exemples où *r* + *consonne* rime avec une consonne simple. M. Andresen (Ueber den Einfluss von Metrum etc.) donne plusieurs rimes de cette espèce pour l'époque ancienne, M. Ulbrich (Zeitschrift II: 545) en cite quelques-unes d'auteurs appartenant aux XIVe et XVe siècles. Seulement, il faut noter que malgré des rimes comme *force: Escoce* (Andresen p. 19) l'*r* est

[1] Deux mots n'ont jamais eu d'*r* depuis leur apparition dans l'ancienne litterature: pêche = *persica,* faîte = allem. *first.*

toujours écrite. Les anciens scribes ne se servaient pas, tant s'en faut, d'une ortographe phonétique, mais si l'*r* était tombée, on devrait trouver dans l'écriture quelques traces isolées de ce phénomène. Or cela n'étant pas, il faut bien admettre avec M. Suchier (Oeuvres de Philippe Beaumanoir, introd. p. 153) que l'oreille des anciens poètes si délicate pour le timbre des voyelles, l'était beaucoup moins pour les consonnes et que les rimes en question sont tout simplement des »rimes imparfaites». Si les rimes *force: Escoce*, *sage: large* prouvaient l'amuïssement de l'*r*, on pourrait avec autant de raison conclure à la chute de *p* dans *vespre* et de *t* dans *estre,* parce que ces mots riment parfois ensemble, p. ex. dans Guillaume de Palerne (Zeitschrift III: 248).

Les patois, qui sont moins exposés à l'influence de l'écriture, devraient présenter des traces de l'amuïssement de l'*r*. En effet, plusieurs parlers de l'est de la France laissent tomber ce son. Je ne saurais dire comment tous les autres dialectes se comportent à cet égard, en tout cas, le phénomène n'est pas général. Ainsi les patois du Bessin et de la Hague gardent l'*r* intact.[1] A en juger par les textes publiés dans la *Revue des Patois Gallo-Romans,* cela paraît

[1] Pour ces deux patois j'ai consultés les ouvrages connus de M. Ch. Joret (Etude sur le patois Bessin) et de M. J. Fleury (Mém. de la Soc. de Linguistique de Paris V: pp. 179). Le patois de la Hague nous montre que la consonne, loin d'amener la chute de l'*r*, la conserve au contraire, car l'r finale, muette au singulier, reparaît au pluriel où elle était protégée par l'*s* de flexion (l. c. 310).

aussi être le cas pour les patois du Nord (Saint-Pol, dép. du Pas-de-Calais), du Nord-Est (Aisne, Marne), de l'Ouest (Charente, Charente-Inférieure) et du Centre (Eure-et-Loir, Cher, Loir-et-Cher). Il y a, il est vrai, une exception qui se retrouve dans presque tous les textes que j'ai étudiés à ce propos; c'est *pask* = *parce que*. Je n'oserais décider si la chute de l'*r* de ce mot est phonétiquement régulière (cf persica > pêche) ou si le mot a été modelé sur *puisque*.

A l'exception de quelques cas particuliers les grammairiens du XVIe siècle ne mentionnent nulle part la chute de l'*r* devant une consonne. Dans *abre, mabre, mécredi* (voy. Thurot o. c. II: 287) on a évidemment affaire à la dissimilation.[1] Il y a cependant une position où l'*r* tendait à s'amuïr, c'est devant *l*; plusieurs grammairiens attribuent aux parisiens la prononciation *Challes,*[2] *paller*. Nous reviendrons plus tard sur ce point.

Donc si l'amuïssement de l'*r* à l'intérieur des mots a réellement eu lieu, il ne s'est pas accompli au XVIe siècle, sinon, les grammairiens en auraient parlé. Cela étant, M. Neumann doit admettre qu'avant cette époque non seulement l'*r* était tombée, mais aussi que, par suite de l'influence de la langue écrite, on avait recommencé de la prononcer. Mais il paraît peu probable que, dans un temps où on lisait si peu,

[1] *Tourpie* pour *toupie* ne prouve pas non plus l'amuïssement de l'*r*, car ce mot a pu être influencé par *tour, tourner*.

[2] On sait que ce mot est écrit sans *r* aussi en vieux français.

on se fût laissé influencer par l'ortographe au point de rétablir pour presque tous les mots une prononciation vieillie.

Selon toute vraisemblance, *r* a donc, dans la plupart des cas, persisté devant une consonne à l'intérieur du mot. Or cela admis, on ne peut pas dire que l'*r finale* s'est amuïe devant une consonne. Si la phonétique syntactique est ici en jeu, et pour ma part je le crois, il faut bien expliquer le phénomène autrement. Si l'amuïssement n'a pas commencé devant une consonne, il a dû le faire devant une pause ou une initiale vocalique.

Quant à la pause, la tendance générale était au commencement du XVIe siècle de prononcer toutes les consonnes finales, quand elles se trouvaient au bout de la phrase (Thurot o. c. 10). Plus tard, il est vrai, les grammairiens traitent les finales, notamment *r*, devant une pause de la même façon que devant une consonne. Ici l'analogie doit avoir exercé son influence: comme on ne prononçait plus l'*r* finale devant la consonne du mot suivant, on en était venu à ne pas la prononcer non plus devant une pause; cela d'autant plus facilement que dans les deux cas il n'y avait pas d'hiatus.

Reste la position vocalique (= consonne finale devant une voyelle). C'est justement devant une voyelle qu'on voit au moins une tendance de l'*r* à se transformer, tendance qui a laissé des traces dans la langue actuelle. Je veux parler du passage bien

connu de l'*r* intervocalique à *z* (= s douce). On trouve des exemples de ce phénomène dans le francien du XVe siècle. M. Thomas (Giornale di Filologia Romanza II: 208) cite de mots où *s* est écrite pour *r* et, inversement, *r* pour *s*. Cette prononciation subsistait encore au XVIe siècle, où l'on disait *Pazi* (Paris), *mez* (mère) etc. (Thurot o. c.: 270). L'*s* de *chaise* nous en offre aussi une trace. Pour expliquer ce changement il faut supposer que l'*r* entre deux voyelles a été moins fortement articulée, de sorte qu'elle a pu prendre un son voisin d'*r*, mais qui n'était plus *r*. Ce son se rapprochait dans plusieurs dialectes de *z*, dans d'autres de yod. Dans le patois de la Hague, par exemple, qui paraît traiter l'*r* finale à peu près comme le francien du XVIe siècle, l'*r* intervocalique prend un son mouillé. Dans certains parlers la consonne disparait tout à fait: ainsi *pẹe*, *mẹe* sont selon Jaubert des formes propres au Berri Central, je trouve de même *mẹ̄ę* dans un texte en transcription phonétique de la Seine-Inférieure (Revue des Patois Gallo Romans I: 286). Selon l'abbé Rousselot (ib. p. 9) l'*r* intervocalique a dans les parlers du Centre un son intermédiaire entre *z* et *r*: »une *r* qui ne vibre pas et un *z* qui ne siffle pas». C'est ce son qu'a dû prendre *r* dans tous les dialectes dont les documents anciens offrent *s* pour *r*.

Or ce son indécis que possédait l'*r* intervocalique dans le français du XVe siècle, était probablement aussi celui de l'*r* finale, suivie d'une voyelle. Si cette supposition est juste, la chute de l'*r* s'expli-

que facilement. On aura d'abord prononcé p. ex. *porter͌*[1] *une épée* et *porter mon épée.* Lorsque, ensuite, on a, par analogie, essayé de dire aussi *porter͌ mon épée*, le son faible de *r͌* aura complètement disparu au contact de la consonne suivante.

Le patois de Couffy (dép. de Loir-et-Cher, voir Revue des Pat. G. R. I: 202) offre quelque chose d'analogue à ce qui, selon ma supposition, se serait passé en français. Ce patois dit *per͌* (= pater) devant une voyelle, *pē̩* devant une consonne. Mais ici *r͌* s'est probablement formé avant la syncope de l'*e̜* final de *pere*, puis, l'*e̜* disparu, *r͌* s'est amuï, quand il était suivi d'une consonne. Le phénomène n'est donc pas exactement identique à celui que j'ai supposé pour le français; l'important est qu'il paraît indiquer la chute de *r͌* devant une consonne.[2]

Pour revenir au français propre, l'amuïssement de l'*r* finale me semble dû à trois causes: la transformation *phonétique* que l'*r* a subie entre deux voyelles; *l'emploi par analogie* devant une consonne du son modifié (= *r͌*), qui, phonétiquement, n'aurait dû s'employer que devant une voyelle; *l'action de la con-*

[1] Je fais usage du signe employé par la Revue des Pat. Gallo-Rom. pour exprimer le son intermédiaire entre *r* et *z*.

[2] A en juger par le texte *r* persiste dans ce patois devant une consonne à l'intérieur du mot: marktyô (= marteau), elle persiste également dans les deux seuls exemples d'*r* intervocalique qu'offre le texte: *Saré*, *marechal.* Le *r͌* dans rer͌ẽ (= raisin) présente-t-il un fait du même ordre que *per͌* ou est-il dû à l'assimilation?

sonne suivante qui a amené la disparition complète de cet *r̃*.

Il se peut qu'ici comme partout où il s'agit de phénomènes de phonétique syntactique, il y entre encore d'autres facteurs qu'il est difficile de démêler. Ainsi l'*r* a pu s'assimiler à une *l* qui la suivait immédiatement: cf. la prononciation *Challes, paller* dont nous avons parlé. Pour le francien il faut en outre remarquer que la chute de l'*r* n'a guère lieu qu'après des voyelles formées dans l'avant-bouche: *e, i, ö;* la seule exception réelle que donne Thurot est *o ça* pour *or ça*.

En francien la tendance à transformer l'*r* intervocalique cesse à partir de la seconde moitié du XVIIe siècle. C'est probablement l'influence de la langue écrite qui a arrêté le développement de la tendance. On peut se demander pourquoi cette influence n'a pas également arrêté l'amuïssement de l'*r* finale. Mais à cette époque elle était probablement déjà tombée dans la prononciation familière, et avait d'autant moins de chance de reparaître que d'autres finales subissaient depuis longtemps le même sort: elles restaient muettes devant les consonnes, elles se faisaient entendre devant les voyelles.

Nous avons vu que l'amuïssement se produisait originairement dans un plus grand nombre de mots que dans la langue actuelle. Je ne veux pas rechercher ici les causes de ce rétablissement d'un son disparu, je me bornerai à dire que les infinifs en *-ir* paraissent avoir subi l'attraction de ceux en *-ire* et en *-uire: dire*

(cf *bénir*, *maudire*), *lire*, *écrire*, *conduire*, *construire* etc. Cette attraction se faisait d'autant plus facilement sentir que le rétablissement de la finale n'amenait pas pour *-ir* comme pour *-ęr* un changement du timbre de la voyelle.



EXEMPLES DE *R* ADVENTICE DANS DES MOTS FRANÇAIS

Par S.-F. Eurén

Par son adventice j'entends un son ajouté à un mot indépendemment des lois phonétiques. Un tel son, par conséquent, ne provient ni du développement normal d'un son correspondant plus ancien ni de la substitution d'un nouveau son à un autre perdu (cf. Geijer, *Studier i fransk linguistik* p. 24). Pour le français, on peut dire que, parmi les sons adventices, *r* est le plus fréquent. On ne le trouve pas initial, mais d'autant plus souvent à l'intérieur ou à la fin des mots. En général, comme nous allons le voir, c'est une attraction analogique qui l'a fait naître. Quelquefois, cependant, il est d'une provenance plus purement phonétique, sans qu'on puisse dire pour cela qu'il soit le produit d'un développement normal du mot. (Geijer, *Stud. i fr. ling.* p. 24).

I. A l'intérieur des mots cette r paraît:

A. Entre la consonne initiale et une voyelle.

Ex. *Breuilles* = *botulus* (G. Paris, *Romania 1876, 382 et 1877, 133*).

Brouc, forme de l'anc. fr. pour *bouc*.

Brûler = (com-) *bustulare* (Storm, *Romania V, 173*).

Fronde = *funda*.

Fringale pour *faimvalle*.

Frestele vfr, dimin. de *fistula*.

Famfreluche, freluche, freluquet de l'ital. *famfaluca*.

Gringalet pour *guingalet*, probablement d'origine germanique.

Vrille = viticula (Bugge, Romania III, 160; cf. Rom. 1877, 133).

Trésor = *thesaurus*.

Trompe = tuba? Pour *m* intercalée dans ce mot, cf. fr. *tampon* pour *tapon*, et prov. *pimpa* pour *pipa*.

Dans presque tous les cas que nous venons de citer, il est difficile de trouver une analogie immédiate pour expliquer l'intercalation de l'*r*. Il faut donc supposer, avec M. Geijer (Studier i fr. ling. p. 34), qu'elle est due à une certaine tendance à renforcer le son initial de ces mots, tendance qui, parfois, peut avoir eu pour point de départ une attraction analogique, bien que nous ne puissions plus la trouver.

Pour *brûler*, on pourrait supposer une influence de l'allem. *brennen, brunst*. Il a aussi existé une forme *urler* (pour *usler* = ustulare) cit. par M. Scheler (Diez, Etymol. Wörterb. Anhang 5). Encore au XVI[e] siècle *fronde* n'avait pas d'*r* (Thurot, *De la pron. franç. II. 284*). Dans *trésor*, il y a probablement eu une anticipation inconsciente de l'*r* finale. De même, on trouve quelquefois (p. ex. Lyon.

Yzopet v. 65) la forme *tremprer* pour *temprer* ou *tremper*.

B. **Devant une consonne.**

Courte-pointe = *culcita puncta.*

Mirlirot pour *melilot* = melilothus. La forme la plus ancienne de *courte-pointe* est coute-pointe; on peut supposer (cf. Geijer, *Stud. i fr. ling.* p. 41) que l'*r* est due à l'analogie de la forme féminine *courte;* au commencement, il y a probablement eu un jeu de mots.

C. **Après une consonne.**

a) après *b*. *Gobre,* subst. verb. de *gober* (Scheler, *Dict. d'Etymol.*)

Sobriquet. Voyez, pour ce mot, l'explication donnée par M. Bugge (Romania III, 158). La première signification était, d'après Littré, celle de coup sous le menton, d'où surnom donné par dérision. M. B., en rappelant les expressions analogues du français et de l'espagnol, *sous-barbe* et *so-papo,* imagine une forme italienne *sotto-becco,* dimin. *sottobecchetto,* d'où le fr. *soubz-bequet* et puis *sobriquet* avec une *r* intercalée comme dans *freluche*, *freluquet* etc.

b) après *c*. *Encre* = *incaustum* avec l'accent sur la première syllabe et chute complète des deux dernières. Des formes plus anciennes étaient *enke*, *enche* (Ex. Lais de Marie de France, *Milun v. 254*), d'où l'anglais *ink.*

c) après *d*. *Offrendre* = offerenda (Warnke: *Lais de Marie de France, Chaitivel v. 170*).

Effondrer, *fondrière*, derivés de *fond*.

Perdrix = *perdícem*. Le latin avait les doubles formes *perdicem* et *pedricem*, dont *perdrix* pourrait être une combinaison (cf. Geijer, p. 42).

d) après *f*. *Gouffre* = *κόλπος*. D'après M. Scheler (Dict. d'Etym.), il y a eu changement de *golfe* en *gofle*, après quoi *l* se serait transformée en *r*. Il est plus probable que l'*l* de la forme *golfe* s'est vocalisée, et qu'on a plus tard ajouté une *r*, comme dans tant d'autres mot en *e* muet.

e) après *g*. *Palagre* vfr (*Aïol v. 9814, 10599*) de *pelagus;* mot savant.

f) après *p*. *Diaspre*, *diapre* vfr. pour *jaspe* = *jaspis*. Ce *diaspre* est probablement l'origine du verbe *diaprer*. Cf. vfr. *diaspe*, qui désignait une étoffe aux couleurs variées.

Pimprenelle de l'ital. *pimpinella*. Cf. *famfreluche* = ital. *famfaluca*.

g) après *t*.

α) dans la terminaison *-tre*.

arbalestre vfr. = *arcu-ballista*. La forme moderne n'a pas l'*r*, qui reste, au contraire, dans le dérivé *arbalétrier*.

Chartre vfr. = *carta*. Cependant, comme il existe un mot latin *cartula*, qui a pu donner *chartre*, *l* se changeant en *r*, comme dans *esclandre*, *apôtre*, *Wandre* vfr. = *vandalus*,

idre vfr. = *idolum*, on peut se demander s'il est nécessaire de voir ici une *r* adventice.

Celestre vfr. pour *céleste*.

Ecolatre vfr. = *scolasticus*.

Escientre vfr. = *sciente*.

Flaistre vfr., avec le derivé *flétrir*, de *flaccidus* (V. Z. f. rom. Phil. XI. 254).

Feutre = anglosax. *felt*.

Guêtre = allem. *weste*.

Jostre vfr. pour *joste* = *juxta*.

Maintre vfr. pour *mainte*.

Martre = *martes*.

Onniestre vfr. (Mousket 28447) pour *honneste*.

Poutre = *postis*.

Registre = *regesta*.

Rustre = *rusticus*.

Salmistre vfr. = *psalmista*.

Soventre vfr. = *sequente*.

Tristre vfr. pour *triste*.

A part la tendance très prononcée à renforcer par une *r* la terminaison *-te* et surtout *-ste*, beaucoup de ces mots ont sans doute subi l'influence des nombreux mots en *tre*, où l'*r* est organique. Pour *celestre*, par exemple, il paraît évident qu'il a été influencé par *terrestre*. — Pour *rustre* et *ecolatre* il faut remarquer le traitement qu'a subi la terminaison *-sticus*, qui a donné ici *-ste*, tandis qu'en d'autres cas, p. ex. dans la forme populaire vfr. de *domesticus*, on trouve *-sche*.

β) *Devantrain* vfr. et *devantriers*. Dans ces mots, *r* a probablement été ajoutée par l'analogie des dérivés de *retro*, comme *arière*, *derrière*, *darrien*, *deerrain*.

Calfeutrer. Sans doute le même mot que *calfater*, qui a été changé sous l'influence de *feutre*.

Mitraille. D'après Diez du vfr. *mite*, monnaie de cuivre. Le normand. *mindraille*, petite monnaie (cité par Diez, *Etym. Wörterb.*), montre une analogie populaire avec *moindre*, *mindre*.

Patrouiller. Dérivé de *patte?* Dans certains patois ce mot a conservé le même sens que *patauger* (Scheler, *Dict. d'Etym.*). Au XVI[e] siècle on trouve encore la prononciation *patouiller* (Thurot, *De la pron. franc. II, 284*).

h) après *v*. *Chanvre* = *cannabis*. D'après M. Scheler (*Dict. d'Etym.*), on trouve encore dans quelques dialectes *chanbe*, *cambe*. Chrétien de Troies a la rime *tanve* (= tenuem): *chanve* (*Perceval* 2358).

D. **Entre deux voyelles.**

a) Citons d'abord l'*r* adventice qu'on trouve souvent devant les suffixes *-on*, *-eau*, *-ole*, p. ex. dans *moucheron* de *mouche*, *laide-r-on* de *laid*, *poéte-r-eau* de *poète*, *fave-r-ole* de *fève*, *casse-r-ole* de *casse* vfr. D'après A. Darmesteter (*Formation de mots nouveaux dans la langue française p. 72*), il faut

attribuer ce fait à une fausse analogie: de *forgeur*, par exemple, on forme très régulièrement *forgeron*, de *bûcher*, *bûcheron*, de *voleur*, *volereau*; puis, oubliant que l'*r*, dans ces mots, fait partie du radical du mot, on imagine un suffixe *-eron*, *-ereau*, dont on se sert pour tirer de nouveaux dérivés des mots qui ne finissent pas par *r*, comme *mouche*, *laid*, *poète* etc., que nous venons de citer. Il est intéressant de voir, comment, par suite de cette intercalation d'une *r*, *-ie* comme suffixe productif a fini par être tout à fait supplanté par *-erie*.

Le mot *sureau* mérite une mention particulière. Il vient de *sabucus* (pour *sambucus*) + *ellum* (v. Gröber, *Archiv f. lat. Lexicographie 1888 p. 454*). Le *b* de *sabucus* étant tombé, l'ancien français a possédé la forme régulière *sëu*, mais on y trouve aussi *seür*. On peut dériver *sureau* de *sëu*, en supposant qu'une *r* a été insérée devant le suffixe, comme cela paraît être arrivé pour *moucheron*, *poëterau* etc., mais comment expliquer la forme *sëur?* L'*r* finale aurait-elle été ajoutée par analogie avec l'*r* de *sureau*, ou bien remplace-t-elle une consonne tombée à la fin du mot primitif, comme le pense M. Tobler (Romania 1877, p. 131)? C'est ce qu'il est très difficile de déterminer.

b) *Seron*, *soron* vfr. = *selon*. D'après M. Tobler (Zeitschr. f. vgl. Sprachforsch. XXIII, 415) et M. Foerster (Zeitschr. f. r. Phil. I, 564) ce mot

vient du lat. *secundum*, qui, après la chute du *c*, aurait donné d'abord *seond, seon* et puis, avec l'intercalation d'une *r* ou d'une *l*, *seron, selon*. M. Geijer (Stud. i fransk linguistik p. 45) est d'avis qu'après la chute du *c*, *l* a étée inséré par analogie avec l'*l* de *long*. M. G. Paris (Extraits de la Chanson de Roland et de Joinville p. 332), au contraire, dérive la forme *selonc* dans Joinville de *sub* + *longum*. Je croirais volontiers que le *c* final de ce mot a plutôt été ajouté à *selon* de *secundum* par l'influence du *c* dans *lonc, long*.

II. R adventice finale.

Dans la plupart des exemples de cette catégorie, l'*r* adventice provient d'un changement de suffixe (v. Geijer, Stud. i fransk linguistik p. 46). Souvent il semble qu'en l'ajoutant, on a voulu éviter un son final qui paraissait étrange. En général, c'est le suffixe *-er* qui a fait naître cette *r*.

En voici quelques exemples:

Etrier = *strepum*.

Courrier pour *courlieu* = *curre locum*.

Poitiers = *Pictavis*.

Angers = *Andegavis*.

Cler vfr. pour *clef* = *clavis* (Lyoner Yzopet v. 685). M. Foerster (Lyoner Yzopet XXXVI) dit que cette forme se trouve encore dans des patois modernes de Bourgogne. En comparant *clavis* = *cler*

avec *Pictavis* = *Poitiers,* M. F. y voit le même changement de suffixe.

Pourpier, plante de la famille Portulaceæ, du lat. *pullipedem,* étymologie confirmée par la forme dialectale *piépou* (Scheler, Dict. d'Etym.). Dans ce mot une *r* a été ajoutée à la fin de chacune des deux syllabes.

Velours = villutus (Geijer, Stud. i fr. linguistik p. 47). *R* n'a été ajoutée qu'au XVe siècle.

Au lieu de *que,* on trouve quelquefois en ancien français la forme *car* (qui n'a rien à faire avec le *car* issu de *quare*) devant les mots commençant par une voyelle. De même *lor* ou *leur* pour *la où* dans plusieurs textes du Nord (Tobler, *Romania 1877 p. 131*). Quant à *leur,* M. Tobler pense que cette *r* remplace une consonne tombée à la fin du mot primitif.

Pour une *r* finale adventice dans plusieurs formes du verbe *vouloir* et dans les mots *vier* pour *vieil* et *neveur* pour *neveu,* qui se trouvent dans quelques parlers de la Normandie, voyez une étude de M. Ch. Joret dans la *Romania 1883* p. 593.



SUR QUELQUES CAS

DE

LABIALISATION EN FRANÇAIS

Par P.-A. Geijer

Dans cette petite étude, je vais m'occuper d'un phénomène de la phonétique française qu'elle a de commun avec toutes les langues et surtout leurs patois, sans qu'on puisse le subordonner aux grandes lois phonétiques. Ce qu'on est convenu d'appeler loi phonétique, c'est la tendance qu'ont les langues de faire subir à un son exactement les mêmes modifications successives dans tous les mots où on le retrouve dans des conditions d'une analogie parfaite pour l'accentuation et l'entourage. A priori, on doit en effet s'attendre à voir le même phénomène se reproduire dans tous les cas analogues; c'est là le principe fondamental de toutes les sciences naturelles, et encore celui de la philologie moderne. Mais comme l'appareil vocal humain est bien compliqué, et qu'il est dirigé par la force intelligente, qui subit des influences très variées, il peut arriver qu'une tendance phonétique donnée ne parvienne à se faire valoir que sur une partie du domaine qui devait lui appartenir en entier. Il y a tant d'influences diver-

gentes, inconscientes mais intellectuelles, qui agissent sur une langue, qu'il est beaucoup plus difficile d'y démêler toutes les forces constituantes qu'il ne l'est pour le monde physique.

Pour les modifications successives que subissent les sons d'une langue, ils ne sont pas indépendants des sons qui les environnent dans le groupe phonétique dont ils font partie. Plus ou moins, le son qui précède ou qui suit, détermine la manière de produire le son voisin; mais bien souvent cette modification est presque imperceptible à l'oreille. Il arrive pourtant que, de génération en génération, cette influence assimilatrice devienne de plus en plus sensible et finit par produire une variante très marquée du son primitif. C'est ainsi que l'*a* tonique du latin a eu dans le français un développement particulier quand il s'est trouvé en contact avec un son palatal. Cette tendance à palataliser l'*a* latin a donc été assez forte et assez générale pour être regardée comme une loi phonétique. C'est un cas d'assimilation qu'on retrouve partout où l'on doit s'y attendre. De même les consonnes gutturales ont été infailliblement palatalisées par l'influence d'une voyelle palatale suivante. La force assimilatrice d'un son palatal est donc bien marquée et a donné lieu d'établir, pour le français, des lois phonétiques qui, bien formulées, ne souffrent pas d'exception.

Il y a encore une espèce d'assimilation, tout aussi générale, bien qu'elle ne soit pas indiquée par l'orthographe. C'est celle qui, dans la prononciation rapide,

fait prendre à une consonne le caractère de sourde ou de sonore selon la qualité de la consonne avec laquelle elle se trouve en contact. De cette manière le *b* des mots *absolu, obtenir,* s'assourdit, et le *s* de *presbytère* devient sonore sous l'influence de la consonne suivante; tandis que le *d* du mot *anecdote* perd sa sonorité à cause du *c* sourd qui précède. Ce phénomène se répète encore sur le passage d'un mot à l'autre, comme p. ex. quand on entend prononcer *boit' sandal* pour *bois de sandal, que chois* pour *que je sois,* ou bien *têd' veau* pour *tête de veau.*

Dans la plupart des cas, de deux sons contigus, c'est le son qui suit qui exerce une influence assimilatrice sur le son précédent; c'est-à-dire que l'assimilation régressive l'emporte le plus souvent sur l'assimilation progressive. Aussi cela s'explique très naturellement par la difficulté où se trouve l'appareil vocal de suivre assez vite l'action intellectuelle; pour abréger, il a recours à l'anticipation d'un élément phonétique par laquelle le son précédent prend en partie le caractère du suivant.

On devrait donc s'attendre à voir aussi un son labial s'assimiler au moins le son qui le précède. Cependant pour la région labiale de l'appareil vocal comparée aux autres, il y a cette différence qu'elle se trouve isolée devant la ligne de démarcation formée par les dents incisives. En effet, le point d'articulation d'un son originairement guttural peut être insensiblement avancé dans la région palatale de la bouche, mais il faut que ce déplacement s'arrête à

la limite formée par les dents, et il n'ya pas de transition directe de la région des sons palataux à celle des labiaux. Néanmoins toutes les consonnes peuvent être labialisées en ce sens qu'en les prononçant, on tient les lèvres arrondies, ce qui est aussi la manière générale de les produire quand elles sont environnées de sons labiaux. Quand on prononce des mots, tels que *Congo, usure, promenons, odeur,* on ne laisse pas un instant sortir les lèvres de la forme arrondie qu'il faut pour bien articuler les voyelles labiales qui entrent dans ces mots. Mais tandis que le son caractéristique d'une consonne n'est que peu modifié par cet arrondissement des lèvres, la qualité d'une voyelle au contraire en est essentiellement déterminée. C'est donc surtout dans l'histoire des voyelles que doit jouer un rôle considérable l'assimilation que peut amener le contact d'un son labial. Il est pourtant bien évident que cette espèce d'assimilation n'a pas prévalu, c'est-à-dire que l'action du labial n'a pas été assez forte pour produire des modifications constantes et générales. *Fumelle* n'est qu'une forme patoise de *femelle,* et *vimaire, river, premier* p. ex. ne se prononcent pas *vumaire, ruver, prumier,* ce qui aurait été le résultat d'une action assimilatrice de ce genre. S'il faut donc reconnaître que, pour la langue française, il n'ya pas de loi phonétique suivant laquelle une voyelle se labialise par le contact d'un son labial, on ne saurait pourtant soutenir qu'on n'y trouve aucune trace d'une telle tendance, bien qu'elle n'ait pu se faire valoir que dans

des cas isolés. C'est un certain nombre de mots de cette catégorie que j'ai recueillis sans prétendre d'être parvenu à les réunir tous. Ensuite je veux encore citer quelques exemples de ce qu'une voyelle s'est labialisée sans contact avec un son labial.[1] J'ai omis à dessein tous les mots qui n'appartiennent à une de ces deux catégories que sous condition d'une dérivation encore contestable; comme p. ex. *plumitif, trumeau, ruban,* etc.

I. — Labialisation d'une voyelle qui se trouve en contact avec une consonne labiale.

Devant *b.* — *Affubler, défubler,* fibulare.

Devant *m.* — *Alumelle* = lamella; *aumaille* = animalia; *chalumeau* = calamello; *dommage* = damnatico; *fumier* = fimario; *jumeau* = gemello; *lumignon* pour l'ancienne forme *lemignon,* licmen; *Rodomont* = Rodamonte.

Devant *v.* — *Auvent* = ante vanno; *breuvage* de *bevrage,* bibere; *buvons, buvez,* etc. pour *bevons, bevez,* bibere; *épouvanter,* pavente; *provende* = præbenda; *veuve* = vidua.[2]

---

[1] Je ne regarde pas comme labialisation de *a* ou de *e* le son *o* ou *eu* produit par la fusion d'une de ces voyelles et d'un son suivant; p. ex. *Maux* = malos, *cheveux* = capillos, *forge* = fabrica, *vont* = vadunt, *clou* = clavo.

[2] On serait tenté d'y compter encore *ouvrir,* comme la continuation directe de *aperire.* En effet, le français n'a qu'un seul mot, *Avril,* qui commence par *avr,* et encore ce mot peut-il être

Dans cette catégorie, il entre plus de mots que dans les autres, et bien qu'ils ne soient pas très nombreux, si l'on considère la quantité de mots qu'on pourrait s'attendre à y trouver, il est pourtant bien évident qu'il y a dans le français une tendance sensible à laisser influencer une voyelle atone par la consonne suivante, labiale et sonore. Plus cette consonne a de sonorité, plus son influence se fait valoir sur la voyelle précédente. C'est ainsi qu' à cet égard, l'action de *m* et de *v* est beaucoup plus forte que celle de *b*. Cependant cette tendance est bien souvent contrariée par des circonstances différentes. Le jeu bien libre des attractions analogiques peut venir troubler, ici comme ailleurs, le mouvement régulier des modifications vocaliques; surtout le sentiment qu'on a de l'affinité des mots, peut nous faire éviter d'ajouter à la dissemblance qui sépare un mot des autres de la même famille. Enfin, en ce cas comme dans bien d'autres, la langue littéraire exerce une influence retardatrice sur l'action des tendances phonétiques; c'est pourquoi cette espèce de labialisation joue un rôle beaucoup plus grand dans les patois que dans la langue du monde lettré.

---

qualifié de demi-savant. Il serait donc possible que, dans *ouvrir*, le *v* suivant ait contribué à faire passer l'*a* primitif à *ou*; comparez *outarde* = ave tarda. Ce mot peut en même temps avoir subi l'influence de son antonyme *couvrir*, comme l'a déjà fait remarquer M. *Gröber* dans l'Archiv für latein. Lexikogr. III, p. 140. Il n'y a rien qui empêche qu'un phénomène phonétique ne soit le résultat de la coopération de forces différentes.

Comme je viens de le faire observer, la voyelle labialisée est presque toujours atone. Il est aussi très naturel qu'une voyelle peu accentuée soit plus exposée à l'influence des sons qui l'entourent, que ne l'est la voyelle tonique, qui laisse une impression sonore beaucoup plus durable que les autres voyelles d'un mot. A l'exception du mot *veuve* = vidua, dont la voyelle se trouve des deux côtés en contact avec une labiale sonore, je ne crois pas qu'on puisse apporter un exemple qui prouve que la voyelle tonique a été assimilée par une consonne labiale. On pourrait encore citer le mot *gaufre,* il est vrai, mais il paraît bien possible que le type de ce mot reçu par le français ne se soit pas prononcé avec un *a* pur; en suédois il se prononce *våffla.*

Je n'ai pas trouvé de preuve évidente non plus qu'une consonne labiale qui précède une voyelle, en ait amené la labialisation. *Fou* = fago, est un mot dont l'histoire phonétique reste encore à démêler; *morfil* pour *marfil* peut être le résultat d'une étymologie populaire; *obus* = haubitze, n'est que la réproduction inexacte d'un mot difficile à prononcer.

II. — Labialisation d'une voyelle qui n'est pas exposée au contact d'un son labial.

a. — Voyelle initiale: — *Olifant* vfr. pour *éléphant; orange* = naranja; *orteil* = articulo.

L'*o* de *olifant* reste encore à expliquer. Pour les deux autres mots, on a déjà montré que l'*o* initial

est dû à une espèce d'attraction analogique. Dans *orange,* l'*o* est amené par une assimilation de ce mot à celui de *or*. M. *Ascoli* vient de rendre évident[1] que l'*o* de *orteil* provient du mot correspondant celtique *ordag*. — Pour le mot *autour,* quelle qu'en soit la dérivation, il est bien probable que le type provençal de ce mot avait déjà un *au* initial.

b. — Voyelle médiale: — *Jujube* = zizypho; *lutrin* = lectrino; *malotru* = malastruc; *pontuseau* = ponticello (?).

L'*u* de la syllabe initiale du mot *jujube* s'explique facilement par l'influence assimilatrice qu'a pu exercer sur elle, dans ce mot isolé et étranger, la voyelle de la syllabe accentuée. La forme *malotru* dépend peut-être du type provençal. Pour les deux autres mots, je n'ai pas d'explication à donner.

c. — Voyelle médiale labialisée en hiatus devant une voyelle non-labiale: — *Noël* = natale; *noer* vfr. = natare; *poêle* = patella.

En général, l'*a* atone de la syllabe initiale d'un mot ne s'est pas affaibli en *e* muet, et il ne s'est pas toujours confondu avec la voyelle tonique, s'il en a été rapproché par la chute d'une consonne médiale. *Magister* a donné *maître,* il est vrai, et *pavore* a abouti à *peur;* mais de **tradire* nous avons *trahir,* et *nativo* a donné *naïf;* dans *bayer* = badare, ainsi que dans le mot composé *délayer* = delatare, on a

[1] Archivio glottolog. ital. X, p. 270.

renforcé le son transitoire entre les deux voyelles. Il paraît donc que, bien souvent, on a hésité à se laisser aller sans réserve aux tendances phonétiques, qui auraient fini par réduire le thème d'un trop grand nombre de mots à une consonne simple précédant le suffixe. Pour faire bien sentir un suffixe, il faut qu'il soit précédé d'une syllabe entière au moins; c'est pourquoi, *choir* et *seoir* ayant vieilli, il n'y a dans le français moderne qu'un seul verbe, *voir*, où la consonne initiale est tout ce qui reste du thème verbal. Encore pour d'autres mots, on a gardé la syllabe initiale pour mieux faire valoir le suffixe; comme p. ex. *péage* = pedatico, comparé à *âge* = ætatico. Il faut donc croire que c'est le désir inconscient de maintenir comme suffixes les désinences *-el*, *-er*, *-ele*, des trois mots dont il est question, qui y a fait conserver la voyelle de la syllabe initiale. Comme *a* ou *e*, placés en hiatus devant un *e* tonique, ne donnent pas une combinaison naturelle au français, il n'y avait que deux expédients pour y sauver la voyelle protonique· Pour adoucir l'hiatus amené par la chute de la consonne médiale, on pourrait renforcer le son transitoire entre les deux voyelles, comme en effet on l'a fait en créant *payelle*, doublet de *poêle;* ou bien il fallait modifier la voyelle atone de manière à donner avec la tonique une combinaison qui se rapprochât d'une des diphtongues admises dans la langue. De toutes ces combinaisons, celle de *o* + *e* était ici la plus naturelle; c'est donc à cet effet qu'on a labialisé l'*a* protonique de *natale, natare* et *patella*.

III. — Cas où la labialisation d'une voyelle n'est qu'apparente.

On sait que le suffixe primitif d'un mot est souvent remplacé par un autre plus usité. C'est par une substitution de cette espèce qu'il faut expliquer la voyelle tonique labiale de certains mots, tels que *arroche* = atriplice; *fiole* = phiala; *fantôme* = phantasma; *taon* = tabano.

Le résultat de cette petite recherche serait donc que partout où la labialisation d'une voyelle française dépend d'une tendance purement phonétique, c'est presque sans exception d'une voyelle atone qu'on a modifié le son primitif: par assimilation, pour la rapprocher d'une consonne labiale et sonore qui la suit immédiatement; ou bien par dissimilation, pour rendre plus facile la prononciation de deux voyelles contiguës. Cependant cette tendance est trop facilement contrariée et n'a pas assez de régularité pour qu'on puisse la qualifier de loi phonétique. Pour le reste des cas où ce phenomène se rencontre, il faut y voir l'effet d'une étymologie populaire ou d'une autre espèce d'attraction analogique.

OBSERVATIONS SUR LES COMPOSÉS ESPAGNOLS DU TYPE ALIABIERTO

Par Åke W:son Munthe

Nous désignons par *composés du type aliabierto* des adjectifs (plus rarement des substantifs), composés d'un substantif et d'un adjectif (participe, substantif pris adjectivement), celui-ci déterminant celui-là, et unis à l'aide de la voyelle de liaison *-i-*. On en trouve aussi en italien et en provençal, mais ce n'est guère que dans les langues du sud-ouest que cette forme de composition présente un développement de quelque importance. Nous nous proposons, dans les pages qui suivent, de donner une petite contribution à l'étude des composés espagnols de ce type.

Dressons d'abord la liste des composés du type *aliabierto* admis dans la dernière édition du Dictionnaire de l'Académie Espagnole (1884).

Liste A*

aliabierto

alicaido A[1]; *Pícara Justina* II, 3, 1 (Bibl. de Aut. Esp. T. XXXIII).

* Nous indiquons par l'abréviation A[1] les composés qui se trouvent aussi dans la 1re édition du Dictionnaire de l'Acad. (1726—39). Pour les citations, celles entre crochets proviennent de cette 1re édition; la plupart des autres ont été puisées directement dans la littérature.

aliquebrado		
anquiboyuno		
anquialmendrado		
anquiseco		
anquiderribado		
anquirredóndo		
barbiblanco		
barbicano	A[1]	[Lope de Vega, *La Circe*].
barbiespeso		
barbihecho	A[1]	[Quevedo, *Mus. 6*]; Lucas Fernández, *Farsas y Églogas* (Madrid 1867) p. 140.
barbilampiño		
barbilindo	A[1]	[Quev., *Mus. 6*].
barbilucio	A[1]	[Cervantes, *D. Quijote*].
barbinegro	A[1]	[Quevedo, *Zahurdas*]; Lope de Rueda (chez Moratin, *Orígenes d. teatro esp.*, Madrid 1830, p. 517); Cervantes, *Rinconete y Cortadillo*.
barbiponiente	A[1]	[*Pícara Justina*]; *La Celestina* (Bibl. de Aut. Esp. T. III, p. 36); Lucas Fernández p. 140; *La lozana andaluza* (Madr. 1871, 'Libros raros y curiosos') p. p. 135, 139; Cerv., *D. Q.* II, 1.
barbipungente		
barbirrubio	A[1]	[Coloma, *Guerra de Flandes*]; Lope de Vega, *Al pasar del Arroyo* I, 6.

barbirrucio
barbitaheño A[1]* [Cerv., *D. Q.* II, 1]; *Lozana andal.* p. 41.
boquiabierto A[1] [*Pícara Justina;* Quev., *Mus.* 6]; *Segunda comedia de la famosa Celestina* (Madrid 1874, 'Libros raros') p. p. 221, 318.
boquiancho A[1] [Luis de Granada, *Symb.*]; Tirso de Molina, *Los tres marid. burl.* (Bibl. de Aut. Esp. T. XVIII).
boquiangosto
boquiblando
boquiconejuno A[1]; Pedro de Aguilar, *Tractado de la Caballeria* (Sevilla 1572).
boquiduro
boquifresco
boquifruncido A[1] [Vicente Espinel, *Escudero*].
boquihendido Aguilar, *Tractado.*
boquihundido A[1]; Ger. de Alcalá, *El donado hablador* I, 4 (Madrid 1809).
boquimuelle A[1] [*Estebanillo Gonzalez*]; Aguilar, *Tract.*
boquinatural Pérez de Navarrete, *Arte de enfrenar* (Madr. 1626).
boquinegro A[1].
boquirrasgado Vargas Machuca, *Teórica de la Gineta* (Madr. 1619).

* Dans la 1re éd. on lit *barbizaeño;* dans la 2e le mot est supprimé pour réapparaître dans la 3e sous la forme correcte *barbitaheño.*

boquirroto	A^1 [Guevara, *Epístolas fam.*]; Juan de Lucena, *Vita beata* (Burgos 1499) f. A 8.
boquirrubio	A^1 [*Guzman de Alfarache*].
boquiseco	A^1 [Luis de Granada, *Guia*]; Pérez de Navarr., *Arte.*
boquisumido	A^1 [*Guzman de Alfar.*]
boquituerto	A^1 [Quev., *Mus. 6*]; Hernan Núñez, *Refranes* (Madr. 1618) f. 115.
cabeciancho	A^1 [*Pragmática de tassas* 1680].
cachicuerno	A^1 [*Romancero del Cid*]; Alonso de la Vega (chez Moratin, Origenes p. 639).
cachidiablo	A^1 [*Guzm. de Alfar.*]; Cerv., *D. Q.* I 52.
cachigordo	
callialto	Vargas Machuca, *Téorica.*
cañilavado	A^1.
cañivano	
cañihueco	
cariacontecido	A^1 [Quev., *Alguacil alguacilado*].
cariancho	A^1 [Rufo, *Apothegm.*]
caridelantero	
caridoliente	A^1 [Quev., *Mus. 6*].
carifruncido	
carigordo	A^1 [Góngora, *Romances burl.*]; Cerv., *La illustre fregona.*
cariharto	A^1 [Quev., *Mus. 6*]; Cerv., *Rinc. y Cort.*
carilargo	A^1; Alcalá, *El donado habl.* I, 4.

carilucio — A[1] [*Pícara Justina*].
carilleno — A[1] [Jacinto Polo]; Luna, *Seg. parte de Lazarillo de Tormes* (Bibl. de Aut. Esp. T. III p. 121).
carinegro
cariparejo
carirraido
carirredondo — A[1] [Cerv., *D. Q.*; Góngora, *Sonetos*].
casquiacopado — Aguilar, *Tract.*
casquilucio — A[1] [Castillo Solorzano, *Donaires*].
casquimuleño
casquivano — Jacinto Polo, *Romance* (Bibl. de Aut. Esp. T. XVI p. 533).
cejijunto — A[1] [Quev. *Mus. 6*]; Torres Naharro, *Propaladia* f. 281 (Madr. 1573); Cerv., *Rinc. y Cort.*, *D. Q.* II 23.
colicano — *Pintura de un potro* (Madr. 1878, dans la coll. des Bibliófilos españoles, d'après un ms. du XVII[e] siècle).
corniabierto
corniapretado
cornigacho
corniveleto
cuellicorto
cuellidegollado — A[1] [*Pícara Just.*]
cuellierguido — A[1] [*Pícara Just.*]; Cerv., *Viaje al Parnaso*.

cuellilargo	
dentivano	A[1].
espalditendido	A[1] (Venegas, *Agonia**].
faldicorto	
lominhiesto	A[1] [*Pícara Just.*]
manicorto	
manilargo	
manirroto	A[1] [*Guzm. de Alfar.*]
manivacío	A[1] [Santiago, *Cuaresma*].
maniatado	A[1] [Solis, *Hist. de la Nueva España*].
ojialegre	A[1] [*Pícara Just.*]
ojienjuto	A[1] [*Pícara Just.*]
ojimoreno	
ojinegro	A[1].
ojizaino	A[1] [Quev., *Mus. 6*].
ojizarco	A[1] [Anastasio Pantaleon].
palabrimujer	A[1] [Nuñez, *Refranes:* 'hombre palabrimujer'].
papialbillo	A[1] [Ger. de la Huerta, *Traducc. de Plinio*].
palmitieso	Aguilar, *Tract.*
pasicorto	
pasilargo	
patiabierto	A[1]; Benavente, *Entremeses* (Madrid 1872—74, 'Libros de antaño') II p. 33.
patialbillo	A[1].
patialbo	

* Mayans y Siscar, dans ses *Orígenes* (Madr. 1737) I p. 93 donne ce mot comme ayant été créé par Venegas.

patiblanco	
paticojo	A^1.
patiestevado	A^1.
patihendido	A^1; Lebrixa, *Dictionarium* (Salamanca 1492).
patitieso	A^1; *Cancionero de Baena* (Madr. 1851) p. 483 ('patiteso').
patituerto	A^1 [Gracian, *Criticon*]; Juan de la Cueva, *Romance* (Bibl. de Aut. Esp. T. XVI p. 515).
patizambo	A^1.
pechiblanco	
pechicolorado	A^1.
pechirrojo	
pechisacado	
peciluengo	
peliagudo	A^1 [Gracian, *Crit.;* Jacinto Polo]; Cerv., *D. Q.*
peliblanco	
peliblando	A^1 [Solorzano, *Donair.*]
pelicano	A^1.
pelicorto	A^1.
pelilargo	A^1.
pelinegro	A^1 [Quev., *Calid. de un casam.*]; *Pícara Just.*, Prólogo; Benavente II p. 199.
pelirrojo	
pelirrubio	A^1 [Jacinto Polo].
pelitieso	A^1 [Castillo Solorz., *Donair.*]
perniabierto	A^1 [Quev., *Zahurdas*].

perniquebrado	A[1]	[Villaviciosa, *Mosquea*]; Castillejo, *Obras de conversacion y pasatiempo* (Bibl. de Aut. Esp. T. XXXII p. 167); Fr. Luís de Granada (cité par Garcès, Fundamento[2] II p. 81).
pernituerto		
pernitendido	A[1]	[Jacinto Polo].
puntiagudo	A[1]	[Ambrosio Morales]; *Lozana and.* p. 273; Cerv., *Persiles y Sigism.*
rabiatado		Suárez de Peralta, *Tractado de la Cavalleria* (Sevilla 1580).
rabicano	A[1]	[Esquilache, *Nápoles recup.*]; Luis Milán, *El cortesano* (Madr. 1874, 'Libros raros') p. 36.
rabicorto	A[1]	[Cobarrubias, *Tesoro*].
rabihorcado	A[1]	[Marcuello, *Hist. de las aves*].
rabilargo	A[1]	['Refran: de casta le viene al galgo el ser rabilargo' *].
rabisalsera	A[1].	
raspinegro		
rostrituerto	A[1]	[Cerv., *Persil. y Sigism.*]; *Cancionero general* (Madrid 1882, Biblióf. esp.) I p. 288; Torres Naharro, *Propaladia* (Madrid 1880) p. 135; Castillejo, *Obras de convers. y pasat.*

* Chez Núñez f. 32: de casta le viene al galgo de tener el rabo largo.

varilarguero
zanquilargo A[1]; Zuñiga y Arista, *Doctrina del del cavallo* (Lisboa 1705).
zanquituerto A[1] [Juan de Mena].
zanquivano A[1]; Núñez, *Refranes* f. 11.

Comme on le voit, les composés du type *aliabierto* que donne la dernière édition du dictionnaire de l'Académie, sont en nombre assez considérable. En examinant d'autres dictionnaires et en feuilletant la littérature, nous avons dressé la liste additionnelle suivante, qui ne prétend cependant point être complète.

Liste B

anquibovino *Pintura de un Potro.*
astiblanco Sánchez Lozano, *Manual de Tauromachia* (Sevilla 1882) p. 54.
astifino ibid.
astiverde Vázquez Rodríguez, *Vocabul. taurómaco* (Madrid 1880).
barbicorto Domínguez, *Diccionario nacional*[5] (Madr. 1853).
barbicubierto P. Isla, *Fray Gerundio* (Leipzig 1885) I p. 10.
barbiluciente Sobrino, *Diccion. nuevo de las lenguas esp. y franc.* (Nouv. éd., Bruxelles 1721).
barbiluengo Benavente, *Entremeses* I p. 48.
barbillambrado Lucas Fernández p. 31.
barbimohino ibid. p. 76.

barbirrojo	Seckendorff, *Dicc. de las lenguas esp. y alem.* (Nuremb. 1831).
barbiteñido	A[1] [Góngora, *Com. del Doctor Carlino*].
becicompuesto	*Segunda Celestina* p. 418.
bolsivacío	Fernán Caballero, *Cuadros de costumbres* (Leipzig 1882) p. 260.
boquibermejo	Aguilar, *Tract.*
boquicerrado	*Diálogo de las lenguas* (Mayans y y Siscar, Orígenes II p. 138).
boquineto	Rivodó, *Voces nuevas* (Paris 1889) p. 240 ('venezolanismo').
boquipando	*Píc. Just.* I, 3. 2.
boquirrojo	A[1] [Gongora, *Romances var.*]
boquiverde	Victor, *Tesoro de las tres lenguas franc., ital. y esp.* (Genève 1609); Sobrino, *Dicc.;* Domínguez, *Dicc.*
boquivuelto	*Píc. Just.* I, 3, 2.
braguibajuelo	Lucas Fern. p. 54.
cabecijunto	A[1] [Gongora, *Rom. burl.*]
cachinegro	Lucas Fern. p. 18.
cachiprieto	Torres Naharro, *Prop.* (éd. de 1880) p. p. 225, 268.
cariacedo	A[1] ['Cancion satyrica que empieza Ande la rueda.' *]
cariacorde	Domínguez, *Dicc.*
cariacuchillado	*Lozana andaluza* p. 256.

* L'auteur est Cancer y Velasco, voir Bibl. de Aut. Esp. T. XLII p. 433.

cariagrio Domínguez, *Dicc.*
cariampollado A[1] [*Guzm. de Alfar.*]
cariampollar A[1] [*Pícara Just.*]; Luna, *Lazarillo* p. 110.
caribajo Jacinto Polo, *Compos. var.* (Bibl. de Aut. Esp. T. XLII p. 200).
caribello Vázquez Rodríguez, *Vocab. taur.*
cariblanco Milán, *El cortesano* p. 36.
caribobo A[1] [Quevedo, *Visita d. l. chistes*]; Benavente, *Entrem.*, II p. 211.
caricompuesto Seckend., *Dicc.*
caricuerdo A[1] [Torres, *Philosophia*].
carideslavado *Lozana Andal.* p. 136.
caridifunto Benavente, *Entrem.* I p. 180.
curienjuto *Declamacion contra los abusos en la lengua cast.* (Madrid 1793) p. 75.
cariescrito A[1] [Jacinto Polo].
cariescueto Benavente II p. 239.
cariexento* *ibid.* I p. 70.
carifalso *ibid.* I p. 149.
cariflaco *Declamacion* p. 75.
carijusto Victor, *Tesoro.*
cariluengo *ibid.*
carimacilento Seckend., *Dicc.*
carimayado Benavente I. p. 206.
carinympho A[1] [Quev., *Mus.* 5].
caripando A[1] [Esquilache, *Rimas*].
casquiatestado *Píc. Just.* II, 1, 2.

* Admis dans la 2e éd. du Dict. de l'Acad., mais supprimé dans la 3e et les suiv.

casquirroto	Jacinto Polo, *Romance* (Bibl. de Aut. Esp. T. XVI p. 533).
cejicano	Emilia Pardo Bazán, *Viaje de Novios* (Madr. 1888) p. 231.
coliholgado	*Pic. Just.* II, 2, 4.
cornidelantero	Sánchez Lozano, *Manual de taur.* p. 55.
corniavacado	*ibid.*
cornicorto	*ibid.*
cornipaso	*ibid.*
cornisufrido	Seckend., *Dicc.*
cornivuelto	Sánchez Lozano l. c.
cresticolorado	*Comedia llamada Selvagia* (Madr. 1873, Libros raros) p. 87.
crestibermejo	Alfonso Martínez de Toledo, *Compendio breve* etc. (Logroño 1529) f. 18.
cuelliangosto	Domínguez, *Dicc.*
cuellituerto	*ibid.*
culiblanco	Diez, *Grammaire d. langues rom.* II p. 382.
culiempinado	Demófilo, *Enigmas y adivinanzas* (Sevilla 1880) p. 50.
culiembreado	Dominguez, *Dicc.*
culirroto	José Caballero, *Diccion. gener. de la lengua cast.*[6] (Madrid 1882).
haldilargo	*Segunda parte de Lazarillo de Tormes* (Bibl. de Aut. Esp. III p. 109).
haldinegro	Sánchez Lozano, *Manual de taur.* p. 51.

hombrituerto	Caballero, *Dicc. gen.*
labidental	Rivodó, *Voces nuevas* p. 93.
labihendido	*ibid.*
lenguidelgado	Zuñiga y Arista, *Doctrina del cav.*
lenguigordo	Aguilar, *Tract.; Zu* ñiga y Arista *Doctr.*
manialbo	Aguilar, *Tract.*
manicalloso	Lucena, *Vita beata* f. A 8^{v}.
manilleno	Aguilar, *Tract.*
mantilargo	*Seg. parte de Lazar. d. T.* p. 108.
ojigallo	Caballero, *Dicc. gen.*
ojinon	*ibid.*
ojirrisueño	Domínguez, *Dicc.*
ojitierno	Benavente II p. 66.
orejivivo	P. Isla, *Fray Gerundio* I p. 181.
papigordo	Torres Naharro, *Prop.* (éd. de 1573) f. 204^{v}.
papilleno	*ibid.* f. 259.
papiharto	Lucas Fern. p. 27; Gil Vicente, *Obras* (Lisboa 1843) I p. 13.
patiancho	Caballero, *Dicc. gen.*
patibuey	Quevedo, *Fortuna con seso* (cité A[1] s. v. pelicabra).
patimacizo	Lebrixa, *Dictionarium.*
patimuleño	Aguilar, *Tract.; Pintura de un potro* p. 81.
patirroto	Estébanez Calderón, *Escenas andaluzas* (Madr. 1883) p. 42.
pelicabra	A[1] [Quev., *Fortuna con seso*].

pelicrecido	Pérez Galdós, *Cádiz* (Madrid 1878) p. 184.
pelierizado	Seckend., *Dicc.*
peligordo	Aguilar, *Tract.;* Luna, *Lazarillo,* p. 112.
pelihito	*Pint. de un potro* p. 9.
perniborra	A[1] [Quev., *Mus.* 5].
pernicruzado	Caballero, *Dicc. gen.*
rabicaliente	*ibid.*
rabigalgo	Juan Ruiz, *Cantares* str. 1193 (Bibl. de Aut. Esp, T. LVII)*.
rabijunco	Domínguez, *Dicc.*
rabiseco	Lucas Fern. p. 18; Torres Nah., *Prop.* (éd. de 1573) f. 204^v; Núñez, *Refranes* f. 72.
rabitieso	*Romancero del Cid* (éd. de Carolina Michaëlis, Leipzig 1871) p. 29.
rostriamargo	Caballero, *Dicc.*
toquiblanca	Cerv, *D. Q.* II 48.
toquinegrada	*Libro de Alex.* str. 390 (Bibl. de Aut. Esp. T. LVII).
ventriagudo	Núñez, *Refranes* f. 62**.
zanquij*u*ncuno***	*Pint. de un Potro* p. 8.

* Le mot, cependant, nous paraît un peu douteux. F. B. Navarro, dans son éd. de la *Arte Cisoria* de D. Enrique de Villena (Madr. 1879) p. 217, cite le passage en question et donne *rabilarga*.

** 'La muger lenguda quinze meses es ventreguda. Otros dizen, ventriaguda'. La forme *ventriaguda* n'est donc probablement qu'une corruption plaisante de *ventreguda*.

*** Le texte a sanquij*a*nc.

A côté de ces composés formés à l'aide de la voyelle de liaison *-i-*, il y en a un petit nombre qui n'ont pas de voyelle de liaison. Dans la dernière édition du dictionnaire de l'Académ. nous n'avons trouvé que les cinq suivants.

Liste C.

arisblanco	
arisnegro	A[1].
arisprieto	A[1].
cabizbajo	A[1] [Acosta, *Hist. de Ind.*]; Cerv., *D. Q.* II 47.
Cejunto ('ant.')	Alfonso Martínez, *Compendio* f. 29; *Cancionero de Stuñiga* (Madr. 1872, 'Libros raros') p. 386; Lebrixa, *Dictionar.*

A ce petit nombre on peut ajouter:

Liste D

alablanco	Seckend., *Dicc.*; Diez, *Gramm.* II p. 381.
barbancho, barbalvo	surnoms du moyen-âge, antérieurs au XIV[e] siècle, cités dans Godoy Alcántara, *Ensayo sobre los apellidos castellanos* (Madr. 1871) p. 58.
barbapunniente	*Alexandre* str. 1244 ('ninno barba punniente')*.

* On peut considérer cette expression ou comme un composé, ou bien comme une locution juxtaposée avec synecdoque mise en

bocaabierto	*Alexandre* str. 1222; Juan Ruiz str. 285.
bocabierto	Alfonso Martínez f. 40; Gil Vicente 44^b (selon Diez, Gramm. II p. 381)*.
bocaconejuno	Eugenio Mançanas, *Libro de enfrenamientos* (Toledo 1570).
bocamuelle	*ibid.*
bocarrasgado	*ibid.*
bocarroto	Berceo, *Milagros* str. 285.
cabizcaido	A[1] [Oña, *Postrimería*]; Lebrixa, *Dictionar.*, *Cancionero general* II p. 557.
cabizcano	Victor, *Tesoro* ('corneja cabizcana'), Sobr. *Dicc.* ('cabizcana corneja').

apposition (cf. à la strophe 1143 'todos baruas punientes'). Pour l'étymologie de *barbapuniente* et son rapport avec la forme postérieure *barbiponiente*, nous croyons que le vieux Sanchez a raison, quand il remarque, dans le glossaire au Libro de Alex. s. v. puniente: '*puniente* no es poniente, como ahora se dice por corrupcion *barbiponiente*, sino *pungente* . . . Y así barba puniente quiere decir barba punzante ó que apunta'. Cf. le composé portugais *pungibarba*. La forme *barbipungente*, que l'Académie Espagnole a introduite dans la dernière édition de son dictionnaire (elle ne se trouve pas dans l'avant-dernière), sera probablement une reconstruction toute moderne.

* Dans l'édition de Barreto Feio et Monteiro (Lisboa 1843) I p. 10, nous avons trouvé un *boquiabierto*, mais nous ignorons si c'est-là le passage cité par Diez.

ca*b*izcarneruno*	*Pint. de un Potro* p. 6.
cabezcolgado	*Alex.* str. 1781, 2150.
cabezcorvo	*Alex.* str. 485.
cabizchato	Seckend., *Dicc.*
cabezmordido	*Comedia Serafina* (Madrid 1873, 'Libros raros') p. 379; Torres Nah., *Prop.* (éd. de 1880) p. 224.
cabezpacido	Juan de Mena, *Obras* (Anvers 1552) f. 315^{v}.
cabeztornado	*Alex.* str. 2189.
cabiztuerto	A[1] [Fernández Navarrete, *Conservacion*]; *Cancionero general* II p. p. 224, 557.
cascorvo (cazc.)	Lebrixa, *Diction.* (traduit 'loripes'); Castillejo, *Obras* de convers. p. 168; *Pint. de un potro* p. 4. Ce mot, discuté par Dozy, dans Cuervo *Lenguaje bogotano*[4] (Chartres 1885) p. XXXIII, n'est évidemment autre chose que *cascocorvo. Selon Cuervo, l. c. p. 369, et Rivodó, *Voces nuevas* p. 58, cazcorvo est encore aujourd'hui très usité en Colombie et en Vénézuéla.
cuelloalbo	D. Juan Manuel, *Libro d. caballero et d. escud.* (Bibl. de Aut. Esp. T. LI p. 250: 'águilas que lla-

* Le texte a ca*n*iscarn., évidemment pour ca*u*iscarn.

man cuello albas'); Juan Ruiz str. 1076 ('puerro cuello albo')*.

culnegro — Santillana, *Refranes* (Obras, Madrid 1852, p. 510: 'dixo la sarten á la caldera: tirte allá, culnegra').

manvacío — Núñez, *Refranes* f. 55 ('huesped tardio, no viene manuazio').

picoabierto — Juan Ruiz str. 192 ('ciguenna . . . pico abierta').

En parcourant les quatre listes que nous venons de donner, on voit d'abord que parmi les 250 composés à voyelle *-i-* des listes A et B, il n'y en a que deux, *rabigalgo* et *touquinegrada*, que nous ayons rencontrés dans la littérature antérieure à la fin du XIVe siècle, et ces deux mêmes ne sont pas trop sûrs: pour le premier, comparez plus haut la note à la page 44, et quant à la forme *toquinegrada*, elle pourrait être bien postérieure à l'auteur, comme l'est le manuscrit, qui du reste, selon Sanchez, ne manque pas de 'palabras retocadas'. Outre ces deux exemples un peu douteux, dans tous les monuments littéraires antérieurs au XVe siècle que nous avons eu l'occasion de parcourir, nous n'avons pas trouvé trace de composés du type *aliabierto*. Les premiers exemples sûrs proviennent de la littérature du XVe siècle (ou de la fin du XIVe), du

* Ici cependant, *cuello albo* peut aussi être considéré comme une locution juxtaposée mise en apposition, cf. plus haut la note à la page 45.

Cancionero de Baena, des écrits de Juan de Mena, de l'Archiprêtre de Talavera, de Juan de Lucena etc. Depuis cette époque leur nombre va toujours en augmentant: nous en avons noté une dizaine du XVe siècle; au XVIe, nous en trouvons plus de 50 nouveaux; au XVIIe, plus de 70. Le nombre total que donne l'Académie dans la dernière édition de son dictionnaire, est de 140 environ.

Pour le type *bocabierto* sans voyelle de liaison, la chose est bien différente: de la trentaine de composés des listes C et D, il n'y en a pas moins d'une dizaine d'antérieurs au XVe siècle (Berceo, Libro de Alexandre, Juan Ruiz, D. Juan Manuel). La plupart des autres proviennent du XVe et du XVIe siècle, tandis qu'au XVIIe cette forme de composition ne se présente que très rarement. L'Académie, dans la plus récente édition du dictionnaire, donne seulement cinq composés de ce type, dont l'un (cejunto) est tout à fait inusité.

Enfin, en comparant les composés du type *aliabierto* (listes A et B) avec ceux du type *bocabierto* (listes C et D), on aura aussi remarqué qu'il y en a un certain nombre de communs aux deux groupes. Or, pour tous, on se convaincra par les citations que les formes sans *-i-* sont antérieures aux autres. Ainsi par exemple, tandis que Berceo présente la forme *bocarroto,* nous n'avons trouvé la forme *boquirroto* que dans la Vita beata de Lucena; Alexandre et Juan Ruiz ont *bocaabierto* et l'Archiprêtre de Talavera *bocabierto,* mais c'est seulement dans la Segunda

Celestina que nous avons trouvé *boquiabierto:* l'Archiprêtre de Talavera, le Cancionero de Stuñiga et Lebrixa présentent la forme *cejunto,* Torres Naharro *cejijunto**. De même, des huit traités d'équitation que nous avons parcourus, ce n'est que le premier, celui de Mançanas (1570), qui donne des formes comme *bocaconejuno, bocamuelle, bocaseco,* tandis que dans tous les autres, ceux d'Aguilar (1572), de Suárez de Peralta (1580), de Fernández de Andrade (1599) etc., on ne trouve que les formes *boquiconejuno, boquimuelle, boquiseco.*

De ces faits bien parlants nous croyons pouvoir conclure que le type *aliabierto* est postérieur au type *bocabierto,* et que ce fut pendant le cours du XV[e] et du XVI[e] siècle que ce dernier type sans *-i-*, en usage depuis le XIII[e] siècle, fut remplacé par le nouveau type avec voyelle de liaison.**

* Nous croyons que M. Baist n'est donc pas dans le juste, quand il dit (Grundriss d. roman. Philologie I p. 708, § 58) que *cejunto* s'est formé par syncope de *cejijunto,* celui-ci, selon toute probabilité, étant postérieur à celui-là.

** Nous n'aborderons pas ici la question de la formation des composés du type *bocabierto.* Indiquons seulement que ces composés -- si, après tout, le type n'a pas été emprunté tel quel au provençal, où cette forme de composition paraît avoir existé de bonne heure, cf. *Las flors del gay saber,* éd. Gatien-Arnoult, III p. 92—102 — paraissent avoir été formés en adjectivant, d'une part, des locutions juxtaposées avec synecdoque (comparez *puerro cuello albo* chez Juan Ruiz avec *águilas cuello albas* chez D. Juan Manuel), et de l'autre, des accusatifs absolus (comp. *estauamos todos azes paradas,* Alexandre str. 905, avec *fuessen azes parados,* ibid. str. 1373). Nous ne prétendons naturellement pas que chacun

Mais comment donc en est-on venu, au XV[e] siècle, à adopter la voyelle de liaison *-i-* pour les composés de l'ancien type *bocabierto?* La réponse ne nous paraît pas douteuse. Nous croyons que la voyelle de liaison fut empruntée aux composés latins, formés à l'aide de cet élément, qui, justement vers cette époque, commençaient à pénétrer en grand nombre dans la langue. Il est vrai qu'on en trouve des exemples antérieurs à la fin du XIV[e] siècle, mais ils sont peu nombreux et ce sont principalement des mots d'origine ecclésiastique. Ainsi, en feuilletant les écrits de Berceo, de Juan Lorenzo et de Juan Ruiz, on n'en trouvera guère qu'une vingtaine comme anniversario, certificar, crucificar, deificar, glorificar, magnificar, metrificar, misericordia, mortificar, multiplicar, omnipotente, pacífico, sacrificar, sanctificar, versificar, vivificar.* Mais vers le XV[e] siècle on rencontre un vrai déluge de ces formations latines à voyelle *-i-* et d'autres nouvelles, calquées sur les types latins. En voici une soixantaine d'exemples tirés du Cancionero de Baena, des poésies de Juan de Mena et du Marquis de Santillana, et de trois écrits en prose, Los doce trabajos de Hercules par D. Enrique de

de ces composés ait été, à l'origine, ou une locution juxtaposée mise en apposition, ou un accusatif absolu, mais seulement que les premières de ces formations furent créées par la voie indiquée; puis les autres ont été formées par analogie.

* Dans le Poème du Cid nous n'avons trouvé que le seul glorificar.

Villena (Burgos 1499), La vision deleitable par Alfonso de la Torre (Tolosa 1489) et la Vita beata de Juan Lucena, tous antérieurs à 1460: agricultura, altihecho, altrimetría, amplificar, armígero, artífice, bellígero, benívolo, blandifacer, bonificar, celícola, científico, clarificar, damnificar, deífico, dinificar, domificar, equivalente, escelificar, espacificar, específico, -car, estelificar, exemplificar, faltificar, fatídico, fortificar, frantificar, frutificar, frutífero, grandifazer, grandíloco, gratificar, lanificacion, letificar, lucífero, melificar, melífluo, mollificar, mortífero, notificar, nubífero, odorífero (odífero), odoriferando, participar, pestífero, podrificar, purífico, -car, ramificar, retificar, retorificar, salutífero, terrícola, terrífico, testificar, uniforme, unísono, vanílоquo, verificar, verisemblante, verisimile.

En présence de cette grande irruption de composés latins à voyelle *-i-* et de la tendance latinisante de l'époque en général, ce n'est donc pas étonnant qu'on ait aussi latinisé l'ancien type de composition *bocabierto* en y introduisant la voyelle de liaison.* Mais cet ancien type, comme il est

* Comparez l'adoption, vers la même époque, de la voyelle de liaison dans d'autres composés: *capasayo* Canc. de Baena p. 461 — *capisayo* Santillana p. 257, *capisayuelo* ib. p. 505; *gallocresta* Arte cisoria (Éd. de Navarro, Madrid 1879) p. 44 — *gallicresta* Juan del Enzina, éd. de 1516 f. 88v; *vanagloria* par ex. Berceo,

bien naturel, ne disparaît pas tout d'un coup; les deux formes, surtout au commencement, existent à côté l'une de l'autre. Ainsi par exemple, l'Archiprête de Talavera emploie les formes *bocabierto* et *cejunto* à côte de *crestibermejo*, et encore Cobarrubias, dans le texte de son Tesoro s. v. ceja, écrit *cejunto*, tandis que *cejijunto* est employé déjà par Torres Naharro. De même, les composés de *cabeza* sous la forme *cabez cabiz*, dont on trouve les premiers exemples dans le Libro de Alexandre, paraissent encore être assez usités au XVI[e] siècle, et ce n'est qu'au XVII[e] que nous avons trouvé des composés de la forme *cabeci-* (cabeciancho, -junto); *cabizbajo* est usité encore aujourd'hui (Emilia Pardo Bazán, Insolación, Barcelona 1889, p. 190; Román Hernández, Toledo y sus romerías, Toledo 1889, p. 43). Une fois le type à voyelle *-i-* admis, il a pourtant bientôt pris le dessus et s'est montré, surtout pendant le XVI[e] * et la première moitié du XVII[e]

Silos str. 249, Juan Ruiz str. 380 — *vanigloria* Lucas Fernandez p. p. 92, 141; *agrodulce* Arte cisoria p. 53 ('granadas agras dulces'), Talavera f. 14[v] ('granadas agradulces'), Villalobos' Problemas (éd. d. 1544) f. 36[v], Roberto de Nola, Libro de cozina (Toledo 1577) passim — *agridulce*, La pícara Justina.

* Pour la tendance générale de cette époque d'enrichir la langue de composés à l'imitation des langues classiques et surtout du grec, il n'est pas sans intérêt de voir ce qu' écrit D. Luis Milan dans son *Cortesano* (vers le milieu du XVI[e] siècle) p. 309: 'Dixo el Duque: bien muestra en su hablar don Luis Milan que los Milanes vinieron de los griegos con Hércules en Italia, pues habla con la brevedad d'ellos, como agora ha dicho este vocablo palo-

siècle, d'une très grande fécondité, tout en poussant encore de nos jours de nouveaux rejetons (voir par ex. les mots bolsivacío, cejicano, patirroto, pelicrecido de notre liste B).

Cependant, malgré le développement considérable qu'a pris dès le XVI[e] siècle la composition du type *aliabierto*, il faut remarquer qu'elle n'a jamais réussi à devenir vraiment populaire. Tandis que, par exemple, les superlatifs latins en -ísimo, introduits dans la langue vers la même époque que ces composés à voyelle *-i-*, ont pris de fortes racines dans la langue populaire et ont même pénétré dans la langue des paysans, on n'entendra guère un composé comme *boquiabierto* dans la bouche d'un homme du peuple: il dirait à coup sûr, '*con la boca abierta*' ou quelque chose de pareil.* Le fait est que ces formations

mando, queriendo decir palo y mando . . . . Y tambien nos ha dicho poco há que la ocasion es piedratoque, queriendo decir que es piedra de toque . . . y muchos otros que ha dicho imitando á los lacedemonios griegos, que con solo un vocablo se diga una sentencia . . . Es tan cortesano el corto hablar que *vorria sensa parlar esser inteso*'.

* Nous ne nions naturellement pas que ces composés n'aient pénétré plus profondément et ne soient surtout plus intelligibles que les formations latines du genre de horrísono, verídico etc., dont la plupart sans doute sont encore aujourd'hui du vrai latin pour la grande masse du peuple comme elles l'étaient pour le bon Sancho Panza (D. Q., II 41: '. . . porque en efecto, aunque tonto, eres hombre verídico.' — 'No soy verde, sino moreno', dijo Sancho.) En 1886, sur la Plaza Mayor de Madrid, nous entendîmes un charlatan préconisant à haute voix un 'remedio infalible contra vermífugos' (!).

synthétiques sont en réalité et ont toujours été assez étrangères au génie de la langue, et de là vient sans doute qu'elles sont pour la plupart restées essentiellement littéraires comme elles l'étaient au commencement.

Mais, même dans la littérature, on n'en fait en général qu'un emploi assez restreint et l'on y trouvera bien plus rarement des composés comme *boquiabierto, cariancho* que des expressions analytiques comme (*con*) *la boca abierta* ou *abierta la boca, ancho de cara* ou *de cara ancha.* En effet, excepté une catégorie assez nombreuse dont nous parlerons tout à l'heure, la plupart de nos composés appartiennent essentiellement à un style spécial, le style enjoué ou même burlesque. C'est ainsi qu'on les trouve en grand nombre dans les farces et comédies d'un Lucas Fernández et d'un Torres Naharro, dans les livres du genre picaresque, dans les écrits comiques et burlesques de Quevedo et de Góngora etc., tandis qu'on en rencontrera fort peu dans les livres d'un style plus sérieux. Dans les poésies de Juan de Mena on en trouve un seul exemple, zanquituerto, et celui-là justement dans une chanson comique 'sobre un macho que compró de un fraile'. Dans la *Diana* de Montemayor il n'y a pas un seul composé de cette forme, pas plus que dans la *Galatea* de Cervantes, tandis que le *Don Quijote* et les *Novelas Ejemplares* de ce dernier en offrent de nombreux spécimens. Sous ce rapport on peut aussi comparer les *entremeses* de Benavente avec

les *sainetes* de Ramón de la Cruz: chez celui-là, dont le style est tout particulièrement 'festivo' et presque maniéré, les composés du type *aliabierto* pullulent; chez celui-ci, qui écrit dans un style très simple et très naturel, ils manquent presque complètement. Il n'est pas nécessaire d'ajouter qu'un grand nombre de ces mots sont des formations très éphémères, n'ayant guère été employées que par les écrivains qui les ont créées, et souvent même pas plus d'une seule fois.

Enfin, la catégorie spéciale dont nous parlions tout à l'heure, n'est pas littéraire à proprement parler, sans être pour cela beaucoup plus populaire; elle est formée des termes techniques ou professionels, principalement des termes d'équitation et de tauromachie. Ceux-là, plus nombreux, ont été créés en grande partie déjà aux XVI[e] et XVII[e] siècles (voir nos listes A et B sous anqui-, boqui-, cañi-, casqui-, denti-, labi-, lengui-, pati-, peli- etc.), tandis que ceux-ci sont probablement d'une formation plus récente (voir les listes sous asti-, corni-, haldi- etc.). De ces deux groupes de mots bien tranchés on en peut rapprocher un petit nombre d'autres qui doivent aussi être considérés plutôt comme des termes techniques; ce sont ceux qui se rapportent à la zoologie, à la chasse, à l'agriculture, à l'horticulture etc., comme aliabierto, papialbillo, pechiblanco, rabihorcado, raspinegro, peciluengo, cabeciancho etc.

ROMANCE DE LA TIERRA

CHANSON POPULAIRE ASTURIENNE

PUBLIÉE PAR

ÅKE W:SON MUNTHE

Nous devons à l'amitié généreuse de M. Braulio Vigón, folkloriste distingué espagnol, une précieuse collection manuscrite de poésies populaires des Asturies. Nous en publierons ci-dessous une des pièces en forme de romance comme un intéressant spécimen de blason populaire. Certaines indications locales, comme par exemple l'allusion aux nombreux greffiers de Colunga et la mention des *cotos* de Viyao et de Noreña, ont amené M. Vigón à croire que notre chanson pourrait bien remonter au XVIIe siècle. Dans la forme qu'elle présente ici, elle fut récitée par Vicente Caravia, *alias* El Señoritu, âgé de 17 ans et natif de Goviendes (Colunga).

*

La qu'es madre de todos
y de los cielos es reina,
con su favor y su auxilio
me dé gracia con que pueda
contar una larga historia
en todo muy verdadera.

Para naranxes Caravia,
para sal Ribadesella,
para sardines en Llastres
y para llinu la Llera.
Para rozu Cualmayor,
para felenchu[1] la Cerra,
para coríos[2] Seloriu,
para barbaes[3] Santa Mera.
Para escribanos Colunga,
para vaques en la Riera,
pa folleros[4] en Pernús,
pa barrancos ena Vega.
Para truches Entrepeñes,
para carros en Agüera,
porque anque quieran ser malos
esquisita é la madera.
Para prunos en Barrestru,
para ablanes[5] en Pibierda,
ond' hay tamien buenos piescos[6]
y abundancia de cereces.
Para triyón[7] el Piqueru
muy abundante de teles,
donde por calentar agua
se rompen muches calderes.

[1] fougère (cast. *helecho*).
[2] canards.
[3] barbues (*barbadas*).
[4] bourbiers.
[5] noisettes (*avellanas*).
[6] pêches.
[7] moulin à foulon (cf. cast. *trillar*).

El molín del Maladín
facía muy buena molienda,
que molía en venticuatro horas
mediu copín[1] de cebera;[2]
mas agora que lu pica
el Berduguín de la Cuenya
(pícalu con una carda)
muele com' una galera.
Para cigarros Anayo,
para xugar en les Huelgues,
porque anque escape la bola
é muy llarga la campera.
Para carneros Carrandi,
para cabres Carrandena,
para leche Xuan de Xuaca
que tien muy buena ternera:
en meciéndola [3] tres dias
cataba[4] media puchera,
qu'echándolo en maciador[5]
todo se volvía en manteca.
Para maíz en Rutroncos,
para peres la Pumeda.
El valle de Lliberdón
tambien da buena cebera
¡si non fuera de señor

[1] huitième partie d'une *fanega*.
[2] cast. *cib.*
[3] mecer traire.
[4] catar = mecer.
[5] baratte.

que tien allá una pierna!...
(mejor estaba metíu
en un pozu de cabeza.)
Buen llugarín el de Fanu,
si non fuera que la fueya[1]
cae muy en cuesta arriba
y non s'aguanta ena tierra.
Para mozos en los Toyos,
topen cabida onde quiera:
unos van para Robléu.
otros van para Robleda.
Para castañes Busnuebu,
para praos la Toriega
onde decía Mingucu:
»agora cueyi,[2] Manuela».
Para fabes San Martín
y el Carme de Santa Ogenia,
pa facer cares Benito
y para sidre Breceña.
Para manzanes la Villa,
para mozos la Rivera,
para vino el Arbazal
que siempre lo hay de primera.
Para zapatos la Pola,
para oficiales Noreña,
para señores Oviedo
y para robar la Barreda.

[1] feuille (*hoja*).
[2] cueille (*coge*).

Para papudos[1] en Lena
porque todos tienen papu,
y vieyos y vieyes dicen
que un mozu con él é guapu.
Para segadores Nava,
para pucheros Ceceda,
para danzar y dar palos
en el coto de Noreña.
Para tratantes Pintueles
que facen bien la ximuestra:[2]
anque la vara sea mala
siempre la venden por buena.
Para mercáu en Infiestu,
muy abundante de tiendes,
de fabes y de maíz
y tambien buenes monteres.
Para quesu Santa Cruz
de Cangues, que hay buena feria,
para manteca Cofiño,
para leche Cereceda.
Para mozos en Sevares,
para moces la Piñera.
En el coto de Viyao,
que mas hacia atrás nos queda,
escapar de la justicia
que aten á la pegollera[3]
y non dexen atizar,

[1] goitreux; papu goitre (*papera*).
[2] *'engaño hecho con farsa y gitanería'* (Vigón).
[3] piliers de pierre qui soutiennent le grenier (el orriu).

qu'é la carcel de madera.
Para palacio en Sorribes,
para nueces en Sardea,
para p**** el Molar
para bribones la Serna.
Para tontos en Madrí,
esos de la boca abierta
que se queden aparaos
como si cobrasen renta;
son xente de gran valor
en llugar de mucha piedra;
dándoyos[1] un tropezón
rueden venticinco legües.

Y con esto el que compuso
el romance, sacra reina,
os pide perdón rendido
que no alcanzó á mas su idea.

[1] -yos (*llos) = cast. *-les.*

CLASSIFICATION DES MANUSCRITS
DES
ENFANCES VIVIEN

Par Alfred Nordfelt

La chanson des *Enfances Vivien,* poème en vers décasyllabiques assonancés, nous a été conservée dans *huit* manuscrits. Il en existe aussi une rédaction en prose contenue dans *deux* manuscrits. MM. Wahlund et Feilitzen ont eu l'ingénieuse idée de publier cette chanson d'une manière tout à fait nouvelle, en imprimant les principaux manuscrits l'un à côté de l'autre et en signalant en note les variantes des autres manuscrits.[1] C'est sur la première partie (1420 vers) de cette excellente édition que nous avons fait le travail suivant, en ayant recours, quand il en a été besoin, à la partie inédite de notre texte.

[1] Les Enfances Vivien, chanson de geste publiée pour la première fois d'après les manuscrits de Paris, de Boulogne-sur-mer, de Londres et de Milan par Carl Wahlund et Hugo von Feilitzen, Upsala: Librairie de l'Université, Paris: F. Vieweg, 1886 (première partie).

Nous désignons les manuscrits[1] par les lettres que voici :

1° Paris, B. N. f. fr., 1448, XIIIe siècle	= A
2° Boulogne-sur-mer, 192, XIIIe s.	= B
3° Paris, B. N. f. fr., 1449, XIIIe s.	= C^1
4° Paris, B. N. f. fr., 368, XIVe s.	= C^2
5° Paris, B. N. f. fr., 774, XIIIe s.	= C^3
6° Milan, Bibl. Trivulziana, 1025, XIIIe s.	= C^4
7° Londres, Brit. Mus. 20 D, XI, XIVe s.	= D^1
8° Paris, B. N. f. fr., 24369, XIVe s.	= D^2

Manuscrits en prose:

1° Paris, B. N. f. fr., 796, XVe s.	= P^1
2° Paris, B. N. f. fr., 1497, XVe s.	= P^2

Commençons par les manuscrits qui présentent les rapports les plus simples, c'est à dire C^1, C^2, C^3 et C^4. Ces manuscrits n'offrent aucune difficulté. Il n'y a pas de doute que ce ne soient des copies directes d'une source commune: ils contiennent presque exactement le même texte et possèdent en commun un certain nombre de fautes qui, évidemment, ont existé déjà dans leur original (voy. p. 71, A, *d* contre *c*). En outre, ils ont chacun des lacunes et des fautes propres, prouvant qu'ils sont indépendants les uns des autres; ainsi, pour les lacunes, voyez: C^1 vers 1663, C^2 312, 497, 897—99, 1371—74 (peut-être bourdon: *esploitie* — *enploiez*) etc., C^3 1437, 1447, 1675, etc., C^4 883—84, etc. Voici quelques fautes:

[1] Pour la déscription des manuscrits, voyez *Langlois: Le Couronnement Louis,* Société des Anciens Textes, édition récemment publiée.

C^2 26 *gent fil au gent cors* pour *cher fil au gent cors,* 78 *ses sarrazin i tornent* pour *sarrazin i corurent* etc., C^3 366 *ot* manque, 400 *vit* pour *vif,* 804 il manque trois syllabes: *de lavoir,* 1001 *sivest* pour *sviviest* (subjonctif de *suiviet* forme refaite sur — *dedit* — *diet*) etc., C^4 136 *de cuer* pour *le cuer,* 149 *a* manque, 201 incomplet, 205 de même, etc. Dans C^1 nous n'avons guère trouvé de leçon fautive qui lui soit propre. Alors on pourrait croire que C^1 est l'original sur lequel C^2, C^3 et C^4 ont été copiés, mais l'absence dans C^1 du vers 1663, qui se trouve dans tous les autres manuscrits de la chanson (B ne compte pas, puisqu'il ne possède pas ce passage), suffit pour prouver qu'il n'en est pas ainsi. N'ayant donc pas de faute propre, C^1 est le meilleur manuscrit de ce groupe. Ajoutons que la différence entre C^1 et C^3 est minime, et que, par conséquent, C^3 est aussi une très bonne copie.

Ensuite, nous examinerons le manuscrit D^2, dont les variantes sont données au-dessous du manuscrit D^1 publié *in extenso.* Comme les savants ont été d'opinion différente sur ces manuscrits, voy. *L. Demaison: Aimeri de Narbonne,* Société des Anc. Textes, 1887, p. XXXV, il est nécessaire d'en parler un peu longuement. Pour ce qui concerne leurs textes respectifs, déjà *Du Parc* (*La Mort Aimeri,* Soc. des Anc. Textes, 1884, p. XXXIX) et après lui Demaison, p. LI ont prouvé que ces deux manuscrits sont indépendants l'un de l'autre. Cependant, comme ces savants basent leur opinion sur la date des manuscrits

qui, paraît-il, est fort douteuse, puisque les deux éditeurs sont d'une opinion complètement opposée là-dessus, il serait bon de montrer une fois pour toutes, et avec des preuves plus solides, que ces manuscrits sont réellement indépendants. Il faut avouer qu'on peut facilement être tenté de regarder D^2 comme une copie, indirecte du moins, de D^1, car, à l'exception du grave changement qu'a subi notre manuscrit par suite de l'introduction des »incidences» (voy. l'édition de Wahlund et Feilitzen, p. 43), il présente à peu près exactement les mêmes leçons, et en possède presque toutes les lacunes et toutes les fautes (voy. p. 8, A, *c* contre *d*). Les quelques vers de D^2 qui n'existent pas dans D^1 sont pour la plupart de simples interpolations absolument insignifiantes, par ex. les vers 17 b et 257, qui ne se retrouvent pas non plus dans les autres manuscrits. Mais il n'en est pas ainsi de tous. Comme nous le verrons plus bas (p. 71) C^1 est indépendant de D^1. Or, il se trouve que les vers 16 (dans C^2), 163—64, 1622—23 du manuscrit C^1 qui manquent dans D^1 existent au contraire dans D^2, comme dans tous les autres manuscrits du reste. Il est vrai que les vers 16 et 164 sont un peu changés dans D^2, mais pas d'une manière grave: 16 C^1 *quil en pendi a guise de larron,* D^2 *et puis pendu en haut comme larron,* 164 C^1 *plus de .XX.*^{m} *en i ot mort a glaive,* D^2 *plus de .XX.*^{m} *en y ot morz des autres.* Les vers 163 et 1622—23 restent intacts. Quand même cette corres-

pondance entre C^1 et D^2 ne ferait que rendre probable l'indépendance de D^2 à l'égard de D^1, la comparaison des leçons suffirait pour montrer que notre opinion est juste. Car il y a un certain nombre de passages où C^1 et D^2 s'accordent contre D^1. Les voici: 24 C^1D^2 *amot*, D^1 *son sort*, 35 C^1D^2 *mamot*, D^1 *mamoit*, 63 C^1D^2 *perdois* (*perdes*), D^1 *perde* (fautif), 130 C^1D^2 *chartre* D^1 *chambre*, 165 C^1D^2 *pris fu garin danseune la large*, D^1 *après ce terme fu pris en un voyage* ‖ *guerins li preus danseune la large* (faut., l'introduction ne parle d'aucun voyage), 348 C^1 *et li conte et li per*, D^2 *li baron et li per*, D^1 *li demaine et li per* (*demaine* mauvais, occasionné par le verbe précédent), 392 C^1D^2 *reverrai*, D^1 *reverras* (faut.) etc.

D'autre part, on voit facilement que D^1 ne peut avoir été copié sur D^2; l'absence, dans D^2, des vers 1012, 13, 14 et 1158 prouve cela clairement. Par conséquent, D^1 et D^2 sont indépendants l'un de l'autre.

Cela admis, on comprend que la valeur du manuscrit D^2 augmente considérablement. C'est pourquoi nous croyons utile de parler d'une circonstance intéressante qui concerne ce manuscrit en lui-même. Page 43, dans les notes du manuscrit D^1, les éditeurs disent: »Le vers 689 termine le fol. 113 v°. Le fol. 114 paraît être d'une autre main» etc. Page 47: »Ces 'incidences', qui paraissent être de la même main que *Les Enfances Vivien*, occupent les f°s 115 r° à 169 r°.» Page 51: »Le vers suivant du manuscrit 24369 correspond au vers 891 du manuscrit de

Londres». Comme tout cela nous a paru fort obscur, nous avons examiné très soigneusement les écritures de ces f[os]. Il est évident que le fol. 114 est d'une autre main, mais, pour les incidences (*Le Siège de Barbastre* et un autre épisode), nous ne croyons nullement qu'elles soient écrites par le copiste de Vivien. Il est plus difficile de dire où s'arrête l'interpolation de ce nouveau scribe, car il est hors de doute que c'est le copiste de Vivien qui a écrit la dernière partie de la chanson. Nous pensons que la main de ce dernier recommence fol. 170 r°. Or, cela s'accorde très bien avec trois circonstances importantes. D'abord on ne peut guère dire que la concordance entre D^1 et D^2 recommence au vers 891. Selon nous, ce n'est qu'au vers 927, qui est justement le premier vers du fol. 170. Puis, en examinant la versification, on trouve qu'à l'exception de la première laisse, où pourtant une tendance à la rime commence à s'accuser, tout ce qui est entre les f[os] 114 r° et 169 r° est *rimé*, tandis que les assonances ne tardent pas à recommencer avec le fol. 170 r°. Enfin, le fol. 170 diffère sensiblement, par la couleur de l'encre, des f[os] précédents. La question de savoir si le fol. 114 est écrit par un troisième copiste, ou s'il est de la même main que les f[os] 115—169, est encore plus difficile à résoudre. Au premier abord, la dernière hypothèse semble peu probable, les caractères de ce fol. étant plus grands et plus écartés les uns des autres. Pourtant, à en juger par la forme de la lettre *a*, sur

laquelle nous fondons surtout les opinions exprimées ci-dessus, il n'est point impossible que les f°s 114—169 soient de la même main. Le nouveau copiste, désirant se distinguer du premier, ou pour toute autre raison, aurait employé des lettres plus grandes dans son premier fol. Si cela est vrai, l'explication est des plus simples: un copiste, voulant introduire les incidences, a coupé en deux le manuscrit D^2, et, après avoir arraché un fol. (environs deux centaines de vers ont disparu), il a remanié le texte avant et après son interpolation.

Quand même le fol. 114 serait vraiment d'une troisième main, ce fait ne serait pas trop singulier.

Pour revenir à nos deux manuscrits, il va sans dire que D^1 et D^2 descendent d'une source commune, que nous désignons par la lettre *d*. Comme ces deux manuscrits sont très étroitement liés, nous n'hésitons pas à dire que tous les deux descendent directement du manuscrit *d*. Ajoutons que les déviations de D^2, si on le compare à C^1 et D^1, ne sont ni très nombreuses ni très graves, consistant pour la plupart en ce que le copiste a remplaçé des expressions archaïques par d'autres plus modernes, ainsi: 83 C^1D^1 *a droiture*, D^2 *sans mesure*, 169 C^1D^1 *icelle*, D^2 *la pute*, 186 C^1D^1 *dame cor entendez*, D^2 *vaillant dame entendez*, 194 C^1D^1 *que il vous dist assez*, D^2 *qu(e)il vous dist sai assez* etc. Par conséquent, nous avons constaté l'existence d'un manuscrit *d* que nous allons comparer aux manuscrits A, B et *c*,

attendu que nous le connaissons suffisamment par ses deux copies D^1 et D^2.

Il apparaît au premier coup d'œil qu'il faut mettre à part le manuscrit B. C'est que, d'abord, il offre un début tout à fait différent de celui des autres; puis, il y manque des laisses entières, p. ex. XVIII et XIX, et quelquefois deux laisses sont réunies en une seule, p. ex. X et XI; ensuite il possède des passages considérables qui ne se retrouvent pas autre part, p. ex. laisse XXIII et les deux dernières laisses du manuscrit; enfin chaque laisse se termine par un vers hexasyllabique qui manque dans les autres manuscrits. Nous pouvons donc l'écarter, sauf à le reprendre plus tard. Alors, il nous reste les manuscrits A, *c* et *d*, qui ont dû être à peu près contemporains.

La question que, d'abord, nous devons nous poser est celle-ci: ces manuscrits sont-ils indépendants l'un de l'autre? Comme nous le verrons tout à l'heure, leurs lacunes présentent des rapports trop compliqués, pour que nous puissions en tirer des conclusions pour la question qui nous occupe à présent. C'est pourquoi il est nécessaire de recourir à un autre moyen: les leçons. En effet, on trouve de nombreuses leçons où ces manuscrits s'accordent deux à deux contre le troisième. Nous citerons les plus frappantes.

A et *c* contre *d*:

248 *nel* — *nen* (fautif), 280 *brubant lacit* — *brubant lalose* (*lalose* est le dernier mot du vers précédent), 499 *ne davril ne de marz* — *ne dyver ne de mars,* 1107 *perron saint iaque* — *baron sain iaque* (faut.), 1111 *mes*

sa pensee ne volt que nus hom sache — mes il sapensse ne veut qne nus le sache, etc.

c et *d* contre A:

56 *que tu nen soies — seres* (faute contre la versification), 76 *voit — vint* (fautif), 129 *tienent en iustise — tienent et justise* (faut.), 176 *garin danseune la large — dan gairins a la barbe,* 264—65 *car en espaigne lont turc enprisone — car en espaigne lou tient enprisone* (faute assez curieuse, A ou son original a lu *lou tient* pour *lont turc,* et s'est trouvé obligé d'ajouter le mauvais vers: *un sarrasin de molt grande fierte*) etc.

A et *d* contre *c*:

158 *aspres — pesmes* (assonant avec *message*), 408—10 *ili . . . le — ele . . . la,* 508 *ars — fiers* (dans une tirade en *a*), 554 *fevre — frere* (faut.), 814 *c* a ajouté le mot *dex,* 1098 *donroie — donrai,* etc.

Donc, aucun de ces trois manuscrits n'est copié sur l'autre.

Cela établi, la question suivante s'impose: A, *c* et *d* sont-ils absolument indépendants l'un de l'autre, ou se forme-t-il entre eux des groupes? Effectivement, l'examen des leçons nous apprend que *c* et *d* constituent ensemble un groupe descendant d'un manuscrit indépendant de A. Pour le démontrer, il faut trouver des fautes communes à *c* et *d* qui n'existent pas dans A. Nous citerons ici celles que nous sommes parvenus à relever: *cd ice* pour *ceu* dans A, ce qui rend fautive la versification, 383 *c nas esperance, d nai esperance,* A *vas en espaigne,* A pré-

sente la bonne leçon, l'original de *c* et de *d* a lu *nas* pour *vas* et *esperance* (*esp'ance*) pour *espaigne*, *c* l'a copié fidèlement, tandis que *d*, qui fait souvent des corrections intelligentes, a changé *nas* en *nai*, 492 *c de lamour douce et si la regarda*, *d il lembraca et puis la regarda*, A *de la mort dote et si la regarda*, A a assurément la leçon originale, puisqu'elle se retrouve dans B, la source des deux manuscrits *c* et *d* a écrit *de l'amour douce*, expression fort mauvaise, pour *de la mort dote*, et *d* l'a changé en *il lembraca*, 1133 *c* et *d sestes*, absolument fautif pour *se suis* dans A.

Il n'y a qu'un seul passage qui paraît être en contradiction avec notre opinion, à savoir le vers 125 où A et *c* ont *bois*, leçon probablement fautive pour *bours* dans *d*. Cependant, il faut d'abord remarquer que cette faute — si, enfin, on peut l'appeler une faute — est très insignifiante; ensuite il est évident que cette concordance entre A et *c* contre *d* peut très bien être fortuite. Nous avons trouvé l'expression *bois et viles* dans d'autres chansons de la geste d'Aimeri.

Pas n'est besoin de s'occuper du manuscrit A par rapport à *d*, car on ne peut penser à réunir ces deux manuscrits sous une source commune indépendante de *c*.

Par conséquent, *c* et *d* forment ensemble un groupe qui provient d'un manuscrit contenant les fautes que nous venons de citer. Nous l'appellerons *x*.

Maintenant il faut voir si les lacunes confirment cette conclusion. Comme on pouvait s'y attendre

c et *d* ont en commun beaucoup de lacunes,[1] ainsi: 435—40 (bourdon) etc., et possèdent bien des passages qui manquent dans les autres manuscrits, p. ex. 37, 58, 66, 393, 538, laisse XXV (14 vers) etc. Ensuite, *c* et *d* ont chacun leurs lacunes, *c*: 1291?, 1298?, *d*: 154, 318, 382, etc. On voit que les vers manquant dans *c* sont très rares, ce qui prouve que *c* a bien conservé le texte de *x*. Les vers 1022—23 sont sans doute interpolés dans *c*; au contraire le vers 274 semble manquer dans A et *d* à cause de bourdon (*et* — *et*).

Jusqu'à présent, pas de complication, mais ici nous rencontrons une difficulté qui, au premier abord, paraît extrêmement grave. Nous avons dit que *c* et *d* d'un côté forment un groupe contre A de l'autre. Or il se trouve qu'il y a de nombreuses lacunes communes à A et à *c*. Après de longues recherches et plusieurs tentatives de dresser autrement le tableau de nos manuscrits, il nous reste la conviction qu'il n'y a qu'une explication possible de ce fait. C'est que les vers qui manquent en même temps dans A et *c* ne constituent pas de véritables lacunes: les passages correspondants dans *d* sont tous *des interpolations postérieures.* Cette explication semble d'abord très hardie, mais nous espérons montrer qu'elle est bien naturelle. La plupart de nos manuscrits se distinguent par une forte tendance

[1] Nous prenons ici le mot *lacune* dans la signification d'absence de vers, sans nous préoccuper de la question de savoir si ces vers ont existé dans l'original primitif.

à *l'amplification*. Le procédé le plus simple, ou, du moins, le plus facile à découvrir, dans ce genre, consiste à *délayer un vers en deux*. On prend ordinairement une expression du vers primitif, avec laquelle on forme un nouveau vers, en complétant de son mieux. Voici un exemple du manuscrit C^1, v. 763:

lors aprendroiz de lalun et del poivre.

Dans D^1 et D^2, ce passage correspond aux deux vers suivants:

lors aprendrez *sivre marchies et foires*
et si vendrez de lalun et du poivre.

C'est surtout le copiste de *d* qui trop souvent a eu cette regrettable idée, ainsi 409—10, 414—15, 465—66, 521—22, 648—49, 763—64, 1074—75, 1112 1113, etc. Il y en a quelques rares exemples dans A, p. ex. 504. On peut regarder la présence de tels vers comme une preuve de peu d'ancienneté.

Viennent ensuite les *répétitions* et *l'interpolation de vers purement insignifiants et d'expressions religieuses*, ainsi dans D^1: 310, 374, 650, 941, 1067, 1124, 1176, 1271, 1318, 1407, etc.; dans A: 1202 (voy. 1195), dans *x*: 58, 66; dans A et *x*: 121, 126, 128, etc. Quelquefois, le copiste ajoute des vers qui sont assez bons pour le récit, p. ex. 477 et 1061 dans *d*, mais, le plus souvent, ces tentatives sont malheureuses. Une grande partie de ces interpolations proviennent de ce que notre poème est conservé dans des manuscrits qui renferment beaucoup de chansons de la même geste: les copistes, ayant fréquemment écrit

une expression dans une chanson précédente, aiment à la répéter dans les chansons suivantes du même manuscrit.

Enfin, il y a dans notre texte, comme dans toutes les autres chansons de geste, des amplifications plus considérables et plus frappantes dont nous aurons l'occasion de parler plus bas.

Par ce travail continuel, insensible et presque inconscient des jongleurs et des copistes, un poème finit par acquérir une ampleur considérable, comme nous pouvons le constater dans les manuscrits des *Enfances Vivien.* M. G. Paris nous fait fort bien remarquer qu'une telle explication est d'autant moins hardie que notre chanson est assonancée: il était beaucoup plus difficile d'ajouter des vers en rime, et c'est pourquoi les chansons rimées sont mieux conservées.

Arrêtant ici cet exposé, nous n'hésitons donc pas à supprimer tous les passages qui appartiennent exclusivement à *d.* Par conséquent, la classification que nous avons proposée pour les manuscrits A, *c* et *d* n'est pas ébranlée par l'examen des lacunes.

D'un autre côté, il résulte aussi de notre discussion que les vers qui ne se trouvent que dans A sont aussi interpolés, p. ex. 999, 997, 1202, 1233, 1234—35, etc. Évidemment cela n'empêche pas qu'il n'y ait aussi de véritables lacunes dans nos manuscrits. Si, par exemple, un passage qui existe dans A et *d* manque dans *c*, il est évident que *c* présente ici une lacune proprement dite. Alors, on peut se

demander combien de vers il faut attribuer à l'original. Nous traiterons cette question plus tard après avoir recherché quel rapport il y a entre B et les autres manuscrits (p. 98).

Reste à décider si *c* et *d* proviennent directement de *x*. Le seul fait que *c*, à quelques exceptions près (1291, 1298 et 1022—23), est un manuscrit sans lacunes ni interpolations, prouve suffisamment qu'il est une copie extrêmement fidèle, donc directe. Le copiste de *d* a agi plus librement, mais, la différence entre *c* et *d* étant assez insignifiante, il est probable que *d* aussi descend de *x* sans intermède.

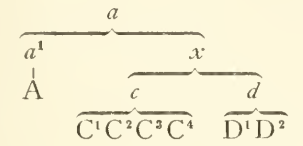
Nécessairement, les deux manuscrits A et *x* descendent à leur tour d'un manuscrit antérieur que nous appelons *a*.

Cependant, nous croyons qu'il faut supposer un manuscrit intermédiaire pour A. Car le texte de ce manuscrit offre tant de fautes (voy. p. 9, *c*, *d* contre A) et tant d'autres marques de négligeance qu'on ne peut guère les attribuer toutes à un seul copiste. Les lacunes s'élèvent à un nombre considérable, en même temps que le texte a souvent été changé volontairement; remarquez p. ex. les vers 603, 623—55, 947, 950—51, 953—61, qui sont en alexandrins. Bref, tout porte à croire que A n'est qu'une copie d'un manuscrit provenant de *a*. Nous désignons ce nouveau manuscrit par la lettre a^1.

Si a^1 et *x* sont des copies directes ou indirectes de *a*, nous ne sommes pas à même de nous prononcer sur cette question, vu que ces manuscrits

sont perdus. Cependant il est bon de supposer pour notre texte un nombre de manuscrits assez restreint, parce qu'ils se ressemblent trop pour être passés par les mains de beaucoup de copistes.

Alors, nous obtenons le classement suivant:



Enfin nous arrivons au manuscrit B.

La différence entre la rédaction que ce manuscrit représente et l'autre, est en peu de mots celle-ci. Selon *a*, *Garin*, père de *Vivien*, est fait prisonnier à Roncevaux. Son vainqueur est, par un pur hasard, un païen *Cador*, dont le père et l'oncle ont été tués par un des ancêtres de Vivien, du côté de sa mère *Heutace*. D'après le manuscrit B, Garin rencontre, en chassant dans un de ses bois, le roi *Mirados* qui est venu exprès pour se venger de Vivien, fils d'Ustace, dont le père, *Naime* de Bavière, avait tué le père et l'oncle de ce païen. Après un combat désastreux, Garin est mené en Espagne, à *Luiserne* selon *a*, à *Maldrane* selon B. Cette distinction est strictement observée partout, voy. 178—80, 159—64, 292—301.

Rappelons d'abord que M. *Gautier* dans ses *Epopées françaises*, vol. IV, p. 412, a exprimé l'opinion que le manuscrit B doit servir de base pour une édition critique, c'est à dire qu'il contiendrait la rédaction

originale, et que les autres manuscrits représenteraient un remaniement postérieur.

Or, c'est là la question la plus importante et malheureusement la plus difficile que nous présente l'étude de notre texte. Avant de continuer, nous ferons remarquer que B n'est qu'une copie de la rédaction qu'il contient. D'abord ce manuscrit offre des traits fort prononcés d'un dialecte du Nord, tandis que la rédaction même n'a certainement pas été écrit dans un tel dialecte; puis, il a de nombreuses fautes, surtout contre la versification, et, enfin, il possède des lacunes incontestables, p. ex. aux vers 118—119. Nous désignons son original par la lettre *b*.

Comme on le verra, il paraît que ni *b* ni *a* ne contiennent la rédaction originale de notre chanson. Cependant, nous croyons que c'est *a* qui s'en rapproche le plus, et que, par conséquent, il faut prendre pour base d'une édition critique un des manuscrits appartenant à cette famille.

Nous discuterons ici les raisons pour et contre notre opinion.

b ne contient pas la rédaction originale.

1°. En examinant la versification, nous trouvons que notre poème est assez bien conservé, car les assonances restent en général, tandis que, dans les manuscrits contenant d'autres chansons de geste, elles sont ordinairement changées en rimes. Or nous voyons qu'il faut faire exception justement pour les passages qui appartiennent exclusivement à B, dans

lesquels la rime l'a emporté plus ou moins. Voyez d'abord le début: dans la I^e^ laisse, ce ne sont que les deux derniers vers qui sont assonancés; parmi les 82 vers de la IIe laisse, 53 se terminent en — *is;* la IIIe laisse ne présente qu'une seule assonance, à savoir dans le dernièr vers; dans la IVe laisse, la moitié des vers (37 sur 73) montrent la terminaison — *ier.* Voyez en outre la laisse XXIII qui, dans B, est plus longue que celle de *a* de la moitié et possède à la fin des vers toute une autre terminaison, et qui, à quelques exceptions près, est rimée en — *es.* Il en est presque de même (rimes en *-es* et en *e*) d'une laisse au milieu de la partie non-imprimée (fol. 70 v°). Enfin, vers la fin de la chanson, ce fait saute aux yeux: les nombreux passages (voy. fol. 76 verso — fol 81 v°) qui ici sont propres à B sont rimés d'une manière encore plus frappante que les endroits cités plus haut.

Comme la tendance à la rime est une tendance postérieure, il est évident que cela nous fournit une preuve parfaitement sûre de ce que *b* n'est pas la rédaction originale.

On comprend facilement que c'est l'auteur de la rédaction *b*, non pas le copiste de B, qui a introduit les rimes. Ce serait un hasard par trop extraordinaire, si ce copiste avait rimé justement les passages propres à la rédaction *b*. Les preuves, du reste, abondent: le copiste de B était sans doute de Picardie, tout de même il n'y a pas, dans les vers remaniés, une seule rime picarde.

2°. Si *a* était un renouvellement fait sur *b*, on ne pourrait expliquer pourquoi l'auteur de *a*, dans la première partie de la chanson, aurait si soigneusement supprimé le nom *Mirados*. Car, dans les manuscrits de la famille *a*, ce n'est que vers la fin que le fameux amiral est appelé ainsi; dans le groupe *d*, ce nom se trouve aussi dans les rubriques. Observez que le nom Mirados se montre surtout dans les passages qui n'existent que dans B, voyez le début et les laisses XXII et XXIII. Si, au contraire, l'auteur de *b* a introduit plus tard ce mot, la chose est très simple.

3°. L'auteur de *b* fait revivre *Aimeri*, voyez le début, 159 et f°s 79—80. Excepté ces passages, rien ne nous fait supposer que le vieil Aimeri vivrait encore, car la chanson ne parle que de ses fils et du »linage quest d'Aimeri issu». Aussi les sept fils parlent-ils fièrement devant le roi Louis, tandis que leur père, qui devrait cependant avoir une grande autorité, se tait absolument. Il nous semble donc évident que l'auteur de l'original primitif a considéré Aimeri comme mort.

4°. Si *b* représentait la rédaction originale, sa langue devrait être plus archaïque que celle de *a*. Or, cela n'a pas lieu du tout, mais bien au contraire c'est B qui nous présente une langue un peu rajeunie.

Dans *a*, 379—80 *dame* en assonance avec *prendre*, 725—26 *dame: grande*, 735—36 *dame: iovente*, 747—48 *trente: dame;* B n'offre jamais une telle assonance.

Dans B, 30—31 *otroit: esfort*, 1065—66 *cotes: descroise*. Il est évident que l'auteur de Vivien a évité

de faire assoner *oi* < *ei* avec l'*o* primitif: dans la première partie de la chanson, on ne peut attribuer cette assonance à l'original qun'une seule fois, 1056—58. Alors, la rédaction où de telles assonances se présentent le plus souvent doit être postérieure.

Cependant, comme B n'est qu'une copie assez récente (de la fin du XIIIe siècle), nous attachons peu d'importance à cette preuve. C'est aussi pourquoi nous avons cru ne pas devoir mentionner la contraction si fréquente dans B d'une voyelle protonique avec la voyelle tonique, changement qui, dans notre manuscrit, constitue certainement une différence de dialecte. Seulement, nous avons voulu montrer que l'état de la langue ne peut point ébranler notre opinion.

5° Enfin le fait que *b* n'est conservé que dans un seul manuscrit plus jeune que les principaux manuscrits de la famille *a*, serait un peu singulier, si cette copie contenait la rédaction originale de notre chanson.

Par conséquent b est un remaniement postérieur.

Maintenant nous examinerons l'autre partie de la question: *a* ne contient pas non plus la rédaction originale.

1:o *a* et *b* possèdent un certain nombre d'allusions à différentes chansons de geste; mais elles se présentent plus fréquemment dans *a* que dans *b*.

Voici la liste des chansons que *a* et *b* paraissent avoir connues.

a:	*b:*
Chanson de Roland, 9—17, 159—64, 533—34, 1205—7.	Chanson de Roland, 205—8.
Couronnement de Louis, 419—428, fol. 194 r° (ms. A).	Couronnement de Louis, fol. 73 v°.
Covenant Vivien, 1518—19, fol. 192 v° (ms. A).	Covenant Vivien, fol. 71 v°.
Aliscans, 5, 215—20, fol. 192 v°.	Aliscans, fol. 71 v°.
Siège de Narbonne, 137—39, 190—91.	Siège de Narbonne, 137—39, 190—91.
Prise de Girone? 28—37.	Prise d'Orange. fol. 73 r°.

Il y a donc, surtout dans la première partie de notre texte plusieurs allusions qui sont propres à la rédaction *a*. Quelle que soit la valeur de ces passages, on ne peut dire qu'ils soient en général de simples interpolations de copistes, car ils existent dans tous les manuscrits de la famille *a,* sans qu'on en trouve plus dans un manuscrit que dans un autre. Cela prouve, du moins pour notre chanson, que les copistes n'avaient pas l'habitude de faire de telles interpolations. Ce sont donc des vers ajoutés par un remanieur. Alors il paraît bien que *a* soit un remaniement postérieur à *b*.

Cependant, il n'est pas impossible que quelques-unes de ces allusions, ayant existé dans la source commune

de *a* et de *b*, aient été supprimées par l'auteur de *b*. Comme ce remanieur a changé le début de la chanson, il a été obligé d'éloigner ce qui avait rapport au début original, d'abord les allusions à *Roland* aux vers 9—17, 159—164. Ensuite, il a dû supprimer l'allusion faite au *Couronnement Louis*, aux vers 419—428, car ce passage dit que Louis *estoit molt iones et enfes a cel terme*, tandis que le début nous a appris que

(156—57) li rois loeys qui franche ot a ballier
quant il le sot molt en fu courechies.

Nous croyons donc qu'au fond les deux rédactions ont contenu presque les mêmes allusions. Celles qui leur sont propres à chacune prouvent seulement que *a* et *b* sont deux rédactions bien distinctes qui ne peuvent dériver l'une de l'autre. Par conséquent, il est probable que ni *a* ni *b* ne contiennent la rédaction originale.

2:o Nous avons montré (p. 80) que l'auteur de *b* a considéré Aimeri comme vivant encore, en d'autres mots, il n'a pas connu la *Mort Aimeri*. Au contraire, *a* paraît avoir eu connaissance de cette chanson. En voici la preuve. Aux vers 624—32 *a* contient le passage suivant:

(ms. C^1) et herberga saint pere el pre noiron
et converti saint pol son conpaignon
qui envers lui fu ia si pesmes hom
et herberga en la meson simon (manque dans A)

la madeleine fist le verai pardon
(sainte Susane garis de fax tesmoing [manque dans A])
ionas sauvas el ventre de poisson
et daniel en la fosse au lion.

Le même passage se retrouve dans la *Mort Aimeri* sous la forme que voici:

(Du Parc, 1747—53)
Lo ber saint Pere meïs en pré Noiron
Et convertis saint Pol son compagnon
Jonas guaris el ventre del peisson
Et Daniel enz la fosse al lion
La Madeleine feïstes lo pardon
Quant herberjas dedenz l'ostel Simon.

Or, nous avons trouvé que ces vers sont empruntés au *Couronnement Louis,* Là, ils font partie d'une longue prière que fait *Guillaume* dans le fameux combat avec Corsolt où son nez fut coupé par ce dernier, si bien qu'il reçut le surnom de *Guillaume au Court Nez.*

Voici ces vers d'après l'édition de Langlois:
1014 Meïs saint Per el chef del pre Noiron
15 Et convertis saint Pol son compagnon
16 Jonas guaris el ventre del peisson
1018 Et Daniel enz la fosse al lion
994 La Madeleine feïstes le pardon
993 Et herberjas chiez le leproz Simon

Il est clair que deux personnes n'ont pu avoir indépendamment l'idée de choisir les mêmes vers dans cette longue prière et d'en invertir l'ordre presque de la même manière. Par conséquent, l'une a copié l'autre. Il n'est pas difficile de voir que c'est le passage de *Vivien* qui est copié sur celui de la *Mort Aimeri.* D'abord, s'il n'était pas ainsi, le vers en italique, qui a été ajouté par l'auteur de *a,* aurait été reproduit dans la *Mort Aimeri,* puis le *Couronnement Louis* et la *Mort Aimeri* emploient la deuxième personne, tandis que la chanson des *Enfances Vivien* se sert de la troisième, enfin les leçons confirment notre opinion, p. ex. *Couronnement Louis: Meïs saint Per, Mort Aimeri: saint Pere meïs, Enfances Vivien: herberga saint pere.*

Par conséquent, *a* a connu la *Mort Aimeri; b* en a ignoré l'existence. Or, comme la *Mort Aimeri* est assurément l'une des chansons les plus récentes de la geste d'Aimeri, cela semble prouver que *a* est postérieur à *b.*

Pourtant il est possible que *b,* étant même plus jeune que *a,* ait ignoré la *Mort Aimeri,* parce que cette chanson a été très peu connue (cf. l'édition de Du Parc).

Toujours est-il qu'on ne peut supposer que l'original ait connu la *Mort Aimeri.* Il faut donc avouer que *a* nous présente ici une trace assurée de remaniement.

3° Il y a, dans *a,* des épisodes qui ont bien l'air d'être interpolés, ainsi les laisses XVIII—XIX et

XLI—XLII (fol. 190, ms. A). Ici, la versification ne peut, comme pour les interpolations de *b,* nous aider à prouver que ces passages ont été ajoutés plus tard, mais il serait très étonnant, si l'auteur des *Enfances Vivien,* lequel certainement était un poète d'un talent peu commun, avait raconté des histoires si peu cohérentes avec ce qui précède et ce qui suit. Il en est ainsi particulièrement des laisses XVIII—XIX. Nous croyons que c'est là une très bonne preuve de ce que *a* représente un remaniement.

4° Le début de *a* contredit la tradition.

Selon les autres chansons. p. ex. *Aimeri de Narbonne,* c'était en retournant de la défaite de Roncevaux que le jeune Aimeri conquit Narbonne. Or, le début de *a* dit que son fils Garin fut fait prisonnier à Roncevaux, ce qui n'est pas raisonnable. M. G. Paris pense que peut-être le debut de *a* n'est pas non plus celui de l'original. On aurait pu trouver l'original dans un manuscrit dépourvu de la première feuille, comme il arrive souvent.

Cela touche une question d'une autre espèce, celle de l'âge du poème. Si, comme nous le croyons, la chanson n'est écrite qu'au commencement du XIII[e] siècle, son auteur, aussi bien qu'un remanieur, a pu la rattacher à Roncevaux, soit en violant arbitrairement la tradition, soit parce qu'il ne la connaissait pas trop. Si l'on pouvait faire remonter le poème beaucoup plus haut, comme le fait M. G. Paris, il est vrai que la chose serait bien plus difficile à expliquer.

Voici la raison principale qui nous oblige d'attribuer notre poème à une époque assez récente. Ni les chansons les plus anciennes de la geste d'Aimeri ni celles qui sont composées très tard, p. ex. *Aimeri de Narbonne* que Demaison place au commencement du XIII[e] siècle (voy. l'introduction p. 89) ne connaissent les *Enfances Vivien*. Nous pouvons donc fixer notre *terminus a quo* à l'an 1200.

Le *terminus ad quem* est fourni par le manuscrit A, qui paraît appartenir au milieu du XIII[e] siècle (voy. Demaison) Or, il résulte de nos recherches qu'il a existé un certain nombre de copies entre l'original et ce manuscrit. Nous devons donc faire reculer cette limite de quelques dizaines d'années. Par conséquent, nous plaçons notre chanson au *premier quart du XIII[e] siècle.*

Du reste il n'est pas difficile de trouver un peu partout des anachronismes plus ou moins graves.

Nous croyons donc que le début de *a* est aussi celui de l'original.

5° Le petit vers, qui est généralement une marque d'antiquité (cf. M. Gautier, Épopées fr., vol. IV, p. 21, note sur la geste de Guillaume), manque dans *a*.

C'est, paraît-il, ce fait qui a décidé M. Gautier à considérer *b* comme la meilleure rédaction, quoique, à propos du travail de Jonckbloet,[1] il explique très bien (Ép. l. c.) pourquoi une telle preuve ne peut être employée toujours.

[1] Guillaume d'Orange, chansons de geste des XI[e] et XII[e] siècles p. p. M. W. J. A. Jonckbloet, La Haye, 1854—1867.

Cette question si intéressante et d'une si haute importance pour toutes les chansons de la geste d'Aimeri mérite certainement d'être soigneusement discutée.

Tout d'abord, nous ferons remarquer qu'elle se présente un peu autrement, pour ce qui concerne notre poème. Car, si nous avons raison de faire remonter les *Enfances Vivien* à une époque assez tardive, l'origine de ce vers hexasyllabique ne nous regarde guère pour la classification de nos manuscrits.

C'est un fait bien connu qu'au XIIe siècle quelques-unes des chansons de cette geste étaient munies du petit vers, et qu'il manquait dans d'autres. Alors, il est naturel qu'un auteur au commencement du XIIIe siècle, voulant compléter le cycle, ait pu prendre les unes ou les autres pour modèle et que, par conséquent, la présence ou l'absence de ce vers dans notre texte ne prouve rien.

D'autre part, si l'on peut montrer que ce vers a été ajouté dans *b* ou supprimé dans *a*, cela doit jeter de la lumière sur la question de savoir laquelle des deux rédactions se rapproche le plus de l'original.

Nous sommes convaincus de ce que la source commune de *a* et de *b* n'a pas possédé le petit vers, et qu'il a été ajouté par le remanieur de *b*.

Voici les raison qui nous ont fait adopter cette opinion:

1. Presque toujours, le petit vers est dans un rapport si léger avec le vers précédent et d'une im-

portance si médiocre qu'on pourrait le supprimer, sans qu'un lecteur s'en aperçût, ainsi:

v. 74 *a:* et gairin plore qui soffre lou tormant
b: garin plora qui soffri les ahans
ki molt sont angoisseuses

365 *a:* qant ot ce dit do cuer vait sospirant
b: qant ot che dit del cuer va sospirant
et des els en larmoie

2. Dans *Guillaume d'Orange,* vol. II p. 195—97, Jonckbloet a montré que souvent, quand un remanieur supprime le petit vers, il le remplace par d'autres. Dans notre chanson on trouve au contraire que, si ce vers est éloigné, la fin des laisses est la même dans les deux rédactions. Non seulement *a* n'a pas délayé les expressions, mais c'est *b* qui l'a fait. Voyez, outre les exemples cités ci-dessus, les passages suivants:

v. 349 *a* por Vivien fu dolant lou barne
b: les dus les contes ont de pitie plore
et puis apres a Vivien parle
a guillaume son oncle

483 *a:* Kant ci mestuet laissier mon gentil fil
b: quant me covient mon fil ichi laissier
que iou tant fort amoie

768 *a:* ne li dist mie sa pansee ans li coile
b: ne li dist mie son pense ains li choile
tot cois se taist li enfes

Il en est de même des vers 403, 471, 516, 760, 826, 1402, 1783, etc.

Quelquefois le remanieur a été obligé d'ajouter un vers ordinaire pour former la transition, ainsi: 93, 350, 1054, etc.; çà et là, il a aussi changé un peu le texte, p. ex. au vers 43, etc. Parfois, il est vrai, c'est *a* qui contient plus de vers que *b*, mais dans ce cas, nous avons affaire à des interpolations évidentes de plusieurs vers, p. ex. 484—86, 1069—72, 1109—11, 1209—15, qui n'ont aucun rapport avec ce que raconte le petit vers; dans d'autres passages, il est possible que *b* a pu abréger le récit.

Nous considérons donc le petit vers comme ajouté postérieurement dans la rédaction b.

Par conséquent, le résultat de notre examen est celui-ci: *a* et *b* sont tous les deux des remaniements de l'original primitif; cependant, comme l'auteur de *a* s'est borné à des changements peu considérables — interpolation de quelques épisodes et d'un certain nombre d'allusions à d'autres chansons — à côté de ceux qu'a fait l'auteur de *b* — qui a changé le début, ajouté bien des passages, surtout vers la fin, et introduit le vers hexasyllabique — il faut regarder *a* comme la rédaction la plus rapprochée de l'original, donc comme la meilleure.

Reste à décider les rapports entre B et les manuscrits de la rédaction *a*. Comme ou pouvait s'y attendre, il se trouve que B offre le plus de similitude avec le manuscrit le moins long de la famille *a*, à savoir A. On n'a qu'à jeter un coup d'œil sur les pages 52—53, 66—67 et 80—81 de l'édition

pour s'en convaincre. Alors, nous pouvons nous dispenser de communiquer des preuves détaillées,

Cette concordance entre B et le manuscrit le plus court de la rédaction *a* nous fournit évidemment une preuve surabondante de ce que la chanson a subi un élargissement considérable dans les manuscrits du groupe *x*.

Comme *a* et *b* sont des rédactions indépendantes l'une de l'autre, il faut qu'ils remontent tous les deux à un manuscrit antérieur qui, probablement par quelques intermèdes, en est la source commune. Nous le désignons par la lettre o^1. On verra plus tard si o^1 est l'original primitif.

Maintenant se présente une très grande difficulté que nous ne pourrons expliquer que par une conjecture assez hardie. C'est qu'il y a quelque passages où B et *d* vont ensemble contre A et *c*, ainsi: 51—52, qui manquent dans A et *c*, rappellent un peu les vers correspondants dans *d*, 240 qui n'existe pas dans A et *c*, ressemble à un mot près au vers 240 dans *d;* 1049, manquant dans A et *c*, se retrouve dans *d* presque sous la même forme, 933—38 manquent au contraire dans B et *d;* 148, B: *il trespassa les terres et les marches,* d: *trespasse viles teres* (D^2: *et bours*) *et mainte marche,* A et *c: trespasse anjou et poitou et navarre,* 187 B et *d: ensaignes,* A et *c: noveles,* 318, B et *d: li demaine et li per*, A et *c: et li conte et li per,* 1225 B et *d: crassai* (*croissait*), A et *c: tresai.*

Peut-être pourrait-on expliquer chacun de ces passages indépendamment l'un de l'autre et d'une manière à peu près satisfaisante, surtout quant aux lacunes, mais leur présence simultanée exige forcément une explication commune. Il y en a aussi qui, malgré nos tentatives, resteraient parfaitement incompréhensibles. Comment, par exemple, expliquer la concordance de B et de *d* au vers 148? On pourrait croire que *teres et marches* est une expression fréquente dans les chansons de geste, mais il paraît que non, puisque nous n'avons pu la retrouver nulle part dans les chansons appartenant à la geste d'Aimeri.

Disons tout de suite qu'on ne peut pas rapprocher B de *d*. Une telle hypothèse nous conduirait à des combinaisons plus ou moins absurdes qu'il ne vaut pas la peine de discuter.

Nous sommes donc obligé de supposer que l'auteur de *b* a connu quelque manuscrit de la branche *d*, ou bien que le copiste de *d* a vu un manuscrit de la rédaction *b*. Il nous semble que la première hypothèse est plus probable, parce qu'il n'est pas trop étonnant qu'un remanieur ait eu deux manuscrits sous les yeux. Par conséquent, nous risquons la supposition que l'auteur de *b* ait connu un manuscrit du groupe *d*.

Voici pourquoi, selon nous, cette explication est la plus acceptable. Si l'absence des vers, 240 et 1049 dans A et *c*, était fortuite, il est clair qu'ils auraient dû exister dans l'original. Mais il n'est

pas difficile de voir que ces passages sont très suspects, car ils constituent de mauvaises répétitions ou ne sont que des délayements des vers voisins. Alors, il est plus naturel de supposer que *b* les a puisés dans un manuscrit du groupe *d*, qui est riche en amplifications de cette espèce.

Du reste, il n'est pas si rare qu'un copiste connaisse deux manuscrits. Ainsi, une note intéressante dans le manuscrit D^1 nous apprend avec certitude que le scribe a eu connaissance d'un manuscrit, qui, assurément, n'a pas été son original. Cette note est imprimée à la page 55 de l'édition (cf. aussi Du Parc, p. VI): »En tant que vivien fu avecques la marcheande fu li sieges de barbastre et li couronnemens de guibert Et la bataille des saietaires si fu quant rainouart fu moines mais par ce que il ni a fait nul incidences est chascus liurez mis por soi et non pas en ordonande».

Le copiste de D^1 a donc connu, outre son original, un manuscrit où se trouvait la même interpolation que dans D^2. Quand même D^2, comme le dit Demaison (p. XXXV) serait plus ancien de quelques années que D^1, il est peu probable que cette note vise D^2, car il est évident que le *Siège de Barbastre* n'a été interpolé qu'un certain temps aprés la rédaction de ce manuscrit. Désignant ce nouveau manuscrit par la lettre *y*, nous le plaçons quelque part dans le groupe *d*.

Quant à la concordance signalée dans l'édition (p. 45) entre B et les passages remaniés du manus-

crit D^2, elle est sans importance; on peut en trouver autant dans les copies les plus différentes.

Sur la rédaction en prose il n'y a presque rien à ajouter à ce qu'en dit M. Gautier dans les Épop. fr. vol. IV, p. 413. Comme elle ne peut trancher nos hésitations en aucun point, nous nous contenterons de citer M. Gautier.

»Il (l'auteur de la rédaction en prose) avait sans doute sous les yeux quelque manuscrit semblable au manuscrit 24369 (= D^2), dans lequel on avait eu l'idée singulière d'intercaler le *Siège de Barbastre* au milieu des *Enfances Vivien*. Il a été plus hardi: il a placé bravement toute l'action du *Siège de Barbastre avant* celle des *Enfances* et a fait figurer dans le dernier poème les personnages du premier.»

Nous croyons aussi que cette rédaction est faite sur un manuscrit appartenant à la branche *d*. Ainsi, au vers 39, *d* est d'accord avec les manuscrits en prose (p. 2 de l'édition).

Ajoutons que P^1 et P^2 paraissent être des copies directes d'une source commune, que nous appelons *p*.

Une dernière question attire notre attention: o^1 est-il l'original primitif? Nous ne le croyons pas. *A priori*, vu le grand nombre de manuscrits perdus, on peut supposer qu'il a existé quelques copies intermédiaires; et un passage qui se trouve dans les deux rédactions, nous permet en effet de constater l'existence d'un tel manuscrit. Dans le manuscrit

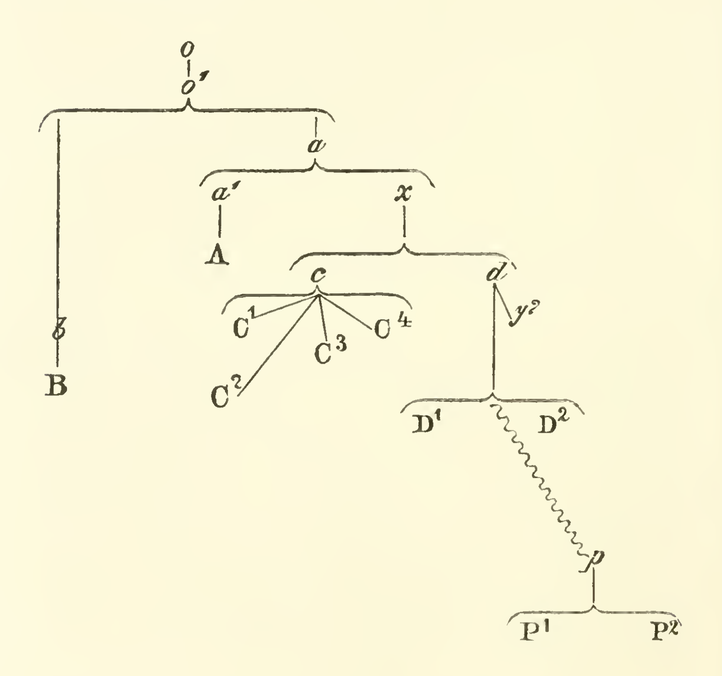
A, fol. 192 v°, on lit les vers suivants, qui se retrouvent dans B, fol. 71 v°:

dignes reliques fist illoc aporter
tantost jura cant il fut desarmej
ne fuira mais por turc ne por escleir
loing dune lance ne deux pies mesureis
et il no· fist puis fut bien eureis
bien tint son veu ne la mie trespassej
en aleschans ou fut debaretej
illoc locidient sarrazin et escleir
ne fust li vos que il avoit vaej
de la bataille se fust bien eschapej
li cuens guillelmes i fut debaretej
gautiers de termes et bertran lo sanej

Comme on le voit, ces vers font allusion au *Covenant Vivien* et à *Aliscans*. En général, il est assez difficile de déterminer si un passage de ce genre appartient à l'original, ou si c'est une interpolation. Nous pensons que les allusions faites par un auteur sont plutôt inconscientes, voy. p. ex. les vers, où Garin parle du *Siège de Narbonne*. Celle-ci, au contraire, est évidemment faite avec dessein, et ne peut guère provenir que d'un remanieur. Il est à supposer qu'elle est l'œuvre du premier copiste à qui soit venue l'idée de faire un manuscrit cyclique.

Nous regardons donc o^1 comme un manuscrit intermédiaire entre les deux redactions *a* et *b* et l'original, que nous désignons par la lettre *o*.

Enfin, nous pourrons établir la classification complète de nos manuscrits. Par la longueur des lignes, nous indiquons les différences approximatives de date. Les manuscrits qui nous sont parvenus sont désignés par des majuscules, ceux qui sont perdus par des minuscules.



Voici un résumé de notre opinion sur la marche de la chanson entre les mains des copistes: Un auteur de l'Ile-de-France, ou peut-être un poète

d'une autre province, lequel s'est servi du dialecte de l'Ile-de-France, a composé les *Enfances Vivien* au commencement du XIIIe siècle. Sur une copie secondaire, o^1, on a fait deux remaniements, *a* et *b*, dont le dernier s'éloigne beaucoup plus de l'original que le premier. La rédaction *b* ne nous a été conservée que dans une seule copie, B, faite par un scribe picard. L'autre, *a*, a poussé quelques branches dont deux, a^1 et *x*, peuvent être suivies dans leurs développements. Le manuscrit a^1 a dû être une copie relativement exacte, tandis que *x* a considérablement amplifié le texte; a^1 aboutit au manuscrit A, écrit par un copiste de l'Est, mais *x*, de son côté, a donné naissance à deux groupes, *c* et *d* dont nous avons longuement parlé plus haut. Enfin, un manuscrit du groupe *d* a été employé par un prosateur du XVe siècle.

Quel est donc le résultat de ce travail? En d'autres termes: quel manuscrit doit servir de base pour une édition critique? Nous avons essayé de démontrer que la rédaction *a* est celle qui se rapproche le plus de l'original. Par conséquent, il faut se décider pour l'un des manuscrits de cette famille. Or, comme *b* est une rédaction indépendante de *a*, il est évident que le manuscrit de la famille *a* qui présente la plus grand similitude avec *b*, doit être le meilleur. Nous avons déjà dit que c'est A. *Par conséquent, A doit servir de base pour une édition critique.*

Malgré les défauts de A, cette conclusion est,

on ne saurait le nier, naturelle et simple. Si la meilleure branche d'une chanson nous est conservée dans une copie médiocre, cela n'empêche pas qu'il ne faille lui attribuer le plus d'autorité. Du reste, les fautes nombreuses du manuscrit A sont, au fond, peu graves, car elles sont assez grossières pour être facilement reconnues.

Enfin, nous ferons remarquer que le manuscrit A a l'avantage d'être le plus ancien de tous les manuscrits: il remonte au milieu du XIII siècle, voyez Demaison et Langlois. Aussi la déclinaison y est-elle assez bien conservée, tandis que, dans tous les autres, règne une confusion complète.

En tout cas, il sera très difficile de faire, à l'aide de nos manuscrits, une édition critique des *Enfances Vivien*. Voici, en gros, comment nous nous figurons le procédé à suivre. Tous les vers du manuscrit A qui se retrouvent dans B, ont incontestablement appartenu à l'original. Il en est de même des passages qui manquent dans A, mais qui existent en même temps dans B et *x;* alors, ils doivent être ajoutés au manuscrit A. Quant aux vers qui se trouvent dans *a* et manquent dans *b* et *vice versa,* l'éditeur, malheureusement, devra presque toujours hésiter, mais il serait bon de ne changer le texte de *a* que dans les cas absolument sûrs. Ainsi, il faut surtout se méfier des bourdons, p. ex. dans B: 973—79, 1196—1202, etc., dans *a:* 224—235?

Nous donnerons, en finissant, quelques laisses contenant l'un des plus beaux passages de notre

chanson. Nous ne ferons dans le manuscrit A que les changements qui s'imposent nécessairement par l'examen des autres manuscrits. C'est à dessein que nous avons exclu la laisse X, quoiqu'elle fasse partie de ce passage, car elle se trouve dans un état peu satisfaisant dans les deux rédactions. Du reste, on peut sans inconvénient la laisser de côté.

Voici les événements qui précèdent: Garin est prisonnier en Espagne chez un païen. Celui-ci lui promet la liberté à condition qu'il lui livre son fils Vivien. D'abord Garin refuse avec dédain, mais, après de longues tortures, son courage l'abandonne, et il envoie à Anseüne un messager chargé de raconter tout à sa femme Heutace. Celle-ci, ne sachant que faire, va demander conseil à Paris, à la cour du roi Louis, où se trouvent le célèbre *Guillaume* et les autres frères de Garin. Enfin, Guillaume déclare que le jeune Vivien doit aller en Espagne: c'est le devoir d'un fils de se sacrifier pour son père. Le noble enfant, plus héroïque que son père, n'hésite point, et Guillaume jure de le venger.

Mais la malheureuse mère, luttant entre son dévouement à son époux et son affection pour son fils, comprenant que toute résistance de sa part serait inutile, exhale sa douleur de la façon la plus touchante. C'est cette plainte d'un cœur partagé entre la révolte et la résignation, pleine d'une tendresse infinie que nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs.

(Édition de Wahlund et Feilitzen, p. 25.)

XI.

Filz Vivien, ce dist la gentis dame,
ne vos envoi, bels filz, por armes prendre,
ne por halberc, por escut, ne por lance,
mais por la mort dont ie suis a fiance.
Fils Vivien, por ce vas en Espaigne;
li sarrazin en prendront la venience,
filz Vivien, de vos beles enfances,
qui molt estoient dolces et avenantes.

XII.

Filz Vivien, or prendrai de ton poil
et de ta char, des ongles de tes dois,
qui plus sont blanc que hermine ne nois,
enpres mon cuer les lierai estroit,
ses reverrai as festes et as mois.
Encor me membre, bels filz, del mot cortois
que me deïstes, n'a mie encor un mois;
dedens ma chambre seïstes ioste moi,
quant ie ploroie dan Garin lo cortois,
vos me deïstes: »Bele mere, tais toi,
la mort mon pere que me ramentevois,
se ie vif tant que porte mes conrois,
parmi Espaigne ne porra remanoir
que la venience tote prise n'en soit.»
Lors oi-ie ioie, bels filz, adont de toi.

XIII.

Filz Vivien, la gentis dame dist,
tu fais ausi con l'aignelet petit
qui laist sa mere, quant voit lo louf venir,
et il i trueve si tresmale merci
qu'il le mengue et met tot a declin
or vendra pasques, une feste en avril,
cil damoisel sont chaucie et vesti,
vont en riviere por lor gibier tenir,
en lor poinz portent falcons et esmeris
ne te verrai ne aler ne venir.
He mort! car vien, si me pren et oci!
duel et domage est or mais, quant ie vif!



LA PHILOLOGIE FRANÇAISE

AU TEMPS JADIS

DEUX DISCOURS

SUR LA NATION ET LA LANGUE FRANÇAISES

FAITS PAR DES FRANÇAIS

ET DATANT DE LA FIN DU XVI[e] SIÈCLE ET DU COMMENCEMENT DU XIX[e]

RÉIMPRIMÉS

D'APRÈS LES ÉDITIONS ORIGINALES

DEVENUES RARISSIMES

PAR

CARL WAHLUND



I

NOTICE

SUR

GUILLAUME RABOT,

ORATIO DE GENTE ET LINGUA FRANCICA.

Par CARL WAHLUND

Jusqu'à ce jour, on n'a rien écrit, que nous sachions, sur le *Discours* dont le titre vient d'être indiqué; et son auteur, qui appartenait sans aucun doute à l'illustre famille dauphinoise des RABOT, a été à peine nommé dans trois ouvrages pendant ces trois derniers siècles. Le titre du livre ne figure ni dans la *Collection* de NIC. BASSÉE, [1] ni dans les trente mille articles du *Catalogue* de GEORGES DRAUD, [2] et de nos jours, le livre lui-même est fort rare: à Paris, aucune des grandes

[1] N. BASSÆUS, *Collectio . . omnium librorum . . qui . . ab anno 1564. usque ad . . an. 1592 . . venales extiterunt.* Francofurti, 1592, in-4°.

[2] G. DRAUDIUS, *Catalogus officinalis, in quo . . libri . . recensentur, usque ad annum 1624 inclusive.* Francofurti, 1625, in-4°.

bibliothéques publiques ne le possède, ni la Bibliothèque nationale, ni la Mazarine, ni les Bibliothèques de l'Arsenal, de la Sorbonne et de Sainte-Geneviève. Le Musée britannique de Londres ne le possède pas non plus. [1] En Allemagne, on a constaté l'existence de trois exemplaires, à Halle, [2] à Berlin [3] et à Hambourg. [4] Quant à l'auteur,

[1] D'après une information qu'a bien voulu nous donner récemment, dans une lettre, *the Keeper of the Printed Books Department Mr* GEO. BULLEN.

[2] Bibliothèque de l'Université 374. 6. Renseignement dû à M. SUCHIER, descendant d'une famille française du Vivarais, et professeur à l'Université de Halle, qui a absorbé celle de Wittemberg en 1817. M. SUCHIER doit donc être considéré comme un des successeurs de RABOT. Malgré son obligeance, dont il nous a donné tant de preuves dernièrement, lors de notre visite, M. SUCHIER n'a pu nous fournir aucune indication sur la nomination de RABOT n isur son séjour à Wittemberg.

[3] Bibliothèque royale X b 4292. Nous devons ce renseignement à M. APPEL, notre ami et collègue, professeur agrégé à l'Université de Kœnigsberg. L'exemplaire de Berlin est absolument identique à celui que nous possédons nous-même, et dont on trouvera plus loin une reproduction photolithographique exécutée à Stockholm.

[4] Stadtbibliothek SDCI. 1. D'après les indications de M. le professeur STENGEL de Marbourg, l'un de ceux qui étudient avec le plus d'ardeur tout ce qui concerne l'enseignement de la langue française pendant les trois siècles qui ont précédé la nôtre. C'est aussi à l'obligeance de M. STENGEL que nous devons les renseignements qu'on trouvera plus loin sur les successeurs de RABOT à Wittemberg.

Nous profitons de l'occasion pour exprimer toute notre reconnaissance à deux Français dont le concours nous à été non moins utile et précieux. M. le pasteur ARNAUD, président du consistoire de Crest (Dép. de la Drôme, Dauphiné), dont nous n'avions pour-

GUILLAUME RABOT, il n'est point mentionné par des écrivains qui pourtant se sont occupés de la province de Dauphiné, et en particulier de la maison de RABOT, tels que NIC. CHORIER (1612—1692), *L'estat politique de la province de Dauphiné*. Grenoble 1671 et 1672, 4 vol. in-12. (Le tome III: *L'estat politique de Dauphiné, avec les généalogies des familles nobles de cette province*. Grenoble 1697; réimpr. 1873); GUY ALLARD (1635—1716), *La bibliotheqve de Davphiné, Contenant les noms de ceux qui se sont distinguez par leur sçavoir dans cette province, & le denombrement de leurs ouvrages, depuis XII. Siecles*. Grenoble, 1680, pet. in-12; *La vie de Jean Rabot, Conseiller au Parlement de Grenoble et Chancelier ou Logothète de Naples*. Ouvrage probablement antérieur à 1690, et publié pour la première fois (d'après le manuscrit inédit et anonyme donné à la bibliothèque de Grenoble par M. ANT. ALLARD, descendant direct de GUY ALLARD) par H. GARIEL, dans son *Delphinalia* du mois de mai 1852. Grenoble, 1852, in-8°, tiré à 120 exemplaires; P.-V. CHALVET (1767—1807),

tant pas l'honneur d'être connu, a bien voulu nous communiquer les indications biographiques et bibliographiques les plus curieuses et les plus circonstanciées sur la personne et les œuvres de GUILLAUME RABOT. Nous devons également rendre hommage à l'inépuisable bonté d'un ami de longue date, de l'éminent bibliographe dont parle en ces termes le successeur de DIEZ à Bonn, dans la préface de sa nouvelle édition du *Tretté de la grammere françoeze* de LOUIS MEIGRET: «*Quand il s'agit d'un écrivain du XVIe siècle il est impossible de passer sous silence le nom de M.* ÉMILE PICOT».

nouvelle édition de la *Bibliothèque du Dauphiné, par* GUY ALLARD. Grenoble 1797, in-8°; AD. ROCHAS, *Biographie du Dauphiné contenant l'histoire des hommes nés dans cette province qui se sont fait remarquer dans les Lettres, les Sciences, les Arts, etc. Avec le catalogue de leurs ouvrages.* Paris, 1856 et 1860, 2 vol. in-8°.

En terminant la *Vie de Jean Rabot* que nous venons de citer, l'auteur ajoute la note que voici: «*Je pourrois donner dans la suitte de ceste histoire toute la genealogie de la maison de* RABOT, *car je l'ay entiere entre les mains, extraite sur les titres que ceste familhe conserue; mais je la joindray dans l'histoire genealogique des anciennes familhes de Dauphiné, dont je feray bien tost part au public.*» Cette note vise, peut-être, un travail dont le manuscrit existe encore, qui a été publié sans lieu ni date (mais probablement à Grenoble, aux environs de l'année 1690) et qui ne porte que ce titre de départ: *Généalogie de la maison de* RABOT; livre dont on ne connaît qu'un seul exemplaire, une plaquette qui se trouve à la bibliothéque de Grenoble sous la cote: U, 3295 bis. Une autre œuvre, qui ne diffère guère de la précédente pour la forme et le fond, vient d'être publiée, sous le même titre, par M. JULES CHEVALIER dans le *Bulletin de la Société d'archéologie et de statistique de la Drôme,* Valence, in-8°, années 1884, p. 255—279, 310—411; 1885, p. 35—50, 185—205, 300—319, 377—392. Dans la préface, l'éditeur soutient d'abord que cette

Généalogie est incontestablement l'œuvre de GUY ALLARD, mais plus loin, année 1884 p. 360, il dit avoir trouvé, dans une ancienne copie du même travail, le nom de l'auteur de la *Généalogie de la maison de* RABOT, qui ne serait autre que JEAN DE RABOT, avocat général au parlement de Grenoble en 1645, conseiller d'État en 1662, qui mourut le 22 janvier 1664. (Cf. aussi le tirage à part de l'article en question, paru en 1886, à Valence, sous ce titre: *Histoire généalogique de la Maison de* RABOT, *par* JEAN DE RABOT, *conseiller au parlement de Grenoble,* annotée et publiée par JULES CHEVALIER.) Dans ces deux ouvrages (si tant est qu'il y en ait deux) du XVIIe siècle, on trouve non seulement d'amples renseignements sur la famille RABOT, mais aussi, et pour la première fois, quelques indications sur GUILLAUME RABOT.

La famille RABOT, originaire d'Upie, près Crest, où elle possédait des terres, notamment la terre de Salène (d'où le surnom de SALENIUS que GUILLAUME RABOT ajoute à son nom sur le titre de l'*Oratio*) a donné pendant des siècles au parlement de Dauphiné des magistrats célèbres, un président (ENNEMOND RABOT, en 1584), un avocat général (JEAN RABOT, en 1645, l'auteur de la *Généalogie*) et cinq conseillers; comme le dit CHORIER (éd. de 1697): «*La famille de* RABOT *a des officiers de la plus haute dignité dans le parlement de Grenoble, non seulement depuis deux cents ans, mais aussi sans interruption durant ce long espace de temps.*» En effet, l'histoire de

cette illustre maison se confond pendant deux siècles avec l'histoire même du parlement de Grenoble.

Dans un acte daté de 1349, l'année même où le Dauphiné fut réuni à la France, on voit un nommé PIERRE RABOT d'Upie qualifié noble. Il était lieutenant de la compagnie des gens d'armes du comte de Valentinois, Louis de Poitiers. Le fils de PIERRE, JEAN, 1ier du nom, fut intendant de la maison d'Aymard de Poitiers. Son fils, BERTRAND, était notaire impérial[1] à Crest, où il demeurait certainement en 1421. JEAN, fils de BERTRAND, le plus célèbre représentant de la famille et l'un des plus grands magistrats du parlement de Grenoble, naquit dans la première moitié du XVe siècle, et mourut à Avignon le 27 juillet 1500. Reçu docteur *in utroque jure* à l'université de Turin, le 3 septembre 1464, il fut nommé, l'année suivante, vice-sénéchal à Crest, et, quelques années après, conseiller au parlement, par lettres-patentes du 1ier juin 1471. Les rois Louis XI, Charles VIII et Louis XII lui accordèrent aussi leur confiance et l'employérent en diverses circonstances. JEAN eut quatre fils dont l'aîné, BERTRAND, fut nommé conseiller au parlement par le roi Charles VIII, le 3 août 1495. Il mourut le 7 décembre 1537. Ce BERTRAND avait épousé, le 6 février 1502, AGNÈS PECCAT, dont il eut cinq fils et sept filles. Le second fils fut notre GUIL-

[1] Voy. DU CHESNE, *Histoire générale des comtes de Valentinois et de Diois.* Preuves, p. 70.

LAUME, le professeur de Wittemberg. Il est clair que celui-ci se fixa en Allemagne pour cause de religion. GUILLAUME RABOT, né sans doute au plus tard vers 1530, a dû mourir avant le 15 mars 1589,[1] car, selon la *Généalogie* (Bulletin, etc., 1885, p. 310; tirage à part, 1886, p. 84): «*En l'an 1589 et le 15e de mars,* ENNEMOND RABOT *acquit de messire* JEAN RABOT, *protonotaire, son oncle, une maison située dans la rue de Bournolenc, que led. protonotaire* RABOT *avait eue de* GUILLAUME RABOT, *son frère.*» Or, ce JEAN RABOT avait survécu non seulement à son frère GUILLAUME, mais encore à tous ses autres frères, et il est mort dans un âge fort avancé.

Voici en quels termes parle de GUILLAUME la *Généalogie* (Bulletin, etc., 1885, p. 37, 38; tirage à part, 1886, p. 40, 41): «*Le second* (fils) *fust* GUILLAUME RABOT, *lequel estant a Paris prist party avec le comte palatin du Rhin, lequel luy donna le commandement d'une compagnie de chevaux legers, dans lequel employ il deceda, n'ayant laissé de sa femme qu'une seule fille, laquelle fust mariée à noble* (*Jacques*) *de Margaillan, seigneur de Mirebel, lequel*

[1] Les successeurs immédiats de RABOT, à Wittemberg, ne nous sont pas connus, mais les travaux de quelques-uns d'entre eux sont parvenus jusqu'à nous: ABR. DE LA FAYE, *Linguae gallicae et italicae hortulus,* Halle, 1608; *Horarum subcisivarum . . liber I,* Wittemberg, 1611, et *Institutiones linguae gallicae,* Jena, 1613; puis CONR. DÜRBALIUS Gallus linguae Gallicae prof. extr., *Oratio de Linguae gallicae utilitate et eiusdem discendae methodo,* Wittemberg, 1624.

du chef de sad. femme eust tous les biens dud. GUILLAUME.»

La *Généalogie* attribuée à GUY ALLARD (et écrite vers 1690) donne (p. 31) quelques détails supplémentaires sur GUILLAUME RABOT. «GUILLAUME RABOT, y lisons-nous, *se mit si fort dans les bonnes grâces de Frederic comte palatin du Rhin qu'il le mena en Allemagne et luy fit épouser une riche héritiere de ce pays, nommée* ANNE DELTER, *laquelle étoit fille de* JEAN DELTER *et* D'ELISABETH D'ANSEMBOURG *mariez, ainsi qu'il resulte des preuves de chevalerie quy furent faites* D'HENRY *et* SALOMON DE MIRIBEL DE MARGAILLAN *frères, petits-fils de lad.* ANNE DELTER *et* GUILLAUME RABOT *mariez; mais led. comte palatin étant décédé, les parents de lad.* DELTER *luy firent tant de traverses qu'il ne put jamais avoir la libre puissance de tous les biens de sa femme et surtout d'une grande succession qui luy étoit arrivée après son mariage, si bien qu'il fut obligé de revenir en Dauphiné avec sa femme, ou etant led.* CLAUDE RABOT *son frere luy rendit tous ses biens.*»

Le second (ou si l'on veut, le trosième) auteur qui donne quelques indications sur GUILLAUME RABOT, est MORÉRI (*Le Grand Dictionnaire historique,* tome IX, 1759, p. 6); en parlant des fils de BERTRAND RABOT, il cite «GUILLAUME, *seigneur d'Espernoul, capitaine d'une compagnie de chevaux-légers; & un autre de même nom, mestre de camp d'un régiment d'infanterie*».

Plusieurs des membres de la famille RABOT ont eu des goûts littéraires. C'est grâce aux soins de PIERRE RABOT, oncle de GUILLAUME, protonotaire apostolique et doyen de l'église de Die, que furent publiés en 1498, le bréviaire, et en 1499, le missel en usage dans le diocèse de Die. Ces deux incunables, vrais chefs-d'œuvre de typographie, furent imprimés par le célèbre typographe parisien JEAN DUPRÉ. (Voy. Suppl. à BRUNET, tome I, col. 1039.)

Le père de GUILLAUME, BERTRAND RABOT, qui fut commis, le 1ier novembre 1501, pour approuver et autoriser les statuts de l'université de Valence, est cité par LA CROIX DU MAINE (éd. RIGOLEY DE JUVIGNY, tome I, p. 84), mais le bibliographe ne mentionne que son nom, sans y ajouter l'indication d'aucun ouvrage.

Du frère aîné de GUILLAUME, LAURENT, on a des annotations sur les *Decisiones* du célèbre jurisconsulte dauphinois du XVe siècle, GUY PAPE, annotations jointes à diverses éditions, notamment à celles de 1607 et de 1630. LAURENT nous a encore laissé une description manuscrite de Grenoble, composée en collaboration avec un de ses collègues: *Gratianopolitane urbis descriptio; describebant Lauren. Rabotius, et Petrus Gilbertus senatores gratianopolitani, 1572.* (Bibl. nat. fds. frç. ms. 209, anc. 6863 2. 2. A, Lancelot 6).

Quant à JEAN RABOT, arrière-petit-fils du même LAURENT, frère de GUILLAUME, nous l'avons déjà

nommé comme auteur de la *Généalogie*. C'était un homme de grand savoir et fort éloquent: «*les manuscrits qu'il a laissez,* dit GUY ALLARD (Bibliothèque de Dauphiné), *en sont de seurs temoignages.*» Il existe de lui, à la bibliothèque publique de Grenoble, deux discours imprimés à Grenoble en 1660 et en 1661.

Pour en venir à GUILLAUME RABOT, nous avons de lui:

1° Trois lettres[1] adressées à CALVIN, et datées: Avignon 1550, Padoue 1553 et Strasbourg 1554; voy. *Thesaurus epistolicus Calvinianus* vol. IV, 1875; V, 1875 et VI, 1876 = tomes XIII, XIV et XV des *Opera Ioannis Calvini,* ediderunt BAUM, CUNITS et REUSS (renseignement communiqué par M. PICOT).

2° *Le Miroir d'Alqvimie de Rogier Bacon, philosophe tres excellent, traduit de latin en françois par un gentilhomme du Dauphiné.* Lyon, 1557 in-18°. A la page 3 est une épigramme au lecteur en vers, formant l'anagramme du nom de l'auteur du volume: GUILLAUME RABOT (JULES CHEVALIER, ouvr. cit.)

3° *Oratio de gente et lingua francica.* Wittemberg, 1572 in-8°.

[1] Nous donnons en appendice la première de ces lettres de RABOT, ainsi que la réponse de CALVIN.

APPENDICE.

LETTRES
DE G. RABOT A J. CALVIN
ET
DE J. CALVIN A G. RABOT.

I.

Rabottus Calvino.

Guillelmus Rabottus, dictus a Salena, Domino Ioanni Calvino S. P. D.

Fama quae undique decurrit et passim de te inter Christianos celebratur, decus et caritas quae te praesidio omnipotentis Domini nostri Iesu Christi perpetuo comitantur, impulerunt me, qui numine eiusdem atque misericordia a paucis diebus in numerum fidelium aggregatus et vocatus sum, ad te scribere: ut, quum dux fratrium sis nostrorum et pastor, velis pro tua humanitate in ecclesia quae apud vos est me recipere. Nam quum spiritus meus iam ibi sit collocatus, spero corpus meum peractis hic non diutinis quibusdam negotiis illum auxiliante Domino sequuturum. Interim te obsecro summopere ne in deprecationibus tuis illam iam de me conceptam memoriam

evanescere sinas: quo Deum magis mihi propitium sentiam, meque inter tantas daemonum insidias et rerum vicissitudines custodiat. Et quum aliquantula tibi supererit temporis opportunitas et sese commoditas offeret et occasio, quaeso ad me rescribas, ut me filium tuum tuarum auxilio literarum adversus huius saeculi deliramenta et pericula tueri possim. Et si quid est, dum vita fruemur, quod tua causa conari possim, precor existimes me tibi obsequentissimum tuique observantissimum fore, et vale.

Avenioni 17. Cal. Iulii 1550.

(Ex autographo in Archivis Thomanis Argentorati asservato.)

II.

Calvinus Rabotto.

Tametsi nos alter alteri de facie mutuo ignoti simus, quia tamen Christum in meo ministerio magistrum agnoscis, teque libenter ac placide subiicis eius doctrinae, haec mihi satis iusta causa est cur te vicissim pro fratre et condiscipulo amplectar. Caeterum quia ex literis tuis intelligo non ita multum esse tempus ex quo tibi Dominus evangelii sui luce affulsit, non possum amorem erga te meum melius testari quam si ad quotidianos exercitus te horter atque incitem.

Nam pietatis scintillas, quae in multis emicuerant, videmus statim evanescere quia flammam ipsi accendere negligunt: quin potius aut vanis mundi illecebris aut pravis carnis cupiditatibus exiguum illud lucis quod a spiritu Dei accensum est suffocant. Ne quid tibi simile contingat, primum danda est opera ut te serio in obsequium Domini addicas, deinde magis ac magis in sacra eius doctrina te confirmes. Sed quia hoc longius est argumentum quam ut literis comprehendi queat, satius est te ex fonte ipso haurire. Habes enim verbum Domini, in cuius lectione si te exerceas, ad summam vitae regendae nihil tibi deerit. Habes fideles commentarios qui tibi optimo erunt adiumento. Utinam aliquando ferret tua commoditas ut nos quóque inviseres. Nam profectionis, ut spero, te numquam poeniteret. Ubicunque agas, vide ut Dominum sequaris neque a recto scopo unquam deflectas. Vale, eximie frater et mihi carissime.

9. Calend. Augusti 1550.

Ioannes Calvinus tuus.

(Ex apographo Archiv. Thoman. Argent.)



ORATIO
DE GENTE ET LINGVA FRANCICA.

RECITATA

A NOBILI VIRO GVILIELMO RABOTTO SALENIO *Gallo Delphinate, Publico Gallicæ linguæ Professore, in Academia VVitebergensi, 3. Idus Februarij*

M. D. LXXII.



VVITEBERGÆ 1572.

ORATIO.



I Ethnicis ignaris doctrinæ de vero Deo, pium fuit ac religiosum ordiri actiones suas à compellatione ignoti numinis, & finem earundem referre eò, vt Deo grata fiant, quemadmodum versus Græcus præcipit: ἀρχὴν ἁπάντων καὶ τέλος ποίει θεόν: quantò id magis nos facere decet in Ecclesia, qui ex doctrina patefacta diuinitus, scimus quem Deum alloquamur in inuocatione, et ex mandatis promissisq́ voce diuina confirmatis, certi sumus non fore preces nostras irritas, & omnem vitæ cursum ita instituere iubemur, vt Deus celebretur.

Id cùm imprimis religiosè obseruatum esse didicerim, ab omnibus in hac Schola, exemplo ac more maiorum: mihi in hanc publicæ doctrinæ cathedram ascendenti, eò ardentius faciendum intelligo, quò pluribus destitui me adminiculis ac præsidijs reperio, ex ijs quæ

A 2 alios

alios ante me subleuarunt. Nam & hospes sum in Academia, imò in his terris & regionibus, imperitus rerum præsentium, inops cõsilij, amicorum egens, & nouo exemplo prodeo in publicum, traditurus præcepta linguæ peregrinæ, cuius in Academijs nullus hactenus fuit vsus. Quo ergo id consilio fiat, & vnde instituti huius ratio profecta sit, & quid spectetur, quæsituros & miraturos esse multos non dubito. Nec deerunt forsasse, quibus institutum omne, tanquam superuacaneum, & ab eruditarum Academiarum consuetudine alienum improbabitur: qui curiosa ingenia ab alijs magis necessarijs studijs abduci, & nouam quasi barbariem introduci clamitabunt. Omitto alia, quæ dissimulando præterire, quàm diluendo exagitare melius est. Ac preces antefero, vt quod bono rectoque consilio susceptum est, Deo benedicente optatos fructus pariat, & euentu felici sinistra iniquorum refutet iudicia.

Te igitur æterne Deus, Pater Domini nostri Iesu Christi, vero ardentique gemitu

gemitu supplex oro, vt munus docendi publicè mihi aggredienti, sancto tuo Spiritu adsis, & opituleris, regas & adiuues conatus & operas meas, vt prosint quamplurimis, seruituris aliquando Ecclesiæ aut Reipublicæ, & cedant ad gloriam diuini nominis tui. Hæc vota mea perfice Fili Dei Iesu Christe, mediator Dei & hominum, in societate indiuidua naturæ diuinæ & humanæ. Et tuere hanc Scholam, sedem veritatis tuæ ac rectorum studiorum, in qua locum mihi contigisse & potestatem factam esse publicè docendi, & lætor toto pectore, & tibi, vt autori primo ac præcipuo huius beneficij, gratias ago.

A votis ad alteram orationis partem venio, dicturus quædam, & de vocatione mea, & de argumento, in quo occupabitur opera prælectionis meæ. Conductum me esse scitote (Auditores optimi) ab Illustrissimo Principe, Duce Saxoniæ Electore, Domino nostro Clementissimo, vt in lingua Gallica discendi cupidos exerceam. Producor ergo

A 3 in publi-

in publicum, non mea aliqua curioſitate
aut polypragmoſine: ſed auctoritate
& mandato Principis præſtantiſsimi, &
literarum, ſtudiorum, pietatis, Eccleſiæ,
ac Reipublicæ amantiſsimi: cui vnicum
hoc curæ eſt, vt à teneris recta ingenia
paulatim inſtituantur, in ijs rebus, qui-
bus præparentur & inſtruantur ad gu-
bernationem, & ad vſum Eccleſiæ. Id-
circo nihil eorum prætermitti vult in
Academijs, quæ ad veram ſolidamq; ſa-
pientiam comparandam neceſſaria eſſe
exiſtimantur. Hoc etſi indicaſſe ſatis
fuerat, tamen et de origine, & de vtilita-
te linguæ, & de eo quod ſpectatur, pau-
ca adijciam.

Prudenter grauiterq; iudicat ſa-
pientiſsimus Princeps, verſaturo in ea
Republica, quæ complexa imperium
orbis Chriſtiani, cum gentibus diuerſis
fœdera & amicitias colit, non tantùm
artium plurimarũ, & veterum hiſtoria-
rum, ac linguarum præſidio opus eſſe:
ſed multò magis, explorata eſſe oporte-
re ingenia, naturas, linguam, ſtudia, iura,
leges, mores, formam iudiciorum, bel-
landi

landi consuetudinem, in iјs regnis, quæ & Germaniæ proxima & huic consociata vinculis sunt, & sapientia, artibus, studiјs, opibus, potentia antecellunt: & sine linguarum cognitione nulla posse commercia haberi. Certè, non minus accedentem ad gubernationem adiuuat scire, quæ acciderunt in regno Galliæ, quæ sit in eo forma gubernationis & iudiciorum, quæ fiant ibi ac gerantur, quàm quæ olim in Græcia aut in vrbe Roma euenerunt. At hæc coràm, singula exquirere & cognoscere, non promptum cuiuis est aut facile. Quibus igitur hæc facultas negatur, iјs cùm aliter quàm magistri opera subueniri & consuli nequeat, hac in parte ne quid desit Reipublicæ, dat operam. Intercedit autem Germaniæ cum nostra Gallia maior necessitudo, quàm cum vlla alia gente: non tantùm propter viciniam, & multiplicia commercia publica, pertinentia ad salutem et statum orbis Christiani, ac priuata: sed & propter naturarum similitudinem, ac sanguinis cognationem: Cuius & Strabo meminit,

A 4 τῦ φύ-

τῦ φύσεϛ (inquiens, vtrique Germani & Galli) καὶ τοῖς πολιτεύμασιν ἐμφερεῖς εἰσὶν, καὶ συγγενεῖς ἀλλήλοις. Sed postea plura arctioraq; vincula accesserunt. Franci enim, qui primi hoc regnum in Gallia condiderunt, originem à Germania traxerunt, & qui deinceps Monarchiam Romanam in Occidente restituerunt, Carolo Magno autore ac duce, Germaniam, Italiam & Galliam coniunxerunt. Qui verò nunc rerum in Gallia potiuntur, ab Hugone Capeto propagati, magno consensu inseruntur familiæ VVitechindi Saxonis, non obscura nec perplexa maiorum deductione. Ac constat, coniunctis armis harum duarum gentium, res maximas gestas esse. Duxerunt ingentes exercitus in Asiā, ex his collectos, aduersus Turcas et Saracenos, Godefridus Bilioneus, Balduinus, & plures alij, qui terram sanctam, Syriam, Mesopotamiam, & plures alias Asiæ prouincias recuperarunt. Cum Turcis etiam dimicarunt vtriq; sub Imperatore Sigismundo, quanquam infeliciter.

Deniq;

Deniq; cùm multa quotidie in=
cidant, respicientia communem statum
orbis Christiani, de quibus inter Impe=
ratores ac summos Imperij Principes, &
reges Gallicos tractari necesse est, lege
Carolina cautum esse scitis, vt Imperio
qui præficitur, linguæ Gallicæ sit gna=
rus. Extant & historiæ recentes pluri=
mæ, & res aliæ cognitione dignæ, quæ=
dam etiam necessariæ, lingua Gallica de=
scriptæ, quæ legi ab imperitis linguæ ne=
queunt. Et floret Gallia nostra studijs
omnis generis, quorum gratia aditur &
frequentatur à gentibus diuersis, atq; à
Germanis imprimis, studiosius ali=
quanto quàm Italia, vbi, sæuiente tyran=
nide Romani Pontificis, studia corru=
unt, & crescit cum impia prophanitate
barbaries.

Hos cùm peritiam linguæ secum
afferre vtile sit, omnino laude dignum
est consilium Illustrissimi Principis Ele=
ctoris, qui & progressuros præparari,
& non adituros Galliam, instrui vult,
aliqua linguæ vtilis ac necessariæ cogni=
tione, de qua re non dicam in præsentia
A 5 plura,

plura. Sed gratiam deberi optimo Principi iudico maximam, tanta cura ac solicitudine prospicienti, & consulenti discentium studijs.

De origine linguæ Gallicæ discrepant opinionibus homines docti: Nec eadē nostrorū est sententia. Et quæ fuerit ante Romana bella, aut vetustioribus etiam temporibus communis lingua gentis, & illa quando in vsu esse desierit, ac hæc ipsa, cuius nūc viget vsus, quando, & quibus occasionibus cœperit, deniq; quibus sit linguis idiomate quàm proxima, non facile est explicare. Hoc constat, quos Gallos Romani vocarunt, eos κέλτας & γάλατας Græcos appellasse, qui Celtarum nomine comprehenderunt gentes à Pyreneis montibus intra Alpes, Hercyniam, Sudetes, Carpathum, versus Meridiem & Oceanum ac mare Balthicum, ac Venetum versus Septentrionem, ad Pontum Euxinum vsq; habitantes. De quibus, Græcis certò compertum nihil fuit, nec Romanis ante subactam à Iulio Cæsare Galliam.

Primus

Primus hic enim, Galliam in partes tres distribuit, & Celtarum nomen solis medijs tribuit, cæteris exclusis. Imò & in ipsam Hispaniam nomen penetrauit, & Iberis Galliæ proximis inhæsit. Quod enim Iberis in ea regione, Celtæ admixti essent, incolæ, nomine ex vtroque composito, Celtiberi vocati sunt, vbi Catalauni deinceps consederunt. Iberos verò & metallicos homines fuisse, & ex Asia in Hispaniam, vestigandorum & eruendorum metallorum causa traiecisse, cum historia nomen conuincit, quod Hebrea origine fossores significat. Nec, cur Europæos ab Asiaticis ortos dubitem, video. Vbertate autẽ & copia auri argentiq;, venæ Hispanicæ antiquis illis temporibus anteferuntur Europeis vniuersis, quotquot in historijs memorantur. Posidonius affirmat, τοὺς τόπους ἐκείνους: θησαυροὺς εἶναι φύσεως ἀεννάου, ἢ ταμεῖον ἡγεμονίας ἀνεκλείπτου: & ex argẽtifodinis, ad nouã Carthaginẽ, Romanis in dies singulos viginti quinque millia drachmarum accessisse auctor est Polybius. Exhaustæ tandem assiduis effossionibus ita

ita exaruerunt, vt niſi flumina Iberus maximè & Tagus adhuc auri ramenta veherent, veſtigia antiquæ vbertatis nulla ſupereſſent. Quæ enim affluxerunt olim & exundarunt auro ſcrobes, prorſus interierunt obrutæ arenis.

Sed ad Celtas reuertor, de quibus, Gręcis præter nomen exploratum penè nihil fuit, ante Ionum Phocenſium in Galliam migrationem. Nomen ijs, quas dixi, gentibus tributum eſt. Nec Germanorum appellatio apud Romanos audita eſt ante Cæſarem. Expeditioni Cimbrorum enim, qui quinq; conſulares exercitus Romanorum deleuerunt, ac tandē à C. Mario circa aquas Sextias ad internecionem cæſi ſunt, non Germani, ſed Teutones, Ambrones & Tigurini interfuiſſe produntur. Vt ergo de vocabulis primo omnium coniecturas meas explicem, omittens fabulas de Celte, Galate, Celtibero, Franco, Bruto, & ſimiles, nomen Celtarum, κατὰ συγκοπὴν, exiſtimo ex Galatarum nomine factum eſſe. Galatarum appellationem genuit

genuit Gallorum nomen. Id verò ex
Germanico wallen natum eſt, quo ex-
teri & peregrinatores ſignificantur. No-
men hoc inde acquiſiuiſſe gentem, quæ
his terris conſedit, ratiocinor: quòd diu
multumq́ ſine certis ſedibus vagata ſit,
aut ſæpe domicilia mutarit. Hodie
& in ipſa Germania, memoriam nomi-
nis, VVeſtuali et Oſtuali conſeruarunt.
Gallos enim vtrosq́, tam Ciſalpinos
quam Tranſalpinos, Germanicè loquu-
tos eſſe, multa Hiſtoriarum argumenta
euidenter docent. Atq́ imprimis loco-
rum & perſonarum nomina propria.
Nam & Inſubrum, & Cenomanno-
rum Ciſalpinæ Galliæ gentium, & vr-
bium Mediolani, Veronæ, Bergomi,
& aliarum nomina, ſono ipſo ac ſignifi-
catu Germanica ſunt. Quas vrbes, ab
his colonis originis Gallicæ conditas
eſſe, hiſtoriæ memorant. Et haud ſcio
an non Thuſci Italici cum Tuiſconibus,
& Hetruſci cum Cheruſcis, eiuſdem
ſint, vt nominis, ita & originis: cùm du-
bium nō ſit omnem cis Latium Italiam,
cuius partem Galliam Ciſalpinam vo-
carunt,

tarunt, à Boijs, Senonibus, & similibus gentibus antiquitus possessam esse, quæ Germanicæ fuerunt. Senones certè, quos è Gallia in Italiam irrupisse, & Senarum vrbem extruxisse ferunt, non tantùm in Gallia, sed in Germania in hac ipsa Albis ripa, versus Magdeburgum sedes habuisse, indubitatò constat, vbi reliqua est metropolis gẽtis, Agendicum, seu vt Germani pronunciant, Acken, quo nomine Ptolemęus & Senonum Gallicorum Metropolin appellat. Brennum vocant historiæ, Ducem Gallorum, qui exercitu Romano ad Alliam fuso fugatoq;, vrbem ingressi, tecta omnia disturbarunt atq; incenderunt, & ciues intra arcem Capitolinam conclusos, septem totos menses obsederunt, tandemq; à Camillo reiecti & occidione occisi sunt. Brennus autem, idem est & significat quod Germanis mutata pronunciatione Brando, celebre in historijs multorum præstantum bellatorum nomen.

Centum & decem annis post hanc cladem, Galli Cambaule duce ingentes eduxe-

eduxerunt exercitus, quos poſtea trifa-
riam diuiſerunt. Ex his, eum qui in
Thraces & Triballos irruit, Cerethrius:
alterum, qui in Pæoniam contendit, ac
Græciam peruaſtauit, tandemq; in Pho-
cide cæſus & diſsipatus eſt, Brennus &
Acichorius: Tertium, qui in Macedo-
nes & Illyrios mouit, & ſigna cum Pto-
lemęo Ceranuo contulit, Bolgius duxit.
Nomina Ducum ſono ipſo Germani-
cam prorſus originem referunt. Sed ſi-
gnificata explicare, aut cognationem
cum appellationibus notis, ideo difficile
eſt, quòd deprauatio nimis procul ea á
ſono natiuo detorſit. Cambaules is eſt,
qui ſeu Haubaldus ſeu Gãdolffus: Bren-
nus, qui Brãdo: Acichorius, qui Sichar-
dus: Bolgium Pauſanias, Iuſtinus Bel-
gium vocat, vt è Belgis ortum fuiſſe ap-
pareat. At qui in Aſiam traiecerunt, hi
cùm diu vagati huc illuc, & nunc hos,
mox illos belli duces mercede ſecuti;
Attalicorum regum etiam, Bithynio-
rumq; ditionem incurſionibus vexaſ-
ſent, horum conceſsione eam terram
obtinuerunt, quæ ab ipſa Galatia dicta
eſt:

eſt, ac nominantur Trocmi, Toliſtobo-
gi, & Tectoſages, à quibus Teccenſis
Ducatus nomen retinuit. Sedes his an-
tiquæ in Gallia & Germania ad Her-
cyniam aſſignantur. Ducem habuerunt
Leonoriũ, quem Leonardum Germani
vocant. Iiſdem regio nomine & pote-
ſtate belli Pompeiani tempore præfuit
Deiotarus, qui vſitatè Germanis Diteri-
cus eſt. Pauſanias hanc Gallorum expe-
ditionẽ deſcribens, equos ipſorũ lingua
Marras nominatos ſcribit, noto voca-
bulo Germanico, unde Mareſcalli no-
mẽ reliquũ hodie apud vtroſq;, Germa-
nos & Gallos. Idem ordinem equitum
Trimarciſiam ab iiſdem vocatam re-
fert, quæ vox ſeriem trium equitum in-
dicat germanico ſignificatu. Id verò ad-
huc obſeruari cernimus, vt terni ſinguli
equites ſeriem vnam compleant. Poly-
bius Ducem militum mercenariorum
è Celtis, qui Carthaginenſibus ſtipen-
diis militarunt primo bello Punico, no-
minat Autaricum, quod eſt ſeu Eduar-
di ſeu Erhardi nomen. Corruperunt
enim ſcriptores appellationes Germa-
nicas

nicas euphoniæ cauſa, ſuis linguis con-formatas, vt hodie faciunt.

A clade Celtarum, qui Græciam vaſtarunt, & ad Delphos interfecti ſunt, ad Marcellum Conſulem, qui interfecit Viridomarum, ſunt anni ſexaginta. Hæc ſecunda Celtarum in Italiam expe-ditio celebratur, in qua nomen Ducis Teutonicum eſſe manifeſtum eſt, Fried-meier, Pacificator. Sed apud Cæſarem plures nominantur: & niſi longum fo-ret, ex ipſis gentium appellationibus, Germanici idiomatis veſtigia oſtendi poſſent: vt Heduos dictos exiſtimo, quòd ſylueſtria & ericis conſita loca in-colerent; Batauos, quòd fluminibus in-cluſa loca, herbida & humida, quaſi Bettauer.

Fit mentio apud Cæſarem Ario-uiſti, Ambiorigis, Litauici, Vercingeto-rigis, Orgetorigis, Diuitiaci, Viridori-gis, & apud alios Adiatorigis, Teuto-mari, Lutarij, Deutorigis. Hæc nomi-na quis non agnoſcit Germanica eſſe, cùm adhuc hodie ſint in vſu? Audiun-

B tur

tur enim vbiq; Ernesti, Emerici, Ludo-
uici, Erici aut Henrici, VVitechindi,
Frederici, Eduardi, Ditmari, Lotharij,
Diterici nomina.

Etsi autem nomen Germani, quod
post Iulium Cæsarem Romani multis
gentibus intra Harcynium saltum, Vi-
stulam & mare Boreum tribuerũt, vnde
sumserit Cæsar non constat, nec in lin-
gua Germanica hodie usurpatur, ta-
men non videtur esse latinum, ut ali-
quibus placet, Sed ut Cymbri. Dai,
Sueui, Gethæ ex Oriente ad hoc littus
accesserunt, ita ex Asia progressos esse
existimo Sacas & Germanios, quos sic
nominat Herodotus, & congruit no-
men cum Carmanis, quorum fortitudo
laudatur à Strabone. Cimbrorum &
Teutonum nomina manserunt, & hoc
lingua Germanica nunc multis seculis
multas gentes complectitur.

Plinius ossium medullam à Gal-
lis Marcam vocitari solitam memorat,
voce Germanis hodie vsitata, cuius
vsus

vſūs pro ſambuci arboris medulla in hanc vſq; diem apud Normannos manſit, quorum dialectus, & ſermonis aſperitate & vocum plurimarum ſimilitudine Germanicam multum refert: quales ſunt illæ, Acre ab Acker / pro certa agri menſura, Mag / ventriculus, Mande / vox illis & pariter Rheni accolis vſitata pro viminea ſportula &c. In vniuerſa quoq; Gallia, plurima huius generis obſeruare licet, qualia hæc ſunt, faire, halte / hoc eſt, ſiſtere gradum, Marſwin / pro ſue marino, & alia infinita.

Sed temporis breuitas plura recenſere, aut ſingula velut ad viuum reſecta minutim perſequi, non patitur. Omnino itaq; ſic ſtatuo, vtramq; Germanicam & Gallicam, quæ vno Celtarū nomine Græcis innotuit, ὁμόγλωττον fuiſſe, & vtriq; primam ac patriam linguam fuiſſe Germanicam, quam non inficior, ex infuſis & admixtis nouis ac peregrinis gentibus, paulatim mutatam eſſe.

B 2 Cyro

Cyro enim apud Perſas imperan-
te, cùm Harpagus multas magnas vrbes
Ioniæ deleret, & ſæuitia graſſaretur tan-
ta, vt multitudo nauigijs ex vrbibus fu-
giens, vltrò ſe in mare demèrgeret, Pho-
cenſes obſeſsi ab eo, deſerta patria naui-
garunt in Occidentem, & Maſsiliam in
littore Gallico condiderunt: vbi cùm
longo tempore vſum Ionicæ linguæ &
doctrinas retinerent, & iuſtitiæ ac diſci-
plinæ laude inclareſcerent, adample-
ctendam & excolendam ſuam linguam
incolas inuitarunt. Eò vſque autem inua-
luit ſtudium & vſus linguæ Ionicæ, vt
hac, non patria, in publicis rebus priua-
tisque rationibus vterentur: & quæ lite-
ris mandanda, aut in acta referenda eſ-
ſent, Ionico ſermone conſignarent: &
ab acerrimo Græcarum artium ſtudio
φιλέλληνες nominarentur. Rebus di-
uinis interfuerunt, ſacrificia publica &
priuata procurarunt, religiones inter-
pretati ſunt, Scholas habuerunt, Iudicia
etiam publica ac priuata exercuerunt,
& belli cauſas diſceptarunt (ſecundum
Strabonem) Druidæ τῶν κελτῶν δικαιό-
τατοι,

ταῖοι, disciplina ex Britannia petita, quò discendi causa multos profectos esse, auctor est Cæsar. Cuius simile accidit Caroli Magni ætate, qui bellis deleta studia repetiuit & restituit ex Britannia. Sunt autem nominati Druydæ à fidelitate, Germanico nomine: & longè antecelluerũt auctoritate eos, quos Bardos & Vates vocarunt, quorum hymnos illi, poëtarum more, composuerunt & decantarunt, ab honore sic dicti, quasi honoris cultu digni, die werden. Hi Vates, id est patres, nomine & more patrio dicti, naturam rerum sunt contemplati, & prædixerunt futura, ac sacrificia de Druydum constitutione administrarunt. Tandem cùm Romani, Narbonensi Galliæ redactæ in formam Prouinciæ imposuissent Romana præsidia, inuectus est & inualuit vsus Latini sermonis, qui sese, cùm omnem Galliam Cęsar subegisset, in omnes partes extendit.

Ex his itaq; gentium diuersarum commixtionibus, si aut sermonis genus nouum, vtpote ex confusione plurium,

B 3 confla-

conflatum eſt, quod ex ſingulis aliquid vocabulorum atque idiomatum aſſumpſit, ac retinuit conſuetudinis, ex vicinia, & commerciorum etiam occaſione: aut ſi plures etiam ac diuerſæ enatæ ſunt linguæ, quod ex Cæſare colligi poſſe videtur: aut ſi paulatim Germanica veteri, Græca, Britannica, Iberica etiam, verſus Aquitaniam & Pirenæos maximè abolitis, vicit cum Imperio, vſus Romani ſermonis, quid eſt mirum?

Certè præualuiſſe cæteris Romanam linguam, eò vſque, donec paruerunt Romanis: quæ ex ea lingua retinuit Gallica recens, euidenter teſtantur. Sed corruperunt rurſus, vt in Italia & Hiſpania, ſic in Gallia, Latinum ſermonem gentes peregrinæ, quæ imperium Occidentis dilacerarunt. Gotti, Prouinciam diu tenuerunt, à quibus Languedociæ nomen reliquum, vt coniijcio, in extrema Narbonenſi ora circa Toloſates, etſi aliјs diuerſum videtur. Inde ſeu pulſi à Francis, ſeu eos qui peruaſtata Gallia anteceſſerunt, in Hiſpaniam

niam Vandalos, Alanos, Cattos, & Sueuos ſecuti, regnum in Hiſpaniam conſtituerunt. Reliquam Galliam, Aquitania & Armoricis ciuitatibus exceptis (in quibus veterum Britannorum reliquiæ conſederunt) occuparunt Franci, è Germania attracti contra Romanos Præſides. Hi cùm nouis colonis magnam Celticæ & Belgicæ Galliæ partem compleuiſſent, & regnum ampliſsimum ac florentiſsimum condidiſſent, ex ea quam repererunt gentis lingua & ſua, nouam quaſi conformarunt, ac eam quidem ipſam, quæ nunc in vſu eſt: ſed initio horridior, temporis diuturnitate, & ſtudijs gentis humanioribus emollita, limata, & exculta, aſperitatem exuit, ad eum modum quidem, vt elegantia, concinnitate, dulcedine & argutijs, cum reliquarum gentium linguis, quæ ſuas eadem ætate mutarunt, non certet tantùm, ſed cunctas omnium teſtimonio facilè ſuperet.

Etſi autem non vnus eſt vbiq; ſonus, nec idem idioma linguæ Gallicæ.

B 4 Alia

Alia enim loquuntur lingua Britones ex Britannia in Armoricas ciuitates infusi, cùm eijcerentur solo patrio ab Anglis Saxonibus: Horridior est & asperior sermo Normannorum, qui post Lotharij imperium ex Septentrione, classe appulsi, littoralia è regione Angliæ occuparunt: & delitias linguæ mollioris abhorret Vasconum feritas, Prouinciæ consuetudo: tamen affinitas & cognatio agnoscitur in cæteris, Britannica excepta, quæ toto genere diuersa putatur, & vt in Græcia cæteras Ionica, quæq; ex ea nata fuit Attica, antecelluerunt: sic inter Gallicas dominatur Francica, quæ cum ipso nata regno, ea in parte viget & eminet maximè, vbi & regiæ familiæ sedes frequentissima, & humanitatis studium fuit acerrimum.

Huius linguæ præcepta propositurus huc venio, quæ tum demum dulcescent vobis, (Auditores optimi) vbi vsum eius multiplicem conspexeritis.

Desero

Defero autem & promitto vobis fidem, diligentiam & aſsiduitatem in docendo. Cætera & vos præſtabitis, & largietur, quem inuocauimus initio, Filius Dei Dominus noſter Ieſus Chriſtus, cui & me & ſtudia publica, & hanc Eccleſiam atq; Academiam, ardentibus precibus commendo: petens, ne ſinat eam diſsipari aut deuaſtari, hoſtium veritati aduerſantium molitionibus.

DIXI.



B 5 Scriptum

SCRIPTVM

PVBLICE PROPOSITVM, QVO SIGNIFICATVM EST de linguæ Gallicæ doctrina.

Gallicæ linguæ studiosis S.

CVM ab Illustrissimo nostro Principe Augusto, optimarum literarum & salutaris doctrinæ patrono & fautore munificentissimo in hanc celeberrimam Academiam (quod faustum sit atque felix, & vobis utile) linguam Gallicam docendi gratia sim missus, nihil consultius & ad propositum nostrum utilius me facturum putaui, quam si ab ipsis linguæ nostræ primis elementis exordium ducendo, firma eius fundamenta ponerem. Itaque ex Grammaticis aliquot libellis, qui de ea sunt editi, dum de aliquo vobis accommodato cogito, ille inter cæteros imprimis venit mihi in mentem, quem Illustriss. Principis Ioannis Georgij Palatini Consiliarius Clarissimus I. V. D. Ioannes Pilotus Gallus

Gallus Barrensis, non inerudité conscri-
psisse mihi videtur. Hunc igitur vobis
proponemus, ex quo linguæ nostræ
præcepta præcipua haurire & perdisce-
re vos facile posse speramus. In cuius
explicatione non paucæ ab auctore pre-
termissæ, scitu dignæ præceptiones, in
medium statim initiò afferri à nobis ne-
cesse erit, quas vobis excipiendas pro-
ponemus. In quibus vbi aliquem fecisse
progressum mihi videbimini, Piloti no-
stri libello scriptum aliquod de Gallico
Latinè, aut de Latino Gallicè conuer-
tendum, adiungemus: prout res tem-
pusque nos docebunt id è re vestra futu-
rum: Idque vt præceptis vsum adiunga-
tis. Itaque inter ista initia, nos Clarissimi
viri de vniuersa re literaria optimè meri-
ti, D. Ioachimi Camerarij Dialogos
Germanicolatinos de vita ætatem pue-
rilem decente inscriptos in sermonem
Gallicum vobis interpretandos sume-
mus. Quibus nihil ad institutum no-
strum accommodatius, vnde vsitatæ &
communes, eæque breues ac faciles, in fa-
miliaribus congressibus salutationum
& col-

& colloquiorũ formulæ hauriri queant, incipientibus proponi poſſe iudicamus.

Poſtquam verò ex iſtius libelli lectione aliquantum profeceritis, aut etiam Grammaticarum præceptionum doctrinam pertexuerimus, nos quendam ante paucos annos Gallicè editum librum, varias & lectu periucundas, ſed veras, noſtri temporis narrationes continentem in manus ſumemus: quo in genere haud ſcio an ſibi parem hic auctor habeat. Noſtros quoq; Latinogallicos Dialogos, adiuncta ſimul Germanica, & fortaſse etiam Italica verſione in veſtrum vſum aliquando edendos curare cogitamus: vt ex ijs linguæ noſtræ ſtudioſi, pleniores ac prolixiores ad vſum quotidianum, maximèq; ad peregrinandum neceſſàrias, legendi phraſes addiſcant. Cùm verò linguæ noſtræ potiſsima difficultas, quæ incipientibus ſeſe offert, in recta eius lectione ac pronunciatione ſit ſita, tùm quòd noſtri non rarò literas ſecus quàm Latini proferre ſoleant, tùm quòd inter eas non paucæ

paucæ ſilentes, &, vt Hebræorum more loquamur, quieſcentes, in Gallorum ſcriptura occurrant: vnde magna ex parte aliter eam legi quàm ſcribatur, neceſſe ſit: Inde fit, vt ſi qui in eius cognitione ſeriò proficere voluerint, ſi quibus, inquam, non tantùm audita percipere, ſed & ſcripta rectè legere ac proferre, atque adeò linguam ipſam promptè eloqui fuerit animus, eos in lectione ac pronunciatione frequenter ſeſe exercere, ac præſente præceptore, ſæpe multúmque quid poſsint, tentare neceſſe ſit. Quod cùm prudentiores in publico loco vix ſint facturi, illis me priuatim conueniendi facio poteſtatem. Simulac enim hanc à me expeti operam cognouero, eorum iuuare ſtudia pro viribus annitar, nec vlla, quæ à me præſtari poterunt, deſiderari officia, ſum paſſurus.

Hæc autem vobis hoc initio ſignificanda duxi, vt quid conſilij in munere noſtro obeundo habeamus, vobis hinc notum fieret, dum, quam Typographo hîc recudendam Piloti Grammaticam Gal-

Gallicam dedimus, intra paucas septi-
manas expectamus. Quoniam.n.aliũde
(sicuti sperabamus)eius exemplaria ac-
quirere non potuimus, hanc editionis
nouæ operam ac laborem suscipere no-
bis necesse fuit. Quare, vt pro vestra
humanitate moram hanc, quæ nostra
culpa non accidit, quamq;,quod nobis
etiam non parum sit molesta, auertere
studuimus, benignè feratis, amanter
à vobis petimus. Vbi verò edito isto
libello, nostras inchoare operas poteri-
mus, id publicè vobis significabimus.
Scitote autem locum in nou Collegij
auditorio, horam verò duodecimam
à Clarissimis Dominis Præceptori-
bus,ad docendum nobis esse
decretam.

G. R. Salenius
Gallus Delphinas
publicus linguæ
Gallicæ Professor.


BONA
FIDE

II.

NOTICE

SUR

(Edmond Cordier)

Recherches historiques sur les obstacles qu'on eut a surmonter pour épurer la langue française.

Par Carl Wahlund

L'auteur des *Recherches historiques sur les obstacles qu'on eut à surmonter pour épurer la langue française*, est l'abbé Edmond[1] Cordier, dit de Saint-Firmin, né à Orléans vers 1730, mort à Paris en 1816. Il avait embrassé l'état ecclésiastique, mais, n'ayant pu obtenir de bénéfice, il vint à Paris, où il s'occupa de littérature, sans pouvoir jamais acquérir ni réputation ni fortune; il eut toujours beaucoup de peine à vivre du produit de ces compilations. Il travailla aussi pour le théâtre et donna au Théâtre Français, en 1762, une tragédie, *Zarukma*, qui n'eut

[1] Quérard, *Auteurs pseudonymes et anonymes dévoilés,* tome premier (= tome XI de *La France littéraire,* 1854-1857), lui donne à tort le prénom d'Edme.

que trois représentations. Il a également écrit, sous le pseudonyme de SAINT-FIRMIN, trois comédies en prose (1793, 1797 et 1799). Parmi les quelque vingt ouvrages qu'on a de CORDIER, figure aussi une anthologie ayant pour titre: *L'Abeille française* (1795—1799, 2 vol. in-8°), qui eut l'honneur d'une seconde édition et dont il fut donné à l'Institut un compte-rendu favorable par l'abbé SICARD.

Son livre, *Les obstacles pour épurer le Français*[1], tiré à un très petit nombre d'exemplaires, paraît être devenu de très bonne heure assez rare, et actuellement il ne se trouve dans aucune, mais aucune, des grandes bibliothèques publiques de Paris. On le voit souvent cité, mais jamais ni le titre, ni la date de la publication ne sont exactement indiqués. Au lieu de l'expression qu'emploie l'auteur: «Obstacles qu'on eut à surmonter», etc., QUÉRARD, dans *La France littéraire* (1828), et GUYOT DE FÈRE, dans la *Nouvelle Biographie générale* (1856), lui prêtent ces mots: «Obstacles qu'on a eu à surmonter», etc., et renchérissant encore, plusieurs ont voulu y substituer cette phrase quelque peu surprenante: «Obstacles qu'on a eus à surmonter»; nous citerons: MOURCIN, *Serments prêtés à Strasbourg en 842* (1815), RABBE, *Biographie des Contemporains* (1834), FELLER, *Biographie universelle ou Dictionnaire historique* (1848), MICHAUD (junior), *Biographie universelle ancienne et*

[1] 1 vol. in-8° de 60 pages, plus un feuillet non chiffré, contenant la *Table des châpitres* et placé après *l'Avertissement*, entre les pages 4 et 5.

moderne (1854). Et, comme le veut souvent le malicieux hasard, lorsqu'on cite de seconde main, tous, sans exception, ont attribué à l'ouvrage en question une fausse date: 1805 au lieu de 1806.

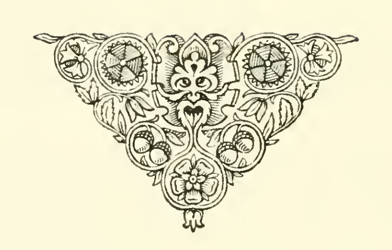
L'exemplaire que nous avons eu la chance de déterrer en bouquinant un jour à Paris, le long de la Seine, dans le voisinage de l'Institut, et dont nous reproduisons ici une partie, semble avoir appartenu au citoyen DUCHESNE, libraire, à en juger par une lettre manuscrite à lui adressée, qu'on a intercalée à la suite du feuillet de garde. Cette lettre, signée POUGENS, porte la date du 20 Brumaire an VIII, l'année même, croyons nous, où CHARLES POUGENS devint membre de l'Institut, alors qu'il tenait encore une maison de librairie. Dans cette lettre il est question de LAMY, l'éditeur de CORDIER.

De cet ouvrage, dont nous rééditons le premier chapitre, l'auteur lui-même n'a jamais publié que les chapitres I et III, «désirant, comme il le dit lui-même dans la note qui se trouve au bas de la *Table,* profiter des conseils de la bienveillance» ; mais ce que nous avons, suffit à nous consoler de ce qui nous manque. Le livre n'est, de l'aveu même de son auteur, qu'une compilation, mais une compilation faite en vue d'épargner les recherches multiples qu'on aurait à faire, si l'on n'avait eu la facilité de se procurer les différentes sources où il a puisé (*Avertissement,* p. 3). En effet, on trouve, par exemple à la page 43, une longue note tirée mot pour mot — y compris la jolie date de 848 pour les *Serments de*

Strasbourg — du second mémoire de DUCLOS sur *L'origine et les révolutions de la langue françoise* (dans les Mémoires de l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres, tome XVII, 1751, p. 173), bien que cet ouvrage ne soit cité nulle part dans CORDIER. D'un autre côté, on croirait entendre déjà RAYNOUARD en voyant le titre du 6[me] chapitre: *Langue française élevée sur la romane,* et en lisant (à la page 45) que «la langue *romane,* toute grossière et ridicule qu'elle fut dans les commencemens, l'emporta sur le *tudesque,* parce qu'en Provence, où on parlait la *romane,* il s'éleva une infinité de *troubadours* qui se répandirent dans toutes les autres provinces de France, et y firent naître du goût pour leurs compositions en vers».

Voici textuellement le début de *l'Avertissement* de l'auteur: «JE ne présente ici qu'une compilation; elle est le résultat des lectures de trois jeunes gens qui devaient subir un examen public, sur toutes les parties de la *grammaire française.* Leur instituteur, qui les avait amenés à la campagne, pour y passer quelque temps avec eux, apprit que je m'y occupais à recueillir tout ce qui pouvait me fournir des notions historiques concernant les progrès de la *langue française.* Cet instituteur parut désirer que je communiquasse mon travail à ses élèves. *Les études des Francs, depuis leur établissement dans les Gaules, jusqu'au douzième siècle* furent le sujet de notre première lecture. Les questions qu'ils me firent, pour avoir l'explication relative à des mots qui ne leur

étaient pas familiers, ou à des traits d'histoire qui prouvaient l'exactitude des faits indiqués par l'auteur, me suggérèrent l'idée d'ajouter à mon recueil les notes qu'ils me demandèrent». Ces notes n'étant que médiocrement substantielles, vu le jeune âge des auditeurs, nous les avons laissées de côte, nous souvenant de la légende mise en vedette sur le titre même du livre de l'abbé CORDIER: «On pourrait faire un recueil des plus beaux en droits d'un ouvrage qu'on ne peut pas donner en entier.»



RECHERCHES

HISTORIQUES

SUR LES OBSTACLES QU'ON EUT A SURMONTER,

POUR

ÉPURER LA LANGUE FRANÇAISE.

On pourrait faire, pour l'usage des jeunes gens, un recueil des plus belles pièces, et quelquefois des plus beaux endroits d'un ouvrage qu'on ne peut pas leur donner en entier.

Rollin, *Traité des Etudes, chap. I.er, de la Lecture des livres français.*

A PARIS,

Chez LAMY, libraire, à l'Espérance, quai des Augustins.

1806.

TABLE

DES CHAPITRES.

La langue française n'est devenue la langue de la bonne compagnie en Europe, que par l'avantage qu'elle a sur ses rivales d'être plus propre à être l'interprète des sentimens, des affections et des rapports qui réunissent les hommes entr'eux.

S'il a fallu plusieurs siècles pour rendre la langue française supportable, il ne lui a fallu qu'un petit nombre d'excellens écrivains pour en faire la principale langue de l'Europe.

La langue française devint, sous Louis XIV, la langue de l'Europe, par la même raison que la langue latine avait été, sous Auguste, la langue du monde romain.

Quelques circonstances passagères ont pu contribuer à répandre la langue française chez les nations les plus civilisées; mais nos bons écrivains peuvent seuls rendre son empire durable.

JE m'étais proposé de publier, dans ce moment, la totalité de mon recueil; mais désirant profiter des conseils de la bienveillance, j'ai cru n'en devoir communiquer d'abord que deux chapitres, tirés à un très-petit nombre d'exemplaires. J'espère qu'on ne sera pas long-temps à avoir l'édition complète, si l'exécution de mon plan paraît devoir être de quelqu'utilité.

RECHERCHES
HISTORIQUES
SUR LES OBSTACLES QU'ON EUT A SURMONTER

POUR

ÉPURER LA LANGUE FRANÇAISE.

CHAPITRE PREMIER.

Études des Francs, depuis leur établissement dans les Gaules, jusqu'au douzième siècle.

Les premiers Francs n'étudiaient point, et s'ils avaient quelqu'usage des lettres pour le commerce de la vie, ce n'était qu'en latin, car ils ne savaient pas écrire en leur langue.

Charlemagne travailla de tout son pouvoir à l'établissement des études. Il attirait de tous côtés les plus savans hommes par l'honneur et par les récompenses. Il étudiait lui-même, il établit des écoles dans les principales villes de son empire, et même dans son palais. On voit, par plusieurs ar-

ticles des capitulaires, ce que l'on y enseignait; car il est recommandé aux évêques d'avoir soin que les enfans apprennent la grammaire, le chant, le calcul ou l'arithmétique. On voit, par les œuvres de Bede, qui vivait soixante ans auparavant, en quoi l'on faisait consister ces études et tous les arts libéraux.

La grammaire était alors nécessairė, parce que le latin était déjà tout à fait corrompu, et la langue romaine *rustique.* C'est ainsi que l'on nommait la langue vulgaire d'où est venu notre français. Cette langue, dis-je, n'était qu'un jargon informe et incertain que l'on avait honte d'écrire ou d'employer en quelqu'affaire sérieuse. Pour la langue *Tudesque,* qui était celle du prince, on commençait à l'écrire; on l'avait employée à quelques versions de l'écriture sainte, et Charlemagne en faisait lui-même une grammaire. Le chant que l'on y enseignait était celui de l'office ecclésiastique qui fut réformé, dans ce temps, sur l'usage de Rome, et l'on y enseignait quelques règles de musique. Le calcul ou comput servait à trouver en quel jour on devait célébrer la Pâque et à régler l'année, et comprenait aussi toutes les règles d'arithmétique les plus nécessaires. Tout cela fait voir que ces études n'étaient que pour ceux que l'on destinait à la cléricature. Aussi tous les laïques étaient ou des nobles qui ne se mêlaient que de la guerre, ou des serfs occupés à l'agriculture et aux métiers. Charle-

magne avait eu soin de répandre, par tous ses états, le code des canons qu'il avait reçu du pape Adrien, la loi romaine et les autres lois de tous les peuples de son obéissance dont il avait fait de nouvelles éditions. On avait beaucoup d'histoires antiques, et il avait eu la curiosité de faire écrire et recueillir les vers qui conservaient les belles actions des anciens Germains.

Sous la race des Carlovingiens, on avait vu d'heureux commencemens pour sortir de la barbarie, et y faire succéder les beaux arts. Mais les grandes vues de Charlemagne finirent avec sa vie. Du temps de Charles-le-Chauve, vingt-sixième roi de France, en 840, on voit des actes publics, même des capitulaires écrits en latin tout à fait barbare, sans règle et sans construction: et les livres étaient si rares, que Loup, abbé de Ferrière, envoyait jusqu'à Rome, pour emprunter du pape, et les faire copier, des ouvrages de Cicéron, qui sont à présent très-communs. De sorte que, quand les petites guerres particulières et les ravages des Normands eurent ôté la liberté des voyages, et rompu le commerce, les études devinrent très-difficiles; je dis aux moines même et aux clercs, car les autres n'y songeaient pas. Encore ceux-ci avaient-ils des affaires bien plus pressantes. Il fallait souvent déloger en tumulte, et emporter les reliques pour les dérober à la fureur de ces barbares, leur abandonnant les maisons et les églises; ou bien il fallait que les moines prissent eux-mêmes les armes pour

défendre leur vie, et empêcher la profanation des lieux saints. En de si grandes extrémités, il était aisé de perdre les livres, et difficile de les étudier et d'en écrire de nouveaux. Il s'en conserva toutefois, et il y eut toujours quelqu'évêque ou quelque moine qui se distingua par sa doctrine; mais comme ils manquaient de livres et de maîtres, ils étudiaient sans choix et sans autre conduite que l'exemple de ceux qui les avaient précédés. Ainsi, l'on remarque de saint Abbon, abbé de St.-Benoît-sur-Loire, du temps de Hugues Capet, qu'il avait étudié la dialectique, l'arithmétique et l'astronomie; qu'il se mit ensuite à étudier l'écriture sainte et les canons, et à recueillir des passages des Pères.

Depuis ce temps, à mesure que l'autorité royale se rétablissait, et que les hostilités diminuaient, les études se réveillaient aussi; et, dès le règne de Philippe Ier, trente-neuvième roi de France, en 1061, on voit des hommes renommés pour leur savoir, en plusieurs églises de France; on y voit même quelques écoles dans les cathédrales; on en voit dans les monastères où il y avait des écoles intérieures pour les moines, et d'extérieures pour les séculiers. On étudiait, comme auparavant, la théologie dans les pères de l'église, les canons, la dialectique, les mathématiques. Ils continuèrent, pendant le siècle suivant, avançant, se perfectionnant toujours, comme nous voyons par les écrits d'Yves de Chartres, du maître des sentences, de Gratien, de saint Bernard et des autres auteurs

du même temps, dont le style et la méthode sont si différens des nouveaux scholastiques.

Cependant, les premiers de ces scholastiques les suivent de si près qu'il faut que le changement soit arrivé du temps même de ces grands hommes, c'est-à-dire, vers la fin du XIIe siècle. Il semble qu'on n'en peut trouver d'autres causes que la connaissance des Arabes et l'imitation de leurs études. Ce furent les Juifs qui les imitèrent les premiers. Ils traduisirent leurs livres en hébreu: comme il y avait alors des Juifs en France et par toute la chrétieneté, on traduisit en latin ces livres qu'ils avaient traduits de l'arabe: on en reçut des Arabes même, avec qui la communication était facile par le voisinage de l'Espagne dont ils tenaient encore plus de la moitié, et par les voyages des croisades. Dans le XIIe siècle, ceux qui étudiaient alors n'avaient garde d'être curieux des langues étrangères, puisqu'ils ne l'étaient pas même du latin dont ils se servaient pour les études et pour les affaires sérieuses; mais on n'en peut accuser que les malheurs de leur temps. Les courses des Normands et les guerres particulières, qui duraient encore, avaient rendu les livres si rares, qu'ils travaillaient à ce qui pressait le plus. On n'imprimait point encore, et il n'y avait guère que des moines qui écrivissent. Ils étaient fort occupés à écrire des Bibles, des Pseautiers et d'autres livres semblables pour l'usage des églises. Ils écrivaient quelques ouvrages des Pères, selon qu'ils leur tom-

baient entre les mains, quelques recueils des canons, quelques formules des actes les plus ordinaires dans le commerce des affaires, car c'était à eux que l'on s'adressait pour les faire écrire, et c'était d'entr'eux ou d'entre les clercs que les princes tiraient leurs notaires et leurs chanceliers. Il ne leur restait guère de temps pour transcrire des historiens profanes et des poëtes. Il est vrai que la connaissance des langues et de l'histoire est nécessaire pour entendre bien les Pères et l'écriture même; mais ils ne s'en apercevaient pas, ou bien la difficulté incroyable d'acquérir ces connaissances, par le manque de dictionnaires, de glossaires, de commentaires, et par la rareté des textes mêmes, leur en faisait perdre l'espérance.

De là vient que ceux qui voulurent ajouter quelque chose à la simple lecture de l'écriture sainte et des Pères donnèrent dans le raisonnement et la dialectique, comme Jean-le-Sophiste, auteur des nominaux, qui vivait dès le temps d'Henri Ier, trente-huitième roi de France, en 1033, et ses sectateurs Arnoul de Laon, et Roscelin de Compiègne, maître d'Abeilard. Cette manière de philosopher sur les mots et sur les pensées, sans examiner les choses en elles-mêmes, était assurément commode pour se passer de la connaissance des faits, qui ne s'acquiert que par la lecture; et c'était un moyen facile d'éblouir les laïques ignorans par un langage singulier, et par de vaines subtilités; mais ces subtilités étaient dangereuses, comme il

paraît par les erreurs de Bérenger, d'Abeilard et de Gilbert de la Porée. C'est pourquoi les plus sages, comme saint Anselme, Pierre de Blois, et saint Bernard, se tinrent fermes à suivre l'exemple des Pères, rejetant ces nouvelles curiosités; et le maître des sentences, qui se donna plus de libertés, fit quelques fausses démarches.

Cependant, les livres d'Aristote vinrent à être connus, et soit pour les disputes contre les Juifs et contre les Arabes, soit pour quelqu'autre raison, les théologiens crurent en avoir besoin, et les accommodèrent à notre religion, dont ils expliquèrent et les dogmes et la morale, suivant les principes de ce philosophe. C'est ce qu'ont fait Albert-le-Grand, Alexandre d'Alès, saint Thomas, et tant d'autres après eux. Leur méthode de théologie peut être comptée pour la troisième; car il y en a deux plus anciennes: la première, celle des Pères de l'église, qui étudiaient l'écriture sainte, y puisant principalement les connaissances nécessaires pour instruire les fidèles, et pour réfuter les hérétiques; cette théologie dura jusque vers le VIIIe siècle: la seconde fut celle de Bede et de Raban, et des autres du même temps, qui, ne pouvant rien ajouter aux lumières des Pères, se contentèrent de les copier, d'en faire des recueils et des extraits, et d'en tirer des gloses et des commentaires sur l'écriture; cette théologie dura jusqu'au XIIe siècle: la troisième fut celle des scholastiques qui traitèrent la doctrine de l'écriture, par la forme

et les organes de la dialectique et de la métaphysique, tirées des écrits d'Aristote; c'est ainsi que la définit le cardinal du Perron.

Dans le même temps se renouvelèrent les études de jurisprudence et de médecine; mais il était impossible alors de bien étudier la jurisprudence, puisque l'on manquait de lois. Les lois romaines et les lois barbares qui avaient été observées, sous les deux premières races des rois de France, étaient abolies par des usages contraires, ou par l'oubli et l'ignorance. On n'était pas en état de faire de nouvelles lois, puisque l'on n'avait pas encore rétabli les fondemens de la société civile, la liberté des chemins, la sûreté du commerce et du labourage, l'union des citoyens. Les roturiers étaient ou serfs ou confondus avec les serfs. Les nobles vivaient dispersés et cantonnés, chacun dans son château, toujours les armes à la main. Il n'y avait en France d'autre droit que des coutumes non écrites, très-incertaines et très-différentes par la prodigieuse quantité de seigneurs qui étaient en possession de rendre la justice.

Il est vrai qu'on venait de retrouver en Italie les livres du droit de Justinien, et que l'on commençait à l'enseigner publiquement à Montpellier et à Toulouse; mais ces lois n'étaient point des lois pour nous, puisque les Gaules s'étaient affranchies du joug des Romains avant que Justinien fût au monde. De plus, on ne pouvait les bien entendre, dans l'ignorance où l'on était des langues

et de l'histoire, ne s'en étant conservé chez nous aucune tradition que par la pratique des affaires, depuis six cents ans qu'elles étaient écrites. On ne laissa pas de les étudier et de les appliquer aux affaires présentes, et elles acquirent beaucoup d'autorité par ce grand nom du droit romain, et par le besoin que l'on avait de règles dans les jugemens.

Le droit ecclésiastique n'était pas en si mauvais état; la pratique des canons s'était conservée, quoique la discipline commençât à se relâcher. On avait plusieurs recueils des anciens canons, entr'autres, celui de Gratien qui vivait au milieu du XII[e] siècle. Il est vrai qu'ils étaient peu corrects, et qu'ils étaient mêlés avec quantité de passages des Pères qui ne devaient point avoir force de lois, et avec ces décrétales attribuées aux premiers papes, que l'on a enfin reconnues être supposées. Cet exemple fait bien voir de quelle importance il est, pour conserver la tradition dans toute sa pureté, qu'il y ait toujours des personnes qui sachent les langues et l'histoire, et qui soient exercées dans la critique des auteurs.

La médecine fut encore plus maltraitée que la jurisprudence. Jusque-là elle avait été entre les mains des Juifs, hors quelques prétendus secrets et quelques traditions de remèdes qui se conservaient dans les familles. Les premiers livres qu'on étudia furent ceux des Arabes, entr'autres ceux de Mésué et d'Avicenne. On emprunta leur gali-

matias et leurs superstitions. On négligea, comme eux, l'anatomie; on s'en rapporta à eux pour la connaissance des plantes. Comme il n'y avait que des clercs et des moines qui étudiassent, il n'y avait aussi qu'eux qui fussent physiciens, c'est-à-dire, médecins. Obizo, religieux de St.-Victor, était médecin de Louis-le-Gros, quarantième roi de France, en 1108; Rigord, moine de St.-Denis, qui a écrit la vie de Philippe-Auguste, l'était aussi. Un concile de Latran, tenu sous Innocent II, en 1139, marque comme un abus déjà invétéré, que des moines et des chanoines réguliers, pour gagner de l'argent, faisaient profession d'avocats et de médecins. Ce concile ne parle que des religieux profès, et la médecine n'a pas laissé de demeurer entre les mains des clercs encore trois cents ans. Mais comme on n'a jamais permis aux clercs de répandre le sang, ni de tenir boutique de marchandises, ce pourrait bien être la cause de la distinction des médecins d'avec les chirurgiens et les apothicaires. Cette distinction a long-temps entretenu les médecins dans la spéculation, sans s'appliquer aux expériences.

Ainsi toutes les études se réduisirent à quatre genres ou facultés. Il y en avait trois principales: la Thélogie, le Droit, la Médecine. La quatrième comprenait toutes les autres études que l'on estimait nécessaires pour arriver à ces hautes sciences, et que l'on appelait du nom général d'Arts. Le bon sens voulait assurément que l'on étudiât ce

qui est, le plus utile premièrement pour l'âme, pour le corps et pour les biens. Ce fut sur ce plan que se formèrent les universités, principalement celle de Paris, qui ne commença guère à avoir de la réputation que dans le XII[e] siècle. Depuis long-temps, il y avait auprès des évêques deux sortes d'écoles; l'une pour les jeunes clercs à qui l'on enseignait la grammaire, le chant et l'arithmétique; et leur maître était le chantre de la cathédrale, ou l'écolâtre, nommé ailleurs capiscol, comme qui dirait chef de l'école. L'autre école était pour les prêtres et les clercs plus avancés, à qui l'évêque lui-même, ou quelque prêtre, commis de sa part, expliquait l'écriture sainte et les canons. On érigea depuis le théologal, exprès pour cette fonction. Pierre Lombard, évêque de Paris, plutôt connu sous le nom de Maître des Sentences, avait rendu son école très-célèbre pour la théologie; et il y avait à St.-Victor des religieux en grande réputation pour les arts libéraux. Ainsi les études de Paris devinrent illustres. On y enseigna aussi le décret, c'est-à-dire, la compilation de Gratien, que l'on regardait comme le droit canonique. On y enseigna la médecine; et joignant ces quatre principales études que l'on nomma facultés, on appela ce composé Université des études; et enfin simplement Université, pour marquer qu'en une seule ville on enseignait tout ce qu'il était utile de savoir. Cet établissement parut si beau que les papes et les rois le favorisèrent de grands

priviléges. On vint étudier à Paris, de toute la France, d'Italie, d'Allemagne, d'Angleterre, en un mot, de toutes les parties de l'Europe latine; et les écoles particulières des cathédrales et des monastères cessèrent d'être fréquentées.

Jusqu'au XII[e] siècle, le latin était nécessaire pour les affaires et pour les actes publics: il l'était pour les voyages, et on appelait les interprètes *latiniers.* Il était donc impossible de s'en passer, quelque barbare que fût celui qu'on parlait alors. Dès le XIII[e] siècle, il n'était plus dans l'usage commun du peuple, en aucun lieu du monde; et en France, la langue vulgaire était celle que nous voyons dans Ville-Hardouin, dans Joinville et dans les romanciers du même temps. C'était, ce semble, à cette langue qu'il fallait appliquer l'art de la grammaire, choisir les mots les plus propres et les phrases les plus naturelles, fixer les inflexions, et donner des règles de construction et d'orthographe. Mais la langue française ne s'est épurée que par le temps, et ce n'a été que plusieurs siècles après l'institution des universités que l'on a commencé à y travailler par ordre public dans l'académie française.

NOTE ADDITIONNELLE.

La lettre qu'on va lire a été adressée, à la dernière heure, à l'éditeur de l'ORATIO DE GENTE ET LINGUA FRANCICA:

Ew. Wohlgeboren

beehre ich mich, in Beantwortung des gefälligen Schreibens vom 12. d. Mts. ergebenst mitzutheilen, dass die Nachforschungen nach dem Verfasser der Schrift **Oratio de gente et lingua Francica** *im Hauptstaatsarchiv ohne Erfolg geblieben sind.*

Eine Anfrage, die ich im Interesse Ew. Wohlgeboren an die Königliche öffentliche Bibliothek hierselbst gerichtet habe, hat jedoch noch einige Nachrichten ergeben, die für Ihre Ausgabe vielleicht von Werth sein werden.

Zunächst ist zu bemerken, dass der Originaldruck der genannten Schrift — Wittenberg 1572 — sich auch im Besitz der hiesigen Bibliothek befindet, in der ausserdem noch ein späterer Nachdruck aufbewahrt wird, welcher in dem Sammelverk: ***Orationum scholae Melanchthonianae, quae ab anno 1571 usque ad annum 1574 in Academia Witebergensi scriptae et recitatae sunt, Tomus 7 (p. 108—127.) Servestae 1586,*** *veröffentlicht ist.*

Ferner erwähnt ***J. C. A. Grohmann*** *in seinen* ***Annalen der Universität Wittenberg (Meissen 1801) I.***

S. 120, *dass im Jahre 1572* **ein französischer Sprachmeister an der Wittenberger Universität beschäftigt gewesen sei welcher zwar keine ordentliche Besoldung, aber doch eine Pension von 100 Gulden genoss.** *Der Name des* **Rabot** *wird dabei nicht citirt.*

Nach **Grohmann** *hat später ein anderer Franzose,* **Catharinus Dulcis** *sich der Kurfürstlich Sächsischen Regierung gegenüber erboten, für dieselbe Pension von 100 Gulden französische und italienische Lektionen in Wittenberg zu halten. Dabei bezeichnet er den früher angestellt gewesenen Lektor als* **Claudius Salineus,** *— was nicht zu dem Vornamen des* **Guilelmus Rabotus Salenius,** *wohl aber zu dem Geburtsort desselben stimmt.*

Endlich ist noch anzuführen, dass in dem **Testament des Melchior von Osse,** *welches der Hallenser* **Christian Thomasius** *1717 herausgab, S. 340 ebenfalls der Einrichtung eines französischen Sprachunterrichtes an der Wittenberger Universität im Jahre 1572 gedacht wird, und dass an dieser Stelle auch der Schrift* **Rabots,** *— aus den* **Orationes scholae Melanchthonianae,** *Erwähnung geschieht.*

Dresden, 22. Juli 1889.

Direktion des Königlich Sächsischen Hauptstaatsarchivs.

Hassel.

LES DÉBUTS DU STYLE FRANÇAIS

Par JOHAN VISING

La lente évolution qu'on pourrait appeler la naissance de la langue française, se soustrait à nos yeux. Mais une fois née, cette langue nous fait assister à un rare et curieux spectacle: nous voyons ses efforts pour devenir une langue littéraire. Sortie de la bouche d'une population rustique et guerrière, elle n'avait pour tout mérite que sa propre faculté germinative, c'est-à-dire la force intellectuelle de ceux qui la parlaient. Nous savons quelles fleurs elle a portées; regardons un peu ses premières pousses.

I

Les monuments littéraires qui précèdent le *Roland*, à savoir quatre chansons pieuses et deux petits bouts de prose, peuvent être compris sous le titre de préludes de la littérature française.

Deux faits également intéressants nous frappent surtout, quand nous en analysons le style. D'une part, c'est la faiblesse et le tâtonnement inséparables d'un début et touchants par leur naïveté. D'autre part, ce

X

sont les traits déjà saillants d'art et de beauté, et qui font présager un bel avenir. Nous trouverons bien des exemples de l'un et de l'autre dans ce qui va suivre.

Ce n'est pas seulement la rhétorique qui offre de l'intérêt dans ce style; le vocabulaire et la syntaxe n'en présentent pas moins, vu l'état primitif dans lequel ils se trouvent.

Le **vocabulaire** est déjà assez riche. Ces quelques pièces de peu d'étendue et roulant presque toutes sur le même sujet contiennent environ 1180 mots, sans compter les noms propres. Il y a même un trésor de synonymes pour varier et enrichir l'expression, tels que *femme* — *muiler* (perdu plus tard), *asembler* — *aduner* (perdu), *demander* — *preier* — *rover* (perdu), etc. Aussi les auteurs en savent-ils très bien tirer parti, comme nous allons le voir plus loin. D'autre part, une certaine monotonie ne laisse pas de se manifester par-ci par-là, notamment dans le *Léger*, l'ouvrage le moins artistique de tous. On y trouve par exemple le verbe *prendre* trop souvent répété dans la même construction: *prendre a conseil* 11 a, *a castier* 18 b, *a devaster* 22 f, *loder* 31 b, *a predier* 31 e, *a conloder* 35 f; *bien faire* et *mal faire* s'y disent de toute sorte de bonnes ou mauvaises actions, 4 c, 8 e, 12 a, 14 d, 21 ac, 33 d.

Cependant la somme de mots que nous venons d'indiquer comprend aussi un certain nombre de mots plus ou moins latins. Il y en a d'abord d'une forme purement latine et employés sciemment comme mots

étrangers, savoir *anima,*[1] *Christus, clementia, crucifigé, fili, gloriæ, graciæ, hebraïce, inter omnes, magnes, nunc, pontifex, sanctus, secula, spiritus, verus,* tous appuyés par le mètre ou l'assonance. Beaucoup d'autres formes latines du manuscrit de la *Passion* et du *Léger* manquent de cet appui, comme *rex, templum, ipsum,* ou même sont en désaccord avec les règles de la métrique, comme *adducere, magis, custodes* (*Passion*), *litteras, credere* (*Léger*); elles ne peuvent donc être attribuées aux auteurs de ces poèmes. M. *G. Paris* a même cru devoir substituer des mots français à *perfectus, gratia, labia, occidere* (tous dans le *Léger*), quoique cette substitution en ait nécessité d'autres. Cependant il a sans doute bien fait; comp. la *Romania* I, 284.

Puis il y a environ cent mots, appartenant pour la plupart au culte, qui ont une forme moitié latine, moitié française, et le plus souvent appuyée par le mètre. Tels sont par exemple *acustumerent, afflictions* (de quatre syllabes), *aromatizen, caritat, claritet, nobilitet,* etc. Ce sont des mots savants rendant des idées qui ne sont pas populaires. Du reste, quelques-uns de ces mots ne se rencontrent plus ou presque plus dans l'ancien français ou même dans tout le domaine des langues romanes, savoir: *anatemaz* (un exemple encore dans *Godefroy*), *encredulitet* (mot savant dans les langues du sud), *felix* (quelques exemples de la fin du moyen âge dans *Godefroy*),

[1] Les passages où se trouvent les mots cités sont indiqués dans le dictionnaire de M. *Stengel.*

lucrat (dans les langues du sud), *recimer*. Ils sont des mots étrangers à double raison. Ajoutons quelques mots qui, quoique ayant une forme populaire, n'étaient guère usités: *baisol* (manque à toutes les langues romanes), *delir* (fréquent dans les langues du sud), *pader, passus* (latinisme; *pâtir* dès le XVI[e] siècle dans *Littré*), *quandius* (dans le *Boèce* provençal). On voit que ce n'est pas une chose aisée de composer dans une langue qui vient de naître.

Il ne faut cependant pas inférer du grand nombre de mots latins ou demi-latins des premiers textes français qu'on n'y trouve que le jargon de quelques clercs latinisants. La nature du sujet amenait avec elle bien des formes savantes, l'état peu développé de la nouvelle langue fut la cause d'autres latinismes. Mais à tout prendre, cette première langue est déjà bien française, c'est-à-dire l'exacte expression linguistique de la fusion des Gallo-Romains et des Germains. A preuve le nombre considérable de mots d'origine germanique que nous trouvons dans nos textes, savoir: *anganer, banc, blanc, bosuinz, busuinus, bricun, brunie, conreier, cuschement, dras, enhadithe, escarn, escarnir, esfreded, esguarder, esguarethe, esmeriz, espelt, estorn, estrit, felunie, folcs, forsenede, franc, gai, gaimentan, guarde, guarder, gaurir, guarnit, gueredunер, guerpir, guise, gunfanun, haires, helme, herberge, herberger, marrimenz, musgode, orgolz, raus, regard, renges, rices, sigle, sopa* (?), *sopar* (?). Ces mots ne venaient aux clercs que par les lais, et dès qu'on s'en sert, on fait clairement voir qu'on veut et que l'on peut

se servir de la langue des lais, c'est-à-dire de la langue du peuple.

La **syntaxe** est dans un état d'enfance. On fait voir une certaine inconstance dans l'emploi de certaines parties du discours, par exemple de l'article, *Passion* 31 a: *Grant fu li dols, fort marrimenz;* et surtout des temps du verbe, comme *Léger* 21 : *Et sanz Ledgiers donc firet bien, Que s'ent ralat en s'evesquiet; Et Evruins donc firet mel, Que donc devint anatemez: Son quieu que il a coronet Tot lo laiseret recimer.* Un tel changement des temps serait insupportable dans un style plus cultivé.

Nous reconnaissons un trait naïf du parler de nos paysans et de nos chansons populaires dans le besoin de répéter, de récapituler, de souligner où il n'en est pas besoin. Tantôt on répète le sujet: *Reis Chelperis il se fut morz* (*Léger* 20 a); *Sainte escriture ço ert ses conseiliers* (*Alexis* 52 c); *Li bons serjanz qui l' serveit volentiers Il le nonçat son pedre Eufemien* (*ibid.* 68 ab); *Li chanceliers cui li mestiers en eret Cil list la chartre, li altre l'escolterent* (*ibid.* 76 ab). Tantôt ce sont les compléments que l'on croit devoir rappeler à l'esprit: *Los marchedanz quae in trobet A grant destreit fors los gitet* (*Passion* 18 cd);[1] *Quant enfes fut, donc a cels temps Al rei lo duistrent sui parent* (*Léger* 3 ab); *Didon l'evesque de Peitieus, Lui l'comandat cil reis Lodiers* (*ibid.* 4 ab); *Que enfant n'ovrent peiset lor en for-*

[1] Il n'en est pas de même dans les cas où la répétition d'un régime direct substantif qui précède le verbe, est de rigueur dans la langue actuelle.

ment (Alexis 5 b); *Dreit a Lalice, une citet molt bele, Iloc arivet sainement la nacele* (*ibid.* 17 ab, 40 ab, 53 ab).

On aimait aussi à relever par le pronom *ço,* le contenu d'une phrase précédente ou suivante. *Eu soi aquel, zo dis Jhesus* (*Passion* 35 a); *A sei l' mandat et ço li dist: A cort fust sempre lui servist* (*Léger* 8 ab); *Ço dist li pedre: Filz, quer t'en vai colchier* (*Alexis* 11 b). De même, si la proposition incidente précédait la principale, on récapitulait parfois celle-là par un *si* ou un *donc* qui introduisait celle-ci, et devint ainsi une sorte de marque de la proposition principale. C'est une forme de phrase connue encore aujourd'hui dans les langues germaniques et d'autant plus usitée que le style est plus naïf et plus enfantin. C'est dans l'*Alexis* que nous en trouvons des exemples: *Ainz que nez fusses si'n fui molt anguissose; Quant jo t' vid net si'n fui liede e goiose* (92 a-c); *S'il nos font presse donc*[1] *en iermes delivre* (105 e); *Voillent ou non, si l'laissent metre en terre* (116 d); voir encore 20 e, 31 b, 51 c, 98 e, 120 b.

Même à l'intérieur de la phrase, on mettait parfois ce *si,* pour récapituler et souligner l'expression qui ouvre la phrase; ainsi dans la *Passion: De davant lui tuit a genolz si s'excrebantent li fellon* (63 ab); *Et el medeps si pres sa cruz* (64 c); *Ab els ensemble si sopet* (107 d).

[1] Le plus souvent, *donc* est ainsi employé après une proposition de temps, comp. *Passion* 67 c, 79 b, *Alexis* 12 b. — Voir sur *si* et *donc* introduisant la proposition principale *K. Wehrmann*, *Rom. Stud.* V, 399 et s.

Il est possible que les mots par lesquels la phrase débute, aient été regardés comme une proposition incidente et que, par conséquent, ce *si* ait été mis à l'analogie du *si* des propositions principales.[1] Mais il paraît plus probable, eu égard aussi à l'ordre chronologique dans lequel ils se présentent, que les deux emplois de *si* se sont développés parallèlement du même besoin de récapitulation et de renforcement.[2]

L'*hypotaxe* est peu développée. Le nombre des propositions incidentes n'est que trente pour cent de celui de toutes les propositions, et parmi celles-là, la proposition relative est de beaucoup la plus fréquente. Sur un total d'environ quatre cent quarante propositions incidentes, il y en a deux cents relatives.[3]

Les conjonctions de subordination connues et employées sont:

que; les compositions avec *que: ainz q., antro q., des q., dontre q., en pas q., jusq., post q., usq.,* toutes désignant le temps, *por q.* désignant la cause;

com[*me*], comparaison, temps; peut être précédé de *si, ainsi, tant, antant dementres;*

quand, temps, condition, cause;

[1] C'est ainsi que M. *Tobler* comprend *si* à l'intérieur de la phrase; voir sa remarque au vers 77 du *Dis dou vrai aniel.*

[2] Le suédois, tel qu'il vit sur les lèvres du peuple et des enfants, connaît l'usage analogue de *så* (= si, ainsi). On l'entend à tout moment, et nos chansons populaires en montrent des exemples à chaque page.

[3] Ne sont pas comptées comme telles les propositions introduites par *por co que, in quant* et autres locutions analogues.

si, condition; *ja,* concession; *pos,* cause;

enfin *in o quid,*[1] *in quant,*[1] dans les *Serments, de quant,* dans la *Passion, por quant, qual hora,*[1] *quandius,*[1] dans le *Léger,* toutes paraissant créées pour le besoin du moment.

Les propositions incidentes prennent parfois une forme paratactique. C'est d'abord, comme aujourd'hui, dans la proposition conditionelle: *Voillent ou non, si l'laissent metre en terre* (*Alexis* 116 d = 120 b). Mais c'est surtout dans des cas où la langue actuelle exigerait un *que* (ou un relatif): *Co li preiat laissast lo tot* (*Léger* 18 d = 18 f); *Reis Chelperis tant bien ent fist, De sant Ledgier consilier fist* (*ibid.* 12 ab). Cette forme de phrases se rencontre treize fois dans le *Léger,* douze dans l'*Alexis,* deux dans la *Passion,* une dans l'*Eulalie.* Elle contient, logiquement, une subordination; si la conjonction manque, il paraît que c'est par suite d'une fusion de construction, témoignant encore de la naïvete du style.[2]

[1] Voir sur cette conjonction *F. Rosenbauer*, *Zur Lehre von der Unterordnung der Sätze im Altfranzösischen,* Strassbourg 1886, p. 61. Pour *qual hora* comp. *Diez*, *Wb quora.*

[2] On a beaucoup écrit sur cette tournure; voir surtout la dissertation déjà citée de *Rosenbauer,* puis *G. Dubislav, Satzbeiordnung für Satzunterordnung im Altfranzösischen*, Berlin 1888. — Ce n'est pas ici le lieu de disserter longuement sur cette particularité. Si je l'ai appelée une fusion de construction, c'est parce qu'inversement l'hypotaxe peut être employée pour la parataxe: *jou te conjur que revien* (voir *A. Tobler, Vermischte Beiträge,* N:o 3). — Du reste la tournure dont il est question se retrouve dans les langues germaniques, surtout dans la langue vulgaire.

Les conjonctions de coordination sont: *et,*[1] *si, et si* (*Léger* 1 e), *ne, car, que* (= car), *mais, ainz, o;* voir l'article de *Wehrmann, Rom. Stud.* V.

Enfin il y a trois exemples de parenthèses: *Cum el perveing a Betfage — Vil'es desoz mont Olivet — Avant dels sos dos enveied* (*Passion* 5; comp. *Alexis* 4 a, 62 b).

D'après ce qui précède, on comprend que les périodes ne puissent être ni très étendues ni bien artistiquement bâties. Les plus considérables sont celles des *Serments.* Dans les chansons, il n' y en a aucune qui dépasse quatre vers. Voici quelques périodes des mieux arrondies: *Quar anc non fo nul om carnals En cel enfern non fos anaz, Usque vengues qui, sens pecat, Per toz solses comuna lei*·(*Passion* 96)*; Il lo reçut, tant bien en fist, Od un magistre sempre l'mist, Qui lo duist bien de cel saveir Dont Dieu serveit par buone feit* (*Léger* 4).

Les fleurs de la **rhétorique** sont loin d'être négligées, bien qu'il semble qu'elles ont crû librement et sans être gênées par la théorie.

Il y a des *figures de mots* et des *figures de pensées.* Celles-là sont ou des *figures de construction* ou des *tropes.* Commençons par les *figures de construction.*

On trouve très souvent *l'asyndéton* et, dans l'*Alexis,* le *polysyndéton,* par exemple: *De multes vises l'apeled: Jhesus li bons mot no l'soned; Judeu l'acusent, el se tais, Ad un respondre non denat* (*Passion* 54); *Il l'enamat, Dieu lo covit, Rovat que letres apresist* (*Léger* 3); *La*

[1] La tournure singulière: *Que m'en darez? e l' vos tradran* (*Passion* 21 c) est, d'après *Diez,* calquée sur le latin de la Vulgate.

vint corant com femme forsenede, Batant ses palmes, cridant, eschevelede (*Alexis* 85 ed); *Or reviendrai al pedre et a la medre Et a la 'spose qui sole fut remese* (*ibid.* 21 ab); *Tot te dorrai, bons hom, quantque m'as quis, Lit et hostel e pain e charn e vin* (*ibid.* 45 de).

Une *ellipse* hardie est employée par l'auteur de la *Passion: Gran folcs aredre, gran davan* (12 a). On dirait presque le style d'un chroniqueur du *Figaro*.

La *répétition* artistique a été largement mise à profit. Un vocatif est répété *Passion* 14 a: *Hierussalem, Hierussalem!* Le même fait est répété *Léger* 27 ef—28 ef; *Alexis* 24 e—25 a: *Ne l'reconurent, sempres s'en retournerent — Ne l'reconurent ne ne l'ont enterciet.* — *L'anaphore* est très fréquente: *Voldrent la veintre li deo inimi, Voldrent la faire diaule servir* (*Eulalie*); *Per tot obred que verus deus, Per tot sosteg que hom carnals* (*Passion* 2 cd); *Envers lo vespræ, envers lo ser, Doi lo revidren soi fidel* (*ibid.* 107 ab), et souvent encore dans la *Passion; Eissi com ruode en ciel est granz, Eissi com flamme est cler ardanz* (*Léger* 34 ef).

A la répétition appartient l'emploi de *synonymes: Et el la vid e lla sgarded* (*Passion* 13 b); *Non fud trovez ne envenguz* (*ibid,* 44 c); *Ploran lo van et gaimentan* (*ibid.* 65 b; il y avait encore *lagrimer*); *Per tot convertent pople et gent* (*ibid.* 122 c); *A fou a flamme vait ardant* (*Léger* 23 a); *Com veit le lit, esguardat la pulcele* (*Alexis* 12 a); *Ne l' reconurent ne ne l'ont enterciet* (*ibid.* 25 a); *Vit del saint home le vis e cler e bel* (*ibid.* 70 b); *Mais or les vei si dures et si pesmes* (*ibid.* 96 e,

plus tard locution toute faite); *Que toit le plainstrent et toit te doloserent* (*ibid.* 119 d).

Une belle *gradation* se trouve *Eulalie: Bel auret corps, bellezour anima.*

Une autre espèce de répétition est celle par laquelle l'auteur fait reparaître, de temps en temps, les mêmes termes pour désigner des actions analogues. Ce sont des locutions toutes faites, des *formules.* Elles sont nombreuses dans l'*Alexis.* Ainsi *laisent corre par mer* 16 d est répété 39 b; *ne sai dire* 17 d = 25 e, 122 e; *n'en est nient a dire* 33 a = 123 d; 20 e = 51 c; *cil vait, si l' quiert* 35 d = 37 a; *Depreient Deu que conseil lor en doinst D'icel saint home par qui il guariront* 62 de se retrouve mot à mot 66 de; *Si grant dolor oi m'est apareude* 82 d = 97 d, 107 c (*ledice* pour *dolor*). Ce procédé, bien connu à toute poésie populaire, sera d'une importance extraordinaire dans la chanson de geste.

L'arrangement de la phrase produit un *parallélisme* harmonieux, appelé *concinnitas* par les anciens, *Passion* 17 cd: *Quar eu te fiz, nu m'cognoguist; Salvar te ving, nu m' receubist; Alexis* 91: *Ainz que t'ousse si'n fui molt desirrose; Ainz que nez fusses si'n fui mult anguissose.* Il produit un *contraste* effectif, appelé *chiasme* dans la grammaire classique, *Passion* 10 ab: *Alquant dels palmes prendent rames, Dels olivers alquant las branches;* 81 c: *Roches fendient, chedent munt;* 107 cd: *Castel Emaus ab els entret, Ab els ensemble si sopet;* 92 ab: *Granz en avem agud errors: Or en arrem pece majors.*

Parmi les tropes, la *métonymie* et la *synecdoche* sont les plus fréquentes, surtout si l'on y comprend la *périphrase*. On parle, dans l'*Eulalie* et le *Léger* 3 s, d'un roi qui régnait *a cels dis* ou *a cel di* (pour *temps*). On versa *cent mil lairmes* à la mort d'Alexis (*Alexis* 119 e). *Parentez, portedure, linage* désignent des personnes (*ibid.* 83 e, 89 b, 90 b); *cor,* 'sentiment' ou esprit' (*ibid.* 34 a, 65 a). Le *rei qui fez lo cel, li bons qui non mentid* est la périphrase de Jésus (*Passion* 10 c, 75 a); *cil qui l'empirie bailissent* ou *gouvernent* celle des deux empereurs Arcadius et Honorius (*Alexis* 105 a, 113 a). La périphrase est surtout usitée pour désigner 'tout le monde' ou 'personne': *grand e petit* (*Passion* 11 a, 12 b, 95 c, *Alexis* 37 d, 102 e, 108 b); *li riche e li povre* (*Alexis* 61 b); dans la *Passion* 'personne' est rendu par *om vius* (83 d, 121 c), *om mortalz* (85 c), *carnals* (96 a), *de madre naz* (112 d) avec la négation; le *Léger* porte la variante *cil ne fut nez de medre vifs* (23 e); *Alexis* en a d'autres: *ne ami ne amie* (33 c), *femme qui vivet* (42 b), *home ne femme* (91 e), *soz ciel n'at home* (118 e); 'toujours' est rendu par *et noit et di* (*Passion* 77 a); le 'christianisme' par *le nom christien* dans *Eulalie*.

Les *métaphores* sont également assez nombreuses; dans l'*Eulalie: pleier, chielt, adunet lo suon element;* dans la *Passion: enfanz* (= habitants 16 a), *chera merz* (= Jésus, 22 c); dans le *Léger: edrer* (= vivre, 12 c, 19 f), *calsist* (28 b), *uoils espiritels* (29 d); dans l'*Alexis: color* (= qualité, 1 d), *getent s'en oraisons* (72 b), *gemme* (76 b, 116 b), *mecine* (expédient, 105 b).

Si nous passons aux *figures de pensées,* nous trouvons les suivantes.

Il y a quelques exemples d'*exclamations; Si chera merz ven si petit!* (*Passion* 22 c); des invocations de la miséricorde de Dieu (*Passion* 76, 128, *Alexis* 67 e). On peut ajouter les phrases introduites par *es vos, Alexis* 37 b, 46 d. Une *interrogation* se trouve *Passion* 125: *Lui que aiude?*

Le *dialogue* a une forme très simple dans la *Passion;* comparez les strophes 34—35, 46, 57—58, et d'autres encore; il est plus développé dans l'*Alexis,* comme le montre la strophe 22. Nous passons sous silence les dialogues du *Fragment de Valenciennes,* empruntés de la bible.

Les *sentences* d'une portée générale sont rares: *Léger* 7 ab: *Ço sempre fut et ja si iert: Qui fait lo bien lodez en iert; Alexis* 109 de: *E l'aneme en est enz el paradis Deu. Bien pot liez estre qui si est aloez.*

Les *descriptions* proprement dites font absolument défaut, mais on aime les *épithètes ornantes.* Dieu et Jésus ont l'épithète *chi maent sus en ciel* dans l'*Eulalie* et dans la *Passion* 127 a. La *Passion* aime les combinaisons *Jhesus lo bons* (27 a, 37 c, 38 a etc.), *lo fel Judas* (21 a, 33 c, 36 c), *lo fel Herodes* (35 a, 55 b). L'*Alexis* se plaît à réunir *Rome la citet, Alsis la citet* (3 c, 9 b, 18 a, etc.); *danz Alexis* (13 b, 17 c, 20 b, etc.); *Deu le rei qui tot governet* (41 a, 99 d); *tendre charn* (24 a, 91 a).

L'*antithèse,* cette épée de chevet de la littérature française moderne, est déjà connue: *Passion* 92 ab:

Granz en avem agud errors: Or en avrem pece majors; 114 cd: *Qui lui credran cil erent salv, Qui no l'cretran seran damnat; Alexis* 25 d: *Il fut lor sire, or est lor provendiers;* 92 cd: *Quant jo t' vid net si'n fui liede e goiose; Or te vei mort, tote en sui coroçose;* 113 d: *Alques par pri e le plus par podeste;* comp. *Léger* 21 a-d.

La *comparaison* est réservée pour quelques grandes occasions: *Passion* 39 d: *A la mort vai cum uns anel* (emprunté de la bible); 99 cd: *Tal a regard cum focs ardenz, E cum la neus blancs vestimenz;* 119 d: *Si l' s enflamet cum fugs ardenz; Léger* 34 ef: *Eissi com ruode en ciel est granz; Alexis* 30 d: *Ore vivrai en guise de tortrele.* Notons une espèce de comparaison qui deviendra plus tard une formule: *com cil qui* (*Alexis* 65 a).

Une *hyperbole* se trouve *Passion* 59 ab: *Ensems crident tuit li fellun Entro en cel en van las voz;* peut-être aussi *Léger* 6 ab: *Ne fut nuls huom del son jovent Qui mieldre fust donc a cels temps.*

Il ne reste qu'à noter quelques exemples d'*apostrophe* et de *personnification: Passion* 14: »*Hierussalem, Hierussalem, gai te*» *dis el* »*per tos pechez!* etc. (de la bible); *Alexis* 29 ab: *Chambre, dist ele, ja mais n'estras parede, Ne ja ledice n'iert en tei demenede;* 55 cd: *Ne neuls hom ne sout les sons ahanz Fors sol li liz ou il at geut tant;* 97 a: *O bele boche,* etc.

Les *qualités générales* du style ne peuvent être aussi brillantes que dans une littérature de haute culture. Cependant la *clarté,* la condition vitale du style français, est là toute faite. Les auteurs donnent à leurs

sujets le développement le plus naturel dans une langue claire et nette, mais il arrive parfois que les copiste sont mal rendu certains passages. La *pureté* et la *variation*, au contraire, laissent à désirer, comme nous l'avons déjà fait remarquer en parlant du vocabulaire et de la syntaxe. Il y a également des remarques à faire contre la *précision*. Elle est troublée par des répétitions inutiles ou impropres, telles que *Passion* 88 d: *O corps non jag anc a cel temps* = 89 d: *Anz lui no i jag unque nulz om; ibid.* 100: *S'espauriren si de pavor Que quaisses mort a terra vengren De grant pavor que sobr'els vengre.* On trouve aussi des chevilles, taches communes des poésies bégayantes. Ainsi *semper* est souvent employé par l'auteur de la *Passion*, sans valeur pour la phrase, seulement pour remplir la mesure du vers: 12 d, 18 b, 37 b, 53 bd. Dans l'*Alexis*, *parfitement* 5 c, *certes* 114 c, *que ne pois estre plus* 22 c, *onques nient por el*[1] 49 c, *quer ne pot estre* 82 e semblent également superflus.

II

Tel est, dans ses traits essentiels, le premier style français. Avec le développement de la littérature et du goût artistique, il changera d'aspect, prendra d'autres formes. Nous en étudierons, succinctement, les principales, jusqu'à ce que, avec l'apparition de la prose, la période des fondements puisse être regardée comme close. La brièveté est ici d'autant plus à sa place que ces phases développées

[1] De même *non por el, Léger*, 17 f.

de l'ancien style français ont déjà été l'objet d'études beaucoup plus approfondies que celle-ci.

Dès la fin du onzième siècle, la littérature religieuse n'occupe plus le premier plan, ni comme style ni comme genre littéraire; elle cède le pas à la poésie chevaleresque. Cette poésie se revêt, comme on sait, d'un style tout particulier, dont l'expression la plus typique, en bien comme en mal, se trouve dans la plus ancienne version de la chanson de *Roland.* Ce style, tout particulier qu'il est, ne laisse cependant pas de rappeler, par maint trait, le style de l'*Alexis;* c'est par ce poème qu'il se rattache à l'époque des origines.

Parmi les 1770 mots du **vocabulaire** du *Roland,* nous cherchons en vain beaucoup de mots du culte ou d'un sens abstrait que nous présentait la première époque. On a observé — cette remarque est de M. *Ziller* [1] — qu'il n'y a, dans toute la chanson de *Roland,* pour désigner les qualités de l'esprit ou indiquer des sentiments, que le seul mot *grand.* En revanche, il y a environ une centaine de termes spéciaux à la guerre, au combat, à l'armure, une quarantaine se rapportant à la cavalerie ou au «navilie», etc. Les formes savantes, dont M. *Pakscher* [2] a dressé une liste, ne sont qu'au nombre de cinquante-quatre, tandis que les mots d'origine ger-

[1] *Der epische Stil des altfranzösischen Roland-Liedes,* Magdebourg 1883, p. 12.

[2] *Zur Kritik und Geschichte des französischen Rolandsliedes,* Berlin 1885, p. 132.

manique sont au moins cent quarante. La plupart de ces derniers se rapportent plus ou moins directement au métier de la guerre, il est vrai, mais un grand nombre en appartient aux autres sphères de la vie. Ces faits seuls suffiraient, même si nous n'avions pas d'autres preuves, à montrer combien l'épopée française était populaire à son origine, et quels rapports intimes elle avait avec la race germanique.

La **syntaxe** reste simple et enfantine. L'hésitation sur les temps est la même; on emploie *promiscue* la 2e personne du singulier et du pluriel. L'habitude de récapituler les membres de la phrase se maintient: *Li quens Rollanz il est mult irascuz* (777); *Li niés Marsilie il est venuz avant* (860); *Ceste bataille veirement la ferum* (882); surtout avec *ço: Quant ço veit Guenes qu'ore s'en rit Rollanz* (324). La proposition principale est quelquefois introduite par *si,* rarement par *e* et *dunc;*[1] *si* n'est plus fréquent à l'intérieur de la phrase; il ne se trouve qu'après certains adverbes:[2] *Ensurquetut si ai jo vostre soer* (294); *Pois, si cumencet à uvrir ses tresors* (602 = 855).

L'*hypotaxe* est extrêmement réduite; les propositions incidentes ne sont, d'après M. *Morf,*[3] que vingt-cinq pour cent du total des propositions. La proposition relative domine plus que jamais. On ne retrouve plus certaines conjonctions de la première

[1] Voir *Riecke, Die Construction der Nebensätze im Oxforder Texte des altfranzösischen Rolandsliedes,* Münster 1884, p. 35, 44.

[2] Le *si* du milieu du vers 380 est ajouté par M. *Th. Müller.*

[3] *Roman. Stud.,* III, 221.

période: *antro que, des que, dontre que, en pas que, usque, ja,* [1] *pos;* mais il y en a quelques nouvelles: *enceis que, mais que,* [2] *tresque, d'iço que.* La forme paratactique de la proposition subordonnée est très fréquente; [3] de même l'emploi de *si* comme conjonction copulative. Une nouvelle laisse est introduite par *e,* v. 302; comp. plus loin au chapitre IV.

Les phrases sont rarement périodiques; ce ne sont que vingt-sept à vingt-huit pour cent des vers qui ne terminent pas la phrase. [4] C'est là un trait de naïveté commun à toute poésie populaire, surtout si elle est chantée. Quelques rares exceptions sont à noter:

Quant ço vus mandet li reis Marsiliun
Qu'il deviendrat juintes ses mains vostre hum,
E tute Espaigne tiendrat par vostre dun,
Pois recevrat la lei que nus tenum,
Ki ço vus loet que cest plait degetium,
Ne li calt, sire, de quel mort nus moerium.

(v. 222 et suiv.; comp. v. 457)

La **rhétorique** de *Roland* a déjà été l'objet d'une étude intéressante de M. *Groth,* [5] et nous n'avons qu'à relever les principaux faits de son article et à le compléter sur quelques points. Tandis que l'*asyndéton* est rare — pas si rare cependant que le dit

[1] Par là, le *Roland* a perdu la proposition concessive proprement dite; comp. *Riecke,* page 51.

[2] Préposition seulement dans la première période.

[3] Voir *Riecke* p. 9 et passim.

[4] D'après *Ziller*, p. 22.

[5] Dans l'*Archiv* de *Herrig,* N° 69 (1883), p. 391—418.

M. *Groth* —, le *polysyndéton* est une figure recherchée et souvent combinée avec un certain groupement,[1] comme aux vers 63 et suiv.:

Si'n apelat Clarin de Balaguer,
Estramarin e Eudropin sun per,
E Priamun e Guarlan le barbet,
E Machiner e sun uncle Maheu,
E Joïmer e Malbien d'ultre-mer,
E Blancandrin, pur la raisun mustrer.

Les *répétitions* jouent un rôle extrêmement important, soit qu'elles comprennent une expression ou une phrase, devenant ainsi une *formule,* ou qu'elles s'étendent sur des laisses entières ou des parties de laisses, appelées laisses similaires. Ce trait de poésie populaire a été tellement discuté, qu'il existe là-dessus toute une littérature spéciale.[2] L'*anaphore* est rare; les *synonymes* sont fréquents, par exemple *balz et liez* (96), *pesmes et fiers* (256), *ki mot sunt ne mot tint* (411), etc. Nous retrouvons là encore le goût du groupement. La *symétrie* peut être fortuite dans un style si peu varié; comparez cependant les vers 814, 815. Le *chiasme* semble voulu dans quelques cas (118, 229, 3291).

Tandis que la *métaphore,* étant trop artificielle, est rare, la *métonymie* et la *synecdoche* sont d'un usage fréquent. On remarquera surtout les expressions concrètes pour des idées abstraites; ainsi au lieu de

[1] L'allitération s'y joint parfois: *e Gerins et Geriers,* 107.

[2] Voir en dernier lieu *O. Dietrich, Über die Wiederholungen in den altfranzösischen chansons de geste,* Erlangen 1881.

'se rendre', 'voyager', le poète dit *porter ses piez* (260), *sun cors demener* (525).

Il y a beaucoup d'exemples, d'*exclamations,* d'*interrogations,* d'*apostrophes* et de *dialogues.* Les *sentences* sont plus rares, mais elles n'en ont que plus de portée, d'autant qu'elles sont très patriotiques et très morales, comme: *Franc sunt mult gentil hume* (377, dans la bouche du païen Blancandrin); *Mult ad apris ki bien conoist ahan* (2524); *Mult bien espleitet qui damnes Deus aïüet* (3657), etc. Le poète ne s'arrête guère pour faire des *descriptions;* il faudra au moins pour cela qu'il soit question d'un excellent cheval, comme aux vers 1651 et suiv.:

Li destriers est e curant e aates.
Piez ad colpez e les gambes ad plates,
Curte la quisse e la crupe bien large,
Lungs les costez e l'eschine ad bien halte;
Blanche out la cue e la crignete jalne,
Petite oreille, la teste tute falve.

Les *épithètes ornantes,* au contraire, sont, avec les répétitions, les éléments constitutifs de la rhétorique du *Roland.* Il n' y a guère de personne ou d'outil de guerre qui n'en soit affublé.

Un seul exemple d'*antithèse* est à noter: *Laissum les fols, as sages nus tenum* (avec chiasme, 229). Les *comparaisons* sont brèves et imparfaites; le plus souvent il s'agit de la barbe qui est blanche *cume flur* (3173), *cume flur en estet* (3162), *cume flur en avril* (3503), *cume flur en espine* (3521); une seule comparaison est exprimée par une phrase entière (1874).

L'*hyperbole* et la *litote* sont fréquentes, comme elles le sont d'ordinaire dans la littérature populaire: *Entre les helz ad plus de mil manguns* (621); *ne valt un denier* se dit souvent pour déprécier une chose, par exemple de la loi des païens (3338). Notons aussi les premiers exemples de *mie* et de *pas* comme négations explétives (140, 317, 681).

Si enfin nous envisageons ce style à quelques *points de vue généraux,* nous avons à constater qu'il est *clair* et *naturel,* qu'il coule de source. S'il manque de *variété* et de *précision,* cela tient en premier lieu aux répétitions et aux épithètes fréquentes, qui sont autant d'ornements, puis à l'abondance pittoresque et charmante des expressions; on voit *des oilz* (198, 682); on *pluret des oilz* (2943), on se prend *par la main destre as deiz* (509), etc.

III

Le style que nous venons d'esquisser se maintint tant qu'on garda le goût du genre littéraire qui l'avait créé, et de la poésie chantée, à laquelle seule il convenait. Si bien que «pour ce qui est du style, on serait tenté d'attribuer toutes les chansons de geste à un seul et même auteur».[1] Mais une révolution se fit dans le goût littéraire et dans la manière de s'adresser au public; cette révolution amena une révolution dans le style. Elle eut pour chef *Chrétien de Troies.*

[1] *Tobler,* dans la *Zeitschr. f. Völkerpsychologie* IV, 157.

C'est un style de haute culture, presque docte, que nous présente *Chrétien*. Nous analyserons, au point de vue stilistique, un de ses principaux poèmes, *Cligés*.

Le **vocabulaire** de ce poème comprend près de 2100 mots appartenant à tous les domaines de la vie et à peu d'exceptions près de formation populaire: les formes savantes ne dépassent pas le chiffre de soixante. Ce genre de poésie ne s'adressant pas au menu peuple, on ne peut s'attendre à y trouver beaucoup de mots d'origine germanique. En effet, ils ne sont que tout au plus quatre-vingts, dont une quinzaine douteux et près de la moitié consacrés au métier des armes.

La **syntaxe** est celle d'une langue travaillée. Plus de répétitions oiseuses, [1] si ce n'est que *si* introduit assez souvent la proposition principale, par exemple aux vers 2006, 3260, etc. (environ une vingtaine d'endroits.)

L'*hypotaxe* est tellement fréquente, que sur cent propositions il y en a quarante d'incidentes. La proposition relative reste la plus fréquente, — elle l'est aussi dans la langue actuelle —, mais elle ne forme qu'environ le tiers de toutes les propositions incidentes. La proposition finale est toujours très rare.

[1] La leçon du ms S au vers 3671, acceptée par M. *Förster*: *Li dus nos siut, chascuns le dit* ne semble donc pas juste; aussi tous les autres manuscrits diffèrent-ils de S.

Les conjonctions de subordination sont:

que; ainz q., après q. (5157), *de si a tant q.* (578), *des q., einçois q., einsi q., fors q.* (6037), *fors tant q.* (1604), *ja soit ce q.* (4335), *jusqu'a* (6176), *jusqu'a tant q., lues q., lors q.* (5487), *maintenant q., mes q., por ce q., por tant q.* (2358), *puis q., quainses q.* (4553), *que q.* (1568), *sanz ce q., si q., tant q.* (5046), *tantost q.; come* (*si c., einsi c., tant c., tantost c.*)*; con si; quand; se.*

Dans vingt cas, la forme paratactique remplace la forme hypotactique de la phrase; c'est surtout après *espoir,* devenu déjà adverbe (547, 4431, 5879), après *gardez* (2293, 3048) et la formule *puet cel estre* (2326, 3308, 5983).

Les conjonctions de coordination *et, si, et si* sont d'un usage extrêmement fréquent et semblent souvent de pures chevilles, par exemple 901, 941, 974, 977; 740, 1143, 1451, 1669; 759, 1062, 5931.

Les périodes sont souvent considérables, par exemple:

Et quant cez deus choses tant pris,
Qui porroit esligier le pris
De ce que vaut li remenanz,
Qui tant est biaus et avenanz
Et tant chiers et tant precieus,
Que desirranz et anvieus
Sui ancor de moi remirer
El front, que deus a feit tant cler,
Que nule rien n'i feroit glace
Ne esmeraude ne topace.

(V. 801—10; comp. 815—24; 4951—65.)

Cela n'est peut-être pas beau d'après notre goût poétique, qui demande avant tout de la simplicité, mais dans un temps où la phrase périodique était encore quelque chose de rare, la manière de voir devait être une autre. Aussi faut-il rendre à *Chrétien* cette justice qu'il a bâti, en général, ses phrases, longues comme courtes, avec beaucoup de goût et d'habileté. Nous lui reprocherons seulement de n'avoir plus soigneusement évité les chevilles: *sanz atandue* 253, 6031, *sanz dotance* 169, 6571, *ce me sanble,* 756, 1050, 1202, 2306, 2730, etc., tout le vers 6410, et quantité d'autres. C'est là apparemment une conséquence de la manière de travailler de *Chrétien,* qui semble avoir écrit d'une main très rapide, comme aussi de l'emploi de l'octosyllabe, qui exige continuellement des rimes. [1]

Quant à la **rhétorique** de *Chrétien,* elle a été étudiée d'une manière très détaillée, par M. *Grosse.* [2] On peut voir par son étude combien toutes les ressources de l'art d'écrire sont familières à *Chrétien.* Ce n'est plus un jongleur populaire, c'est le poète des cours et des salons des nobles. Le contraste est frappant.

[1] Signalons en passant une autre conséquence de ces deux faits, les enjambements fréquents et hardis qui se trouvent dans les poèmes de *Chrétien.* Les épopées écrites en dix syllabes n'en connaissent de sembables que très tard *(Gaufrei).*

[2] *Französische Studien* I, 2. Il est vrai que M. *Grosse* n'a pas étudié spécialement le roman de *Cligés,* mais le caractère stylistique de ce roman n'est pas autre que celui des autres romans du même auteur.

IV.

Tandis qu'ainsi la poésie épique avait pris un premier essor et déjà subi une révolution, la prose n'en était qu'à ses préludes. Ces préludes se composent de quelques traductions d'ouvrages religieux composés en latin. Ils se ressentent trop de leur origine étrangère[1] pour être considérés comme de la vraie prose française. Il faut en juger de même des traductions de la *chronique de Turpin.* La prose française originale ne naît qu'au commencement du XIII[e] siècle, avec la littérature historique. Alors la merveilleuse conquête de Constantinople, en 1204, produit deux historiens à la fois, *Geoffroi de Villehardouin* et *Robert de Clari.* L'œuvre de *Villehardouin* est généralement considérée comme le plus ancien monument de la prose française. Nous en allons étudier le style.

Le **vocabulaire** est, pour une œuvre en prose de longue haleine, extrêmement restreint; il ne compte que près de 1500 mots, et l'auteur a constamment recours aux mêmes tournures. Environ quatre-vingts des mots sont de formation savante, une centaine d'origine germanique. Ceux-là sont pour la plupart des mots du culte, comme *apostoiles, apostres, baptezier, cardonals, Chandelor, chapitre,* etc., beaucoup appartiennent aux institutions politiques, comme *autorité*, *chan-*

[1] Voir la dissertation de M. *K. Gorges, Über Stil und Ausdruck einiger altfranzösischen Prosaübersetzungen,* Halle 1882.

celiers, duc, emperial, emperialment, estat, etc. Ceux-ci sont principalement des termes de guerre.

Dans la **syntaxe,** nous avons d'abord à constater que l'emploi des temps est beaucoup plus fixe que dans la poésie, le passé défini conduisant presque seul le récit; il est très rarement remplacé par le passé indéfini ou le présent.

L'ordre des mots présente deux faits frappants. Presque la moitié des phrases sont commencées par un adverbe ou autre complément indirect, voir par exemple les §§[1] 177—8: *Adonc issi . . . Lors fist . . . Cel jor, faisoit . . . Et ensi se tindrent . . .* La plupart des phrases qui ne commencent pas ainsi, sont introduites par *et* ou *si* et le verbe; voir par exemple au § 178. Jamais la poésie n'avait procédé de cette manière. Puis *Villehardouin* aime à séparer, d'une manière violente, deux mots allant naturellement ensemble. Tantôt ce sont deux membres coordonnés de la phrase, par exemple *el grant palais, où li granz conseils ere et li petits* (31); *totes voies fu faiz li plaiz et otroiez* (63); *Ainz que li dux ne li marchis partissent del port de Jadres, ne les galies, vint Alexis li fils l'empereor* (111); *s'en ralerent tuit à lor nés chascuns et à ses vaissiaus* (131); *en la plus fort vile qui fust en tot le munde (qui granz vile fu), et la mielz fermée* (251). Tantôt c'est le pronom relatif qui est séparé de son corrélatif: *La setime bataille fist li marchis Bonifaces de Monferrat, qui mult fu granz* (153; *qui* se rapporte à

[1] Les citations sont faites d'après les paragraphes de la dernière édition de M. *De Wailly* (1882).

bataille); Et quant ce virent li Grieu, si recomencierent la vile à rehorder endroit als, qui mult ere fermée (233). Dans l'un et l'autre cas, nous reconnaissons la forme libre et sans contrainte du langage familier, laquelle n'exige pas que tout soit ordonné et bien placé d'avance.

Le langage familier se trahit encore par l'emploi immodéré de *si,* tant au commencement de la proposition principale qu'à l'intérieur de la phrase. Ainsi le § 31 débute comme suit: *Quant eles furent faites et saellées, si furent aportées devant le duc el grant palais, où li granz conseils ere et li petiz. Et quant li dux lor livra les soes chartres, si s'agenoïlla moult plorant.* Les exemples analogues fourmillent. A l'intérieur de la phrase *si* récapitule le sujet, par exemple: *Mais la fins dou conseil si fu tels que* etc. (11); *Icil Alexis si prist son frere l'empereour . . . Icil fils si eschapa de la prison* (70); *Nigre si est une mult bone ysle* (123); ou un complément: *Et par la grace de Deu si avint que,* etc. (3); *Al matin si fu li parlemenz en un vergier* (43); *De cele estoire si fu chevetaignes Johans de Neele* (48), et ainsi de suite.

L'*hypotaxe* est beaucoup employée, comme cela doit être dans une œuvre de prose. Les propositions subordonnées sont presque aussi nombreuses que les propositions indépendantes. Seulement les constructions hypotactiques manquent d'art et de variation, quelquefois de justesse. L'auteur se permet par exemple d'entasser les relatifs et d'embrouiller la phrase comme au § 37: *La comtesse*

remest, sa feme, qui Blanche avoit nom, mult bele, mult bone, qui ere fils le roi de Navarre, qui avoit de lui (non pas du roi de Navarre, mais du comte Thibaut de Champagne) *une filliette.* Il perd complètement le fil de la phrase au § 345 : *Or conte li livres une grant mervoille: que Reniers de Trit qui ere à Finepople, bien neuf jornées loing de Constantinoble, et avoit bien six vins chevaliers avec lui, que Reniers ses fils le* (c'est-à-dire Renier de Trit) *guerpi.* Aussi ailleurs il met un *que* de trop : *La summe del conseil fut tels, que, si Diex donoit qu'il entrassent en la vile à force, que toz li gaainz qui i seroit faiz, seroit aportez ensemble* (334 ; comp. 294, 307). Il ne faut certainement pas voir là des anacoluthes voulues et artificielles.

Les conjonctions de subordination sont assez nombreuses :

que; à ce q. (104), *ainz q., ançois q., après q., devant ce q., endementiers q., en tel forme q.* (21), *en tel maniere q., erraument q.* (219), *jusques à tant q., mais q., par tel convent* (*convenance*) *q., por ce q., puis q., si q., tant q., tresque* (116), *trosque adont q.;*

con; si c., ensi c., ausi c., tant c.;

quant; cum (temps); *se.*

Chose étrange: la forme paratactique de la proposition incidente est inconnue à *Villehardouin.* On ne peut plus citer comme exception le seul passage : *Espoir il los en prendra pitié* (71), *espoir* n'étant certainement plus senti comme verbe.

La fréquence de la conjonction *et* pour introduire des phrases absolument indépendantes a déjà été

signalée. Cette conjonction, comme aussi la conjonction *si,* quelquefois *et si,* n'est pas moins souvent usitée pour coordonner deux propositions d'une même phrase composée. C'est ainsi que le peuple raconte encore aujourd'hui.

Avec l'ordre bizarre qui règne dans les phrases de *Villehardouin,* on peut souvent être tenté de lui attribuer des parenthèses, et M. *de Wailly* en a pratiqué de nombreuses dans ses éditions. Mais dans la plupart de ces cas, il y a plutôt un manque tout fortuit d'unité syntactique. Tout au plus, pourrait-on regarder comme des parenthèses voulues celles des paragraphes 1, 224, 239, 499.

Les périodes compliquées ne sont pas compatibles avec la simplicité du style de *Villehardouin.* Citons cependant la suivante: *Et la summe de lor conseil fut tels que il seroient encor avec els tresque à la saint-Michel, par tel convent que il lor jureroient sor sainz loialement que dès enqui en avant, de quel eure que il les en semonroient, dedenz les quinze jors que il lor donroient navie à bone foi, sanz mal engin, dont il porroient aler en Surie* (117). Comparez aussi le paragraphe 468, une seule forte période.

De **rhétorique** proprement dite, il n'y en a presque pas dans *Villehardouin.* Les quelques tournures qui rappellent celles de la rhétorique sont plutôt dues au hasard ou bien elles sont dans les mots eux-mêmes.

Ainsi il y a un exemple d'*asyndéton: Et firent grant gaieng de proies, de prisons, de robes, de viandes* (226). Le *polysyndéton* se rencontre très souvent, par exemple:

Là gaaignerent assez chevàus et ronsins et palefroiz, et muls et mules, et tentes et paveillons, et tel gaing con à tel besoigne aferoit (140); *Et quant vint endroit la mie-nuit, si traistrent li Grieu toz lor vaissialx à terre, si botterent le feu dedenz et les artrent toz, et se deslogierent et s'en alerent fuiant* (470). Mais cela n'est pas de l'art, c'est l'habitude des narrateurs naïfs.

Des *répétitions* se trouvent partout, mais elles n'ont rien de commun avec celles des chansons de geste. Elles proviennent du nombre restreint des phrases dont l'auteur dispose, ou bien elles sont de pures tautologies. L'auteur introduit souvent de nouveaux faits par *Sachiez* (trois fois déjà dans les deux premiers paragraphes), par *Or oiez* (70, 104 etc.), par *Bien tesmoigne li livres* (231, 236 etc.). Il indique le passage d'un sujet à un autre par: *Or vos lairons de . . . si parlerons de* (51,229, 232 etc.). Il dit cinq fois de lui-même: *Li mareschaus de Champaigne, qui ceste œvre traïta* ou *dita* (120, 174, 218, 460, 484); trois fois de suite qu'il *ere bien del marchis* (283, 285, 286). Il répète une foule de fois que le duc de Venise *avoit nom Henris Dandole,* qu'il *ere sages et proz,* qu'il ne *véoit gote;* que Boniface de Montferrat était *sires de l'ost,* que l'empereur Henri était *bauz de l'empire.* Pour indiquer le résultat d'une délibération, il se sert de quelques formules stéréotypées: *la fins de la parole fu telx* (42), *fu lor conselx tielx* (130, 194), *la fins del conseil fu tels* (11, 147 ets.). La même chose se répète dans deux phrases consécutives: *Por ce que cil pardons fut issi granz, si s'en esmurent mult li cuer des*

genz; et mult s'en croisierent por ce qui li pardons ere si granz (2).

Ces répétitions ressemblent un peu, par leur forme, aux formules et aux épithètes ornantes des chansons de geste. Mais au fond, elles en diffèrent essentiellement; c'est que tous les faits, toutes les qualifications que *Villehardouin* répète, ont un contenu réel et important et sont toujours là pour motiver les actions ou instruire le lecteur. Quant aux formules *sachiez, oiez, lairons,* etc., elles sont tellement naturelles à un conteur naïf qu'il n'a pas besoin d'aller les emprunter à l'épopée. Du reste elles n'y sont pas très fréquentes.

Villehardouin emploie aussi un assez grand nombre de *synonymes;* ils paraissent amenés aussi bien par une certaine garrulité sénile que par une intention d'orner l'élocution. Voici quelques exemples: *Je voi que nus ne vos sauroit si governer et si maistrer con ge* (65); *Et Venisien se comencent à croisier à mult grant foison et à grant plenté* (68); *de lor terre et de lor païs* (149, 152); *fu mult plainz et plorez* (262, où l'allitération doit être intentionelle).[1]

Fortuit est sans doute le *chiasme* 297: *Et ausi lié cum li Franc en furent, en furent li Grieu dolant.*

L'usage de la *métonymie* et de la *synecdoche* ne semble pas dépasser ce qui est déjà inhérent dans les mots et ainsi le bien commun de la langue. Du reste, les exemples sont rares *Li quer des genz s'emu-*

[1] D'autres exemples à foison dans l'*Archiv* de *Herrig,* 57, p. 12.

rent (2); *alte chose* (= grande chose, 29); *parler des croiz* (= prêcher la croix, 45); *il furent mult volentiers veu* (140, 311); *aroie ma terre si mise à point que* (= dans un tel état, 159); *estre au desseure* (= prendre le dessus, 208); la combinaison *petit et grant* se retrouve 93, 188, 255. La *litote* est représentée par *ne véoit gote* 67, 173, 314, 351, 364; *vaillant un denier* 125, 448; *ne savoient mot* 248; *mie, pas, point* comme négations explétives appartiennent à la langue.

Les *métaphores chaloit* (199) et *pesoit* (223 etc.) sont déjà triviales. Il en est peut-être de même de *parler avant et ariere* (42,429), de *boche* = (embouchure d'un fleuve, 125), de *chief* (= commencement, 163, 188), de *cuer de l'iver* (216).

Le récit est souvent ranimé par des *exclamations*, que le guerrier intéressé ne peut supprimer. *Ha las! con granz domages lor avint!* (46; *Ha! Diex, tant bon destrier i ot mis!* (75); *Se il le peussent amender!* (439), etc.

Souvent l'auteur *apostrophe* ses lecteurs, soit par les formules *Sachiez, Or oiez,* soit autrement, comme 127: *Si peussiez veoir flori le Braz-Saint-Jorge contremont de nés;* 147: *Là peussiez veoir maint bel destrer;* d'autres exemples dans l'*Archiv* de *Herrig,* 57, p. 6.

Un seul petit bout de *dialogue* se trouve dans toute l'histoire de *Villehardouin;* c'est au § 19.

Plusieurs *réflexions* et *sentences* justes et pieuses sont intercalées à différents endroits: *Mais Diex, qui les desconsiliez conseille, ne le volt mie ensi soffrir* (61); *Et sachiez que il n'i ot si hardi cui la chars ne fremist; et*

ce ne fu mie mervoille (128); *Et por ce, dit hom que de mil males voies puet-on retorner* (122); *Et por ce puet-on bien dire: Qui Diex vielt aidier, nuls hom ne li puet nuire* (183); *Et por ce si fait que sages qui se tient devers le mielx* (231); *Et Nostre Sire done les aventures ensi come lui plaist* (320 = 326, 329); *Et por ce dit hom que mult fait mal, qui por paor de mort fait chose qui li est reprovée à toz jorz* (379).

La *description* n'a presque pas de place dans l'œuvre de *Villehardouin.* Notons cependant un portrait succinct de Henri Dandolo, le célèbre doge de Venise, au paragraphe 67, et une esquisse de la cour de l'empereur Isaac, au paragraphe 185.

De *comparaison* nulle trace.

L'*hyperbole* est une figure des plus populaires, et *Villehardouin* en use largement, par exemple: *Enqui ot si grant noise que il sembla que terre fondist* (28; comp. 218, 241); *Onques plus grant ne vit nus hom* est une tournure fréquente (par exemple 29; comp. 56, 76, etc.).

En général, on peut dire que le style de *Villehardouin,* tout en se distinguant par sa *clarté,* fait voir un défaut complet de *variation,* de *précision,* d'*élégance,* enfin de toutes les qualités d'un style cultivé. Loin de nous de le lui imputer à blâme; au contraire c'est le caractère absolument primitif de son style qui en fait le charme. C'est ainsi qu'un brave guerrier, homme de bien et homme de cœur, doit raconter des exploits qui étaient «se merveille non». La grandeur des faits mariée à la simplicité de l'ex-

position, voilà la poésie de *Villehardouin*. Si on ne le comprend pas ainsi, si on veut en faire un auteur dans les règles, on le lira sans plaisir et on lui fera grand tort. Cependant on a prétendu que *Villehardouin* etait allé à l'école des jongleurs et qu'il leur avait emprunté son style, en tout ou en partie.[1] Bien au contraire, presque tous les traits saillants que nous venons de relever dans le style de *Villehardouin*, forment le contraste le plus frappant avec ce qui distingue l'élocution des chansons de geste. S'il y a quelques coïncidences, par exemple l'emploi de synonymes, l'expression *grant et petit*, elles sont sans doute dues au hasard: tout le monde sait user de synonymes sans l'avoir appris à une école; *grant et petit* devait être une locution toute faite qui vivait sur les lèvres de tout Français. Il est vrai que la poésie est en général la source directe de la prose, comme nous l'a déjà dit *Dante* (*Eloquentia vulg.*, II, 1), mais cette thèse n'est pas applicable à la prose de *Villehardouin*. Si nous voulons voir la prose française, fille de la poésie, il faut la chercher dans l'ancienne traduction des *Quatre livres des rois*, dans *Aucassin et Nicolete* et les autres nouvelles du XIII[e] siècle. Voilà un style bien différent. Il est évident que la poésie avait indirectement aplani le chemin de la prose de *Villehardouin*, en cultivant le goût des lettres, en exerçant et enrichissant

[1] C'est l'opinion émise par M *Demogeot*, dans son *Histoire de la littérature française* p. 197—8, et par M. *Kressner*, dans l'*Archiv* de *Herrig*, 57, 1—16.

la langue, mais les traductions prosaïques en avaient fait autant, et la prose de *Villehardouin* ne procède pas plus directement de l'une que des autres. La première impression que fait la lecture de *Villehardouin,* est qu'il raconte comme il devait causer avec ses amis. C'est une impression délicieuse; gardons-la, il n'y a pas lieu de la détruire.

Voilà ce que nous appelons les débuts du style français.

Les anciens Français, quand ils s'étaient pris d'admiration pour un grand héros, ne se lassaient plus d'entendre parler de lui. Ils se mettaient alors à écrire ses *Enfances*. C'est ainsi que nous nous sommes mis à écrire les *Enfances* du style français. Ce genre littéraire était d'un ordre inférieur, il est vrai. Hélas! nous n'avons qu'à accepter la comparaison dans toutes ses conséquences.



UN CHAPITRE DE PHONÉTIQUE ANDALOUSE

Par Fredrik Wulff

---

1. En revenant d'un séjour à Barcelone, à Grenade, à Madrid et à Lisbonne avril—juillet 1880, j'apportais de ces quatre points de la Péninsule quelques textes phonétiques, dont l'un surtout m'avait coûté beaucoup de recherches et de travail. C'est un morceau en castillan, pris un peu au hasard, dans l'Eco de Madrid[1] tout simplement, mais auquel je me suis efforcé de donner une tournure andalouse autant que possible, et plus particulièrement grenadine, après l'avoir récité et en le faisant réciter bien des fois par des personnes tout à fait bien qualifiées. Avant de me rendre en Espagne, j'avais visité exprès, à Londres, M. Henry Sweet, pour avoir son instruction personnelle dans la notation phonétique que, d'après les travaux de M. M. Ellis et Bell, M. Sweet venait de publier (en la développant) dans son excellente *Handbook of Phonetics*. J'avais aussi profité, à Kristiania, du talent bien rare de M. Johan

[1] P. p. Hartzenbusch et Lemming, 3e éd., Leipsic 1870. — J'ose dire qu'en général les inconséquences qu'on remarquera dans ma transcription reviennent à mes interlocuteurs.

Storm. Il est naturel que je tire vanité du commerce avec ces éminents phonéticiens; cependant j'ai un autre motif d'en parler, c'est de montrer que je m'étais dûment préparé avant d'entreprendre une tâche aussi difficile que de transcrire, en 1880, un texte andalou, portugais, ou catalan. La prononciation des andalous surtout m'intéressait et m'intriguait beaucoup dès l'abord, par je ne savais quoi d'étrange et d'insaisissable.

De retour à Lund, je fis lecture, en 1881, du morceau en question à la Société de Philologie de Lund, en rendant un compte sommaire de l'état phonétique de cette Péninsule, qui offre un si incomparable champ de recherches aux romanistes. Je n'aurais assurément pas à m'excuser, en présentant aujourd'hui ce morceau à notre cher et vénérable maître, Gaston Paris, si, au bout de ce *nonum prematur in annum*, je me sentais en état de traiter comme il fallait les questions de phonétique comparée, tant historique que moderne, soulevées par le bout de texte dont il s'agit. Mais bien que j'aie repris ce texte plus d'une fois, notamment en vue de mes longues tentatives d'établir, en collaboration avec mon ami le Dr Ivar Lyttkens, un arrangement satisfaisant et un système de notation à la fois scientifique et pratique du vaste matériel phonique qui s'amoncelle de jour en jour, je suis loin encore de pouvoir mener à bonne fin l'esquisse de phonétique romane comparée (y compris l'accentuation et la prosodie) qui m'occupe depuis tant d'années. Il est

vrai du reste que la faute n'en est pas entièrement à moi, car c'est à peine si on commence aujourd'hui à bien s'entendre sur les faits phonétiques même les moins inaccessibles. Je me suis cependant persuadé de ce qu'un plus long délai ne sera pas profitable à mon petit texte andalou, et l'idée m'est venue, puisqu'il ne manque pas d'un réel intérêt, de le donner comme *spécimen* de la notation phonétique à laquelle M. Lyttkens et moi travaillons depuis longtemps, et que nous venons de mettre à l'épreuve, avec satisfaction, pour la langue suédoise dans notre Dictionnaire Orthoépique Suédois.[1]

On sait que M. Hugo Schuchardt a donné, en 1881, une esquisse du parler andalou[2], dans laquelle, avec son érudition accoutumée, il touche plus d'une question que nous avions indépendamment vue ou entrevue tous les deux. Mes données ne feront souvent qu'affirmer et préciser quelquefois les recherches de M. Schuchardt. Il va sans dire que je n'ose ni ne veux modifier aujourd'hui un seul détail dans ma transcription, en vue d'établir un rapport entre les deux recherches. C'est justement comme une recherche entièrement personnelle et indépendante que

[1] Lyttkens & Wulff, *Svensk Uttalsordbok*, Lund, Gleerup 1889.

[2] Par suite de mes voyages et de mes autres occupations, cet article (Die *Cantes flamencos, Zeitschrift für Romanische Philologie* V, 249; voy. pp. 302 et suiv.) m'avait échappé, et ce n'est que longtemps après, grâce à une note de M. Vianna, dans son mémoire sur la prononciation portugaise (*Romania* XII, 54), que j'en ai appris l'existence et la portée.

mon spécimen garde encore sa valeur, tel qu'il se trouve non-corrigé ni vérifié depuis neuf ans.[1]

Ce texte est *fabriqué,* cela s'entend, d'un bout à l'autre, et ce peut n'être pas un défaut. Pour donner un véritable spécimen d'un dialecte andalou bien circonscrit et bien défini — dont du reste on peut révoquer en doute l'existence — il m'aurait fallu passer en terre andalouse au moins six mois, au lieu de mes deux mois, ou à peu près, passés à Grenade. Cela étant, ai-je réussi à donner et à maintenir par le morceau entier le même ton, le même style d'énonciation? Car il y en a plusieurs, en toute langue, et rien n'est plus ordinaire, pour les jeunes phonétistes, que de confondre ces courants plus distincts qu'on ne le pense. N'ai-je pas plus d'une fois confondu ce qui a une portée universelle, avec l'individualité d'un, deux ou trois interlocuteurs? Me suis-je assez garanti, par des contre-épreuves, de cette falsification presque consciente, ou du moins cette affectation, qui paraît inévitable dès qu'un interlocuteur flaire votre intention, pour ainsi dire? Un de mes amis était *malageño,* un autre avait vécu en Murcie (ce qui fait déjà une considérable différence), n'ai-je pas admis de ces influences spéciales? Je répondrai simplement que j'ai été très circonspect, que je n'ai pas affecté les solécismes individuels, et je suis sûr aussi de n'y avoir voulu mettre plus du mien qu'il

[1] J'ai visité Séville, il est vrai, en mai-juin 1886; mais alors je n'ai guère vu que les murs de la Colombine, et j'ai failli succomber de fatigue en dehors de ces murs-là.

n'a fallu. Cette dernière assertion n'est point oiseuse. La plupart du monde analyse fort naïvement et incomplètement des faits très réels du langage, et c'est ainsi qu'on vous accusera volontiers de surfaire, quand en effet vous êtes persuadé d'avoir voulu reproduire, et rien que reproduire. Je dis tout ceci afin qu'on ne dise un jour, après une analyse nouvelle et plus parfaite de ces mêmes faits dont je traite, que j'aie mal observé, là où je n'aurai fait, le cas échéant, que *mal choisir* et *mal attribuer*: ce qui est justement l'écueil de tout observateur. Du reste, on verra par ma notation que çà et là j'ai hésité, et cela ne dépend pas entièrement de ce que je crois avoir aujourd'hui un meilleur instrument de figuration qu'il y a neuf ans, ni non plus de l'oubli, qui est toujours funeste en ces matières. J'ai hésité, et j'hésite sur certaines minuties, mais une hésitation qui ne se cache pas est un fait comme un autre, et nous aurions mauvaise grâce, nous autres élèves de Gaston Paris, d'oublier cette vérité.

Somme toute, malgré l'apparence contraire, mon texte à été pris sur le vif; il est bien andalou, et plutôt grenadin que sévillan, je pense; c'est un parler qui est décidément au-dessus du patois tout à fait vulgaire (bien que, en pays roman, le vulgaire existe à peine en fait de langage et de geste). Les andalous admettent, comme les autres voisins des castillans, que le beau parler de la Péninsule, c'est sans contredit le castillan. Mais les andalous ne laissent pas d'être fiers de leur parler, et même après

des années de *vida madrileña*, ils l'affectionnent. Et en effet, pour avoir un caractère on ne peut pas plus enfantin, il n'est nullement dépourvu de grâce. Le parler castillan est peut-être, à mon avis, le plus sonore, le plus harmonieux, le plus élégant, le plus expressif, de tous les dialectes romans, et il ne le cède pas même à l'italien, si ce n'est pour l'énergie. Mais il a aussi une certaine affectation pompeuse qui vous fatigue parfois. C'est alors que la *pertenera* andalouse est la bienvenue à l'oreille. Il est curieux, du reste, de comparer le castillan, ou le latin prononcé à la castillane, d'un côté avec la prononciation portugaise, et de l'autre avec l'andalouse. Le portugais affecte souvent quelque chose d'étranglé et de palatalisé, il tend à faire de l'a un æ ou ə, de l'o un u (ou), de l'e un i, et de supprimer autant de voyelles atones que possible, tandis qu'il nasalise nombre de voyelles et abonde en chuintantes. La bouche andalouse réduit ou supprime largement les consonnes, notamment les chuintantes, et se vocalise, pour ainsi dire, de plus en plus; elle n'a ordinairement rien de contraint, et elle ne connaît point de voyelles nasales proprement dites. Le parler portugais peut avoir des effets agréables et beaux, je le sais bien, mais en venant d'Andalousie on le trouve rude à l'oreille. Le parler andalou, par contre, est efféminé et singulièrement enfantin. L'un et l'autre sont bien différents, pour l'oreille, d'avec le castillan.[1]

[1] En parlant du charme du castillan, il ne faut pas oublier son orthographe, qui est à peu près l'idéal d'une orthographe pratique et simple.

2. Voici maintenant, en aussi peu de mots que possible, un aperçu de la notation phonétique à laquelle nous aurons affaire.

Cette notation fait part du système général que nous publions définitivement ailleurs, comme je l'ai dit plus haut. Elle est basée, en premier principe, sur la nécessité d'être facile et accessible non moins qu'exacte et riche en ressources. On s'étonnera probablement à voir que, bien qu'il s'agisse (dans nos grands tableaux) d'environ 60 voyelles et de plus de 120 consonnes suffisamment distinctes d'articulation et de valeur pour l'oreille, nous employons à peine deux ou trois lettres (þ, ð, ø) qui ne se trouvent pas dans toute imprimerie ordinaire du monde civilisé. Le commun, le corps de notre notation est l'italique (que les peuples du nord apellent *cursif*), ensuite le romain (que nous appelons *antiqua*), et l'alphabet grec; ce dernier est à peu près conforme à l'italique, et c'est là notre raison pour préférer l'italique, en réservant le romain à des besoins plus particuliers. Nous nous sommes convaincus, par une longue expérience, que l'alphabet grec est appelé à rendre longtemps encore de bons services aux phonéticiens.

Il est indispensable, aujourd'hui, que les travailleurs en phonétique s'entendent toujours et partout, et il n'est pas moins désirable qu'on puisse se communiquer sans les frais énormes et sans les entraves de toute espèce dont tout le monde phonétique souffre

encore. Pour arriver un jour à un tel but, il faut qu'on établisse des tableaux, aussi riches que possible en sons vivants et bien caractérisés, et avec une notation qui est constituée au moyen de caractères accessibles un peu partout, faciles à apprendre, faciles pour la main en écrivant, faciles à faire comprendre à un compositeur ordinaire, faciles à employer en enseignant de vive voix.[1] Sans les tableaux synoptiques qui fournissent les points de repère, et sans des écritures commodes, adaptées aux besoins pratiques, soit de lexicologie, soit d'enseignement, on aura peu de profit des études et des recherches les mieux menées du monde. M. Sweet, dans son *Revised Romic* (*Sound Notation*, 1881) a parfaitement indiqué la voie à suivre. Nous l'avons suivie, — comme aussi, depuis 1886, M. Paul Passy et ses collaborateurs, à Paris même, dans l'utile publication qui s'appelle »*lə mɛ:tr fɔnetik*» —, tout en modifiant de plus en plus les détails. Pour nous, il s'agissait 1° d'éviter les signes peu connus, peu accessibles, ou peu significatifs; 2° de mettre à profit notamment le grec, et 3° d'employer avant tout l'italique, qui a sur le romain les deux avantages d'être plus conforme au grec et à l'écriture; il est d'ailleurs bon que, dans un dictionnaire ou un livre de classe,

[1] Je ne parle pas, bien entendu, de l'orthographe plus ou moins officielle, qui dépend des habitudes, du goût et de l'instruction du grand public; mais il est incontestable que la réforme d'orthographe y trouvera aussi son profit à la longue, surtout si la transcription phonétique est familière autant qu'exacte.

l'écriture phonétique (entre parenthèses) soit mise en italique.[1]

On se convaincra vite combien il est facile de manier, je ne dis pas notre alphabet seulement, mais tout alphabet constitué d'après ces principes. Le compositeur, par exemple, a besoin de fort peu d'indications pour être au courant de sa besogne. Les lettres renversées ne lui font pas la moindre difficulté, et quant au romain (l'antiqua), rien n'est plus commode que de l'indiquer, en écrivant, par une »globule» (ou »poire») pratiquée à la fin ou à la tête de la lettre; ce qui dans l'enseignement s'appellera »avec globule», p. ex. ɐ = »*a* renversé avec globule», r = »*r* avec globule»; e = »*e* avec globule»; g = »*g* avec globule», etc., tandis que toute lettre sans indication est en italique. Nous employons le romain d'après un système suivi: pour les voyelles, romain (lettre »avec globule»; »mit klumpen» en allemand) indique une nuance voisine; pour les consonnes, romain veut dire ou bien 1° sourde, c'est-à-dire la variété »sans voix» (soufflée) d'une articulation (*l*, l), ou bien — quand la lettre italique en question désigne déjà la sourde — 2° fortement aspirée (*t*, t). Les lettres grecques n'admettant pas cette manière de distinguer, nous employons, pour les rares cas où cela est demandé, le renversement de la lettre. Au lieu

[1] On sait que l'alphabet de Sundewall (présenté à l'Académie des Sciences à Stockholm en 1856) que M. Lundell, à Upsala, a développé et adapté aux besoins des transcriptions dialectales, est tout entier en caractères »italiques», plus ou moins modifiés.

de ν, μ »avec globule», nous avons donc ɑ, ɿ »renversés», etc. La nasalité d'une voyelle peut très facilement être figurée par une lettre grasse, p. ex. **œ**, **ô**, **e**, **æ**, si on ne préfère le *tilde* (˜) là où il est accessible; pour les consonnes, gras signifie supradentale (ou cérébrale).

3. Quand il s'agit de transcrire un morceau d'un idiome inconnu ou peu familier au lecteur, ou même à celui qui en veut reproduire la prononciation exacte, il vaut mieux, évidemment, se servir des signes des tableaux synoptiques — les nôtres ou de meilleurs —, aussi docilement que possible. Mais dès qu'il s'agit d'un usage un peu plus familier d'une langue, comme dans l'enseignement, dans les vocabulaires etc., il n'est pas besoin de choisir les *signes* strictement attachés à un certain carreau du tableau. On fera mieux alors de choisir, dans le voisinage, les signes les plus commodes parmi ceux dont on n'aura pas exprès besoin dans le texte à reproduire. Pour faciliter à ceux qui voudraient mettre à l'épreuve notre système, nous avons réuni, à l'extrême droite du tableau, les sons qui se ressemblent assez pour permettre une permutation conventionnelle des signes, selon les besoins des différents idiomes. Deux fois seules nous avons donné à un même carreau phonétique deux signes, c'est pour voy. III P *α* 3½ et III P *α* 4, où les gens du nord préfèreront écrire ӑ et *å*, les autres préfèreront sans doute ô et *ô*.

Cette occasion ne comporte pas que je donne l'ensemble des motifs qui nous ont menés ou obligés

peu à peu à abandonner l'arrangement *Bell-Sweet* des voyelles. Le *Handbook* de M. Sweet marque, on le sait, un progrès immense dans l'histoire de la phonétique. Notamment la distinction des voyelles en paires de *narrow* & *wide*, que M. Sweet avait adoptée après M. Bell et précisée (voy. *Handb.* p. 9), était une ingénieuse innovation. Mais cette distinction est difficile à bien saisir, et surtout difficile à pratiquer dans l'enseignement; elle est particulièrement incommode parce que le *narrow* & *wide* est érigé en principe fondamental. Les inconvénients qui en résultent sont surtout les deux suivants:

1°. Il n'y a pas de place dans le tableau, entre la voyelle *narrow* et la voyelle *wide* de chaque paire de Sweet, pour les articulations qu'on peut réellement y trouver, ni encore moins pour les articulations qui se trouvent intermédiaires entre les différentes paires.

2°. Certains sons qui se ressemblent de près pour l'oreille, se trouvent très éloignés l'un de l'autre pour l'œil (sur le tableau). Sweet a indiqué lui-même (voy. *Handb.* p. 23—24) *comment* ces nuances voisines en son doivent être rapprochées, et l'on apprend que le *high-wide* d'une paire se trouve être le plus apparenté au *mid-narrow* d'une autre paire; que le *mid-wide* d'une paire est le plus près du *low-narrow* d'une autre paire; le *high-mixed-narrow* ressemble en son au *high-front-narrow-round;* le *high-mixed-wide* ressemble le plus au *high-front-wide-round;* de même pour *mid* et *low*.

Ce n'est en effet qu'en suivant et en développant ces indications de Sweet (*Handb.* p. 23—24) que Lyttkens et moi nous nous sommes vus obligés d'arranger notre tableau synoptique de telle façon que non-seulement il soit facile d'intercaler toutes nuances intermédiaires — ce dont nous avons souvent eu besoin — mais aussi de rapprocher et de réunir ensemble dans un tableau synoptique toutes les voyelles qui ont de l'affinité pour l'oreille. Ce résultat, nous croyons l'avoir obtenu par ce que nous avons fait du *narrow* et *wide* anglais des »pas successifs» (ou degrés et demi-degrés) dans nos »séries».

On voit donc que, tout en satisfaisant les exigences de l'oreille, nous avons réussi à satisfaire la nécessité — accentuée avec toute raison par M. Sweet — de prendre l'articulation pour base du système vocalique. Les voyelles qui sont apparentées, comme articulation et comme valeur acoustique, sont placées ensemble.

En effet, dans la plupart de cas nos »pas 5 & 6» correspondent à ce que Sweet appelle *high-wide* & *high-narrow*, et nos 3 & 4 à ses *mid-wide* & *mid-narrow* etc. Il est vrai que parmi nos »pas» ou »demi-pas» il y en a qui ne correspondent point aux paires de Sweet, mais cela ne constitue pas entre les deux systèmes une différence radicale. Nous tenons à reconnaître l'obligation que nous avons au système Bell, et plus particulièrement à M. Sweet; nous tenons, en effet, à ce qu'on ne regarde notre arrangement des voyelles que comme un développement du

système Bell-Sweet, développement auquel nous travaillons, Lyttkens et moi, depuis 1881.

VOYELLES.

Il y a trois séries *Principales* de voyelles:

I P (»série d'*e*»), allant de *a* (it. *farfalla*) — et parallèlement a (fr. *damner*) — par toutes sortes de *æ*, ɛ et *e* (fr. *gare*, *vin*, *reine*, *vieil*, *père*, *gaieté*) jusqu'à *i*; coins éloignés;

II P (»série d'*ø*»), allant de *ɑ* (angl. *come*) par toutes sortes de *œ*, *ø* et *y* (fr. *un*, *dot*, *cœur*, *creuse*, *nue*) jusqu'à *y* (suéd. *fyra*);

III P (»série d'*ô*»), allant de *v* (fr. *gagne*) par toutes sortes de *ɔ o ô* et *ω* (catal. *tros*, it. *povera*, esp. *gloria*, fr. *rond*, fr. *cône*, andal. *tu*) jusqu'à *ω* (suéd. *ros*, angl. *will*); dents éloignées.

Chaque série est subdivisée en une série *α* et une série *β*, dont celle-ci est toujours articulée avec un peu moins d'énergie que l'autre.

Entre ces séries principales, il y a deux séries intermédiaires ou *Médianes*, l'une et l'autre également double (*α* et *β*):

I M (»série d'*ə*») qui contient des sons intermédiaires entre les *a*, *æ*, *e* etc. et les *œ*, *ø* etc. p. ex. angl. *absurd [əbsœ:d]*, andal. *muere [mωœ:rə]*, port. *ave [æv:ə]*, fr. *vigne [viN:ɘ]*; coins neutres;

II M (»série d'*u*») qui contient des sons intermédiaires entre les *v*, *ɔ*, *ô*, *ω*, et les *ɑ*, *œ*, *ø*, *y* p. ex. fr. *corps [kɔu:ʀ]* angl. *bull [bûλ:]*, fr. *blouse [blu:z]*, suéd. *fura [fu·ra']*; pointe libre.

On voit facilement, en parcourant de haut en bas p. ex. la »colonne» n° 4 du tableau des voyelles, que tout son de la série I P (*e* dans *nez*) devient le son correspondant de la série II P (cette fois *ø* dans *creuse*), si on lui garde la position de la langue, et ne fait qu'arrondir les lèvres; et que tout son de la série III P (cette fois *ô* dans *cône*) devient le son correspondant de la série II P (cette fois *ø*, comme tantôt), si on lui garde la position (»arrondissement») des lèvres, et ne fait qu'élever et avancer la langue (autant que pour *e*), tout en rapprochant les dents. La série II P est donc une série mixte, composée des deux autres. On sait bien, en effet, que tous les *œ*, *ö*, *ø* sont des sons mixtes, et relativement des nouveaux-venus. Comme l'italien, le castillan officiel ne connaît guère une trace des sons de toute cette série II. Nous verrons que l'andalou (par son œ) offre un intéressant et définitif commencement de transition de la série d'*e* à la série d'*ø*, qui est si bien remplie par le vocalisme du français moderne. — De même *i* (= I P 6), *y* (= II P 6) et *ω* (= III P 6).

Dans la série I P, les *coins des lèvres* sont constamment éloignés; dans la série III P la langue se trouve basse et retirée des dents, qui sont constamment éloignées; la série II P offre pour chaque »pas» (1—6) une élévation croissante de la langue (comme dans I P), jointe à un »arrondissement» toujours croissant — c'est-à-dire de plus en plus étroit — des lèvres (comme dans III P). Voyez les grands tableaux à la fin du volume.

VOYELLES

(LYTTKENS & WULFF 1888)

		1	1½	2	2½	3	3½	4	4½	5	5½	6		Permutations :
Série principale I.	I P α	*a*	æ	*æ*	ä	*ä*	*ê*	*e*	*î*	*ʔ*		*i*	I P α	*a* a *æ* æ *ɒ* æ *ä* ä ɛ e *ê* ê *i* i ʔ ! *î* î
	I P β	a	æ	*ɒ*		ɛ	ê	e	î	!		i	I P β	
Série médiane I.	I M α			ɶ		ə	*ə*	*ι*					I M α	œ ɶ *ə* ə ɜ
	I M β		œ				ɜ				*ü*		I M β	
Série principale II.	II P α	*ɑ*		*œ*		*ö*	ø	*ø*		ɥ	y	*y*	II P α	*ɑ* ʌ *ö* ö *ọ̈* ø *ǿ* *y* y *ɥ* ɥ
	II P β		ʌ		ö	*ọ̈*	*ǿ*			*ɥ*			II P β	
Série médiane II.	II M β			ʍ			*û*				ɯ	*ɯ*	II M β	*ɯ* ʍ *û* û *u* u ʉ *ɯ* ɯ
	II M α			*ɯ*			û	u	ʉ	*u*			II M α	
Série principale III.	III P β		ɒ			o		*ȣ*					III P β	*ɒ* ɒ *ɒ* *o* o *ɔ* ɔ *ô* ô *ȣ* *ω* ∞ *ω*
	III P α	*ɒ*	*ɒ*	ɔ	*ɔ*	*o*	å = ô	*å* = *ô*		*ω*	∞	*ω*	III P α	
		1	1½	2	2½	3	3½	4	4½	5	5½	6		

I P : Coins éloignés, incisives supérieures rapprochées ; dos de la langue de plus en plus en avant et haut ; pointe, non retirée, près des incisives inférieures.

II P : Lèvres de plus en plus en avant et arrondies (= III P) ; dos de plus en plus haut (= I P).

III P : Coins rapprochés, incisives éloignées ; dos de la langue bas et concavé, pointe retirée de plus en plus.

I M : Coins neutres.

II M : Pointe libre, dents peu éloignées.

CON-

(LYTTKENS

Organes actifs	Organes passifs		Clusiles ou explosives: Suivies d'aspiration	Clusiles ou explosives: Sourdes ordinaires	Clusiles ou explosives: Semi-sourdes	Clusiles ou explosives: sonores	Nasales: sourdes	Nasales: sonores	Laté[…]: Convexes: sourdes	Laté[…]: Convexes: sonore[…]
			1 α —	1 β —	1 γ —	1 +	2 —	2 +	3 —	3 +
I. Labiales	Extralabiales	I a	(P)	(*P*)	(B)	*B*				
	Bilabiales	I α	p	*p*	b	*b*	m	*m*		
	Dentilabiales	I β	ꝑ	(π)			ᴨ	μ		
II. Apicales	Prédentales	II α	ɹ	τ	ϱ	δ	ʎ	ν	γ	
	Postdentales	II β	t	*t*	d	*d*	n	*n*	l	*l*
	Supradentales	II γ	**t**	***t***	**d**	***d***	**n**	***n***	**(l)**	***l***
	Cacuminales	II δ	T	*T*	(D)	*D*	(ᴖ)	*Ω*		
III. Prédorsales	Extraalvéolaires	III a		ϐ		ϑ				
	Préalvéolaires	III α		ɟ			(ň)	*ñ*	(ɭ)	*ɭ*
	Médio-alvéolaires	III β		ɥ	(ȣ)	ϭ	**(ñ)**	***ñ***		
	Postalvéolaires	III γ		ɟ			N	*N*	(ʎ)	*ɦ*
	Cérébrales	III δ		***k***		***g***				
IV. Médiodorsales	Prépalatales	IV α							(ȷ)	*ȷ*
	Médiopalatales	IV β		ʓ	ʎ	γ	Ɗ	*Ɗ*		
V. Postdorsales	Postpalatales	V α	k	*k*	g	*g*				
	Vélaires	V β					ɩ	η		
VI. Radicales	Gutturales	VI α	K	*K*	G	(*G*)				
	Faucales	VI β								
		·	1 α —	1 β —	1 γ —	1 +	2 —	2 +	3 —	3 +

Toute lettre consonne romaine, et toute lett

Parenthèses = n[…]

SONNES

WULFF 1888)

rales		Vibrantes		Fricatives					
Concaves				Convexes		Concaves			
sourdes	sonores	sourdes	sonores	sourdes	sonores	sourdes	sonores		Lettres permutatives :
4 —	4 +	5 —	5 +	6 —	6 +	7 —	7 +		
								I a	p p (b) b (b)
		Q	Q	φ	β	w	w	I α	
				f	v			I β	
				þ	ð			II α	t τ (d ρ) d ð (d ρ) n ν n ʌ λ ɺ l ɣ r r t d
	λ	(r)	r			ɹ	σ	II β	
		r	r			s	ɹ	II γ	
(L)	L	ɼ	ɺ			S	ʁ	II δ	
				q	ϱ	ç	(ç)	III a	ʔ ɋ ɸ ψ s ɹ ʑ σ s ʂ ɹ ς ñ ñ
(ɥ)	Λ			ɸ		s	z	III α	
				ψ		s	ς	III β	
				χ		ʑ	ζ	III γ	
				x				III δ	
				j	j	ʂ	ʐ	IV α	k k ϰ (g ʎ) g γ (g ʎ) ŋ ɲ ɥ ŋ
				ʅ	ʆ	ʃ	ʒ	IV β	
				x	q	ƒ		V α	ƒ ʃ
								V β	
		R	R	ɗ	ρ			VI α	ρ Ω ɗ ℧
				℧	Ω			VI β	
4 —	4 +	5 —	5 +	6 —	6 +	7 —	7 +		

grecque renversée, désignent des sourdes.
observé par nous.

CONSONNES.

L'arrangement des consonnes en séries n'a rien qui ne s'explique au premier regard sur le tableau, si ce n'est que nous avons trouvé nécessaire de placer les latérales (les *l*) et les fricatives sur deux »colonnes» parallèles, selon qu'une partie ou l'autre de la langue est convexe ou concave en articulant le son respectif.[1]

On comprendra bien que si, dans nos tableaux synoptiques, il y a erreur de notre part, cela ne touche guère ni les articulations, qui sont parfaitement caractérisées par leurs places mêmes, ni les lettres ou signes, qui n'ont d'autre prétention que d'être pratiques, mais seulement notre manière d'analyser et d'attribuer les sons. A la critique de vérifier si, oui ou non, nous avons réussi, après nos longs tâtonnements, à assigner aux sons vivants et naturels — c'est-à-dire aux faits de la parole humaine que nous avons pu examiner *personnellement* —, la place (la case, le carreau) qui leur convient à chacun.

4. Après ces préliminaires, je vais donner la transcription du texte andalou. J'ai figuré l'accentuation et la durée (ou »quantité») relative des syllabes et des sons au moyen des signes **;** (»virgule et point»), ‘(»virgule») et ′(»trait»), placés *immédiatement après* ce son de la syllabe qui a relativement le plus de durée. L'accent mélodique et l'accent dynamique

[1] Il est presque impossible sans ce parallélisme — qui est fondé en nature — de donner un tableau complet des consonnes.

allant ensemble, le plus souvent, en andalou — comme en castillan, en italien, en portugais, en anglais etc. —, l'élévation mélodique et l'intensité dynamique d'une syllabe sont toujours ici marquées au moyen d'un même signe, à savoir ‘: quand l'élévation et l'intensité sont à leur maximum, ‘ quand l'élévation et l'intensité sont un peu moins grandes, mais toujours positivement au-dessus du ton »normal» (ou moyen), qui est uniformément bas et faible dans le parler en question.

‘: veut donc dire: la syllabe est très haute et très forte, et le son qui le précède immédiatement est plus long que tout autre son de la syllabe ou du mot. Il va sans dire que tout mot qui contient un ‘: est nécessairement un »mot chef», ou »mot relevé» dans la phrase.

‘ veut dire: la syllabe est moins relevée, mais toujours plus haute (d'environ une tierce) que le ton normal, plus forte que toute syllabe non marquée, et le son qui le précède immédiatement a un peu plus de durée que tout autre son de cette syllabe.

Or il arrive assez souvent que tout en éprouvant une petite augmentation en force et en longueur, une syllabe reste basse. Cette intensité secondaire est signifiée par un ′ après le son le moins bref de la syllabe en question. Ainsi on entend souvent, p. ex. dans le cast. *Dolores*, *dôlô‘:rê′s* (avec un ê un peu prolongé) au lieu de *dôlô‘:rês*, et de même *chico*: *yi‘:kô′* au lieu de *yi‘:kô*.

Il est à remarquer que la syllabe qui se trouve

après la syllabe chef garde ordinairement dans le discours la même tonalité haute (mélodique) atteinte par la syllabe chef. Au contraire, les fins de phrase baissent en général un peu la clé et réduisent un peu l'énergie de l'énonciation, de sorte qu'on trouvera souvent, dans les fins de phrase, ‘ au lieu de ;[1]

Notons enfin que dans le parler andalou, comme en castillan, en portugais etc., les différences d'intensité syllabique — et partant de durée — sont moins considérables que p. ex. en allemand et en suédois. Au risque de m'être trompé çà et là, j'ai préféré marquer partout la »quantité» de chaque son qui est relevé au-dessus du minimum.

[1] Dans d'autres langues — le norvégien et le suédois p. ex. — il y a des cas où l'accent mélodique s'opère par abaisser successivement le ton d'une syllabe chef au-dessous du ton moyen de la phrase, pour remonter ensuite sur une syllabe subséquente et moins forte. Cette accentuation y est figurée par nous au moyen d'un · (»point») suivi du ‘ dans la syllabe correspondante, p. ex. suéd. *kri·tig‘, am·ɷr‘, aŋ·ka‘, aŋ·kɷrna‘ aŋk·-dam‘ən, aŋ·k-dam‘arna‘.* On pourra se convaincre dans notre *Dictionnaire Orthoépique* de l'étonnante souplesse de ce simple mode d'accentuation.

loʌ τô:rôh.

¡τô: menôʌ τô:rôh, sεñ'or mi:ô! diô:m me li:bre [l. li:bΔe] ðe semehan:te mpεðτak'ulô! me or'ôri:sa εʌτa kanniseri:a, lom pô'breʌ τô:rôh, kaβaj:ôh, i ôm:-bΔeɒ ge sεʌτrôpe:aη i mat:aη τaη kru'elmεn:τe. — ¡ kɒ:! τô: εʌ'τô, lolβiðara: uʌτé ar βé' lanimasioη: i εl εmplεnðô: [ð]e la koηkurεn:sia, la seré'na ahilia:, εl aroh:hô i e'rôim'mô ðe loʌ djεʌ:τrôh, lom mi:leh i mi:leʌ ðe ka'rah uma'nah, ahiτa: goη lah emôsiô'neʌ ðεr τærô' i aðmi'rasioη: ge iηmpi:ra εʌτa se:na pin-τôrεɒ'ga, Bah'ô uη sô'l abrasaô:, i uη siε:lô asul:, ω:nikô i siη pa' eη τô: εl mun'ðô. ha'qase uʌτé kar:qô ke loʌ τô:rôʌ nô' se li'ðiaη presiqiεn:ðôlôh, dεʌðe [l.ærðe] uη prinsi:piô, eη la plas:a, koη uη εʌτok:e eη la ma'nô, kô'mô parε'se [l.paΔε'se] ke a uʌτe: se lô fiqω:ra, haβlan'ðô ðe kanni'seri:a. sa:le εr τô:rô dεl εʌτrεɣ'ô i oɒgω'rô τôri:, irme'ðia:τô a la irmεn'sa re:na, rεmplan'ðesjεn:τe ðe luh:, i ahiτa: [l. ahiτɒ:] ðεr Buji:siô ðe dos:e mir sε'reh uma:noɒ ge for'maη uη sir:gulô τô' nωœ:ωô, ar re'ðô' ðεr: ke, haʌ'τa εʌ'τe mômεn:τô, nô kon'ôsi:a maɒ' ge la sôlea' [l. sôlεɒ'] ðe loɒ gam:pôh, i la Boʌ ðe sum paʌτô:reh i kôm-pañε'rôh. εl ampεð:τô ðεr τô:rô, ar βê: la murτiτω: [l. muΔτiτω:] ke le rôe'a, ε im'pônεn:τe. se pa:ra uη iηʌτan'τe. eη seqi'a hεɣ'a kôrê: por τô:a la plas:a, aon'ðe ja: le εʌτa' εmperan:ðô eη diferεn'τem pun:τo εr pi-

Los toros.

¡Todo ménos toros, señor mio; Dios me libre de semejante espectáculo! Me horroriza esta carnicería, los pobres toros, caballos y hombres que se estropean y matan tan cruelmente. — ¡Ca! Todo esto lo olvidará V. al ver la animacion y el esplendor de la concurrencia, la serena agilidad, el arrojo y heroismo de los diestros, los miles y miles de caras humanas agitadas con las emociones del terror y admiracion que inspira esta escena pintoresca, bajo un sol abrasador y un cielo azul, único y sin par en todo el mundo. Hágase V. cargo que los toros no se lidian persiguiéndolos desde un principio en la plaza con un estoque en la mano, como parece que á V. se lo figura, hablando de carnicería. Sale el toro del estrecho y oscuro toril inmediato á la inmensa arena, resplandeciente de luz y agitada del bullicio de doce mil seres humanos que forman un círculo todo nuevo al rededor del, que hasta este momento no conocia mas que la soledad de los campos y la voz de sus pastores y compañeros. El aspecto del toro al ver la multitud que le rodea es imponente. Se pára un instante; en seguida echa á correr por toda la plaza, donde ya le está esperando en diferentes puntos el picador à caballo, que va armado de

kaô‘ a kaβaj·ô, ke Ba arma·ô ðe ɷ'na ɯa‘ra lar·qa, koŋ ɷna pun‘ʇa ðe asê·rô a uŋ‘ ɛʌʇre‘mô. ɛr ʇô·rô se ðiri‘he a ɛ·, i ɛʌ‘ʇe le pô‘ne la pi·gka eŋ ɛl mo-rij·jô, ɛme‘ðiô ðe am‘bam paleʇij·jah, pa dɛφ'ɯial·le, soʌʇeniɛn·ðôle ðe manɛ‘ra ke nô pɷœ'a [cf. plus bas *pɷa'] heri· al ôm·bre* [l. *ôm·bΔe] ni a su gaβaj‘ô.* — *¿i suse· ɛs‘ô siɛm‘pre?* — *nô·, pô lô henerah· mɷœ·reŋ loɒ gaβaj‘o, meʇiɛn‘ðôle ɛr ʇô·rô loɒ gɷœr·nôh eŋ arqɷ‘na par‘ʇe dɛr kɷœr‘pô; nô ra'ra ɯeh· ke'a gra'ɯemɛn‘ʇe heri·ô, i nô mɷœ·re eŋ ɛl aΔ·ʇô* [l. *að·ʇô]; pɛ'rô si‘qe jeɯan‘ðô su hinɛ́·te ðe ɷ‘na par‘ʇe a ô‘ʇra ðe la plas·a, i ka·e pô fiŋ· mɷœr‘ʇô.* — *¡ke laʌ·ʇima! ¿i ɛr pikaô·?* — *ʇambiɛŋ‘ ke'a frekɯɛn‘ʇemɛn‘ʇe mɷ mal‘ para·ô, si nô heri·ô ô ʇɛnði'ô eŋ ɛr sɷœ·lô arðeβah·ôh ðe su gaβaj‘ô* [l. *sarði'na].* — *¿i kô'mô se ɛɒga·pa?* — *akɷ‘e uŋ ôm·bre* [l. *ôm·bΔe] koŋ ɷna ka·pa eŋkarna·, i se presɛn·ʇa delan'ʇe ðɛr ʇô·rô, ɛr ke‘, aʇrai·ô pôr akɛl· ohê·ʇô, dɛ‘ha r pikaô· i ar' kaβaj·ô, pa preseqi· r kapeaô‘; pɛ'rô ɛʌ·ʇe le ba sorʇean‘ðô koŋ oŋðulasiô‘neh[ð]e la ka·pa, i sar‘ɯa la βarɛ·ra kɷan'ðô se βe‘ pæΔði‘ô* [l. *eŋ peli‘qrô]. ɛʌ‘ʇaʌ* [l. *ɛʌ‘ʇar] doh sɷœr·ʇe se i'seŋ* [l. *ja'maŋ] pika· i kapea·; si βiɛŋ' ɛ kapea·, pro-piamɛn‘ʇe [ð]iq·ô, konsiʌ‘ʇe eŋ pre‘sɛnʇas·e ɛ kapeaô· a pje fiΔ·me ardelan‘ʇe ðɛr ʇô·rô, sorʇean‘ðô la ka·pa pa at'raɛl·le, ir'iʇal·le, i hasɛs'e preseqi· pô ɛl ani-mah·, ɛɒ'gapan·ðôse pô fiŋ· ɛl ôm·bre sarʇan·ðô la barɛ'ra.* — *¿i si ɛr ʇô·rô le kôh·he?* — *ha-i· ʇjɛ'ne uʌʇe' ɛl ar‘ʇe dɛr ʇôrɛ‘rô; uʌʇe· i jô· seri·amôm prôbab‘le-mɛn·ʇe ɯið·ʇimaʌ dɛr ʇô‘rô; pɛ'rô ɛj·ô sɛmpô‘neŋ*

una vara larga con una punta de acero á un estremo. El toro se dirige á él, y este le pone la pica en el morrillo (en medio de ambas paletillas) para desviarle, sosteniéndole de manera que no pueda herir al hombre ni á su caballo. — ¿Y sucede eso siempre? — No, por lo general mueren los caballos, metiéndoles el toro las astas en alguna parte del cuerpo; no rara vez queda gravemente herido, y no muere en el acto; pero sigue llevando su jinete de una parte á otra de la plaza y cae por fin muerto. — ¡Qué lástima! y el picador? — Tambien queda frecuentemente muy mal parado, si no herido, ó tendido en el suelo debajo de su caballo. — ¿Y cómo se escapa? — Acude un hombre con una capa encarnada, y se presenta delante del toro, quien atraido por aquel objeto deja al picador y al caballo para perseguir al capeador; pero este le va sorteando con ondulaciones de la capa y salva la barrera, cuando se vé en peligro. Estas dos suertes se llaman *picar* y *capear;* si bien el capear, propiamente dicho, consiste en presentarse el capeador á pié firme delante del toro, sorteando la capa para atraerle, irritarle y hacerse perseguir por el animal, escapándose por fin el hombre saltando la barrera. — ¿Y si el toro le coje? — Ahi tiene V. el arte del torero; V. y yo seríamos probablemente víctimas del toro; pero ellos se exponen al peligro y se salvan. — ¿Y despues de eso, matan al toro? — Todavía no; ántes le banderillean. — ¿Qué es eso? — Le cuelgan en el

ar peli'qrô, i se sar'uaŋ. — ¿i dempuɛʌ' de ɛs'ô, maτ'aŋ ar τô'rô? — ɛnτauui'a nô'; an'τel le βan'ðe-rije'aŋ. — ¿ke ɛ ɛs'ô? — le kωœr'qaŋ eŋ ɛl mim'mô si'τiô eŋ ke' ha resiuui'ô τan'τa heri'ah ðɛr pikaô', dô'h ô mam' pa'reʌ ðe βanðerij'jah, ke soŋ' ωnom pa'lôʌ ðe me'ðia ua'ra, koŋ pin'ŋôh aqω'ôʌ ðe hjær'ô eŋ la pun'τa, aðorna'ô ðe papê'. ɛʌ'τa sωœr'τe ne-sesi'τa ω'na hi'lia' eʌ'τraor'ðina'ria, pa ke ɛr τô'rô nó kô'ha l βanðerijɛ'rô koŋ loɒ gωœr'nôh ðeβah'ô ðe lom Bras'ôh i le manðe al ô'trô munðô, τiran'ðôle a ωna arτω'ra konsiðeraβ'le [l. -bɺe], i kajɛn'ðô uiɺ'τima [l. uið'-] ar sωœ'lô. — ¡ke aŋguʌ'τia dê'ue sɛ'r ɛl uê' semehan'τe mpɛðτak'ulô! — niŋgω'na pa' nosôτrôɒ ge asiʌτi'môh a ɛj'ôh ærðe niñ'ôh — ¿nô mat'aŋ ɛnτauui'a ar τô'rô? — ɛs'ô depɛn'ðe ðe lah sir'kuŋʌτan'siah, sequŋ' se'a mah' ô me'nôm bra'uô, ô se ke' mah' ô me'nôh dimpωɛʌ'τô pa' la mωœr'τe. — me parɛ'se [l. paɺɛ'se, l. paɛ'se] seri'a ωna kariʋ' [l. karia'] matal'le ja', dempωɛʌ' ðe τan'τôh i τaŋ' refina'ôh τormɛn'τôh. ¿i kô'mô le mat'aŋ? — ɛs'ô si' ke ɛ la sωœr'τe ðe mah' ar'τe. ɛl maτaô', koŋ ω'na empʋ' eŋ ω'na ma'nô i uŋ τra'pô eŋ'kanna'ô pωɛʌ'τô eŋ uŋ pa'lô, a lô kωal ja'maŋ mulɛ'τa, se diri'he a la fjɛ'ra, laτra'e i bul'la, i eŋ ɛl mômɛn'τô ke huɒ'ga op'orτω'nô, le meτ'e la ɛmpʋ' eŋ la kruh', ɛn'τre laʌ dô' mpalðij'jah. ɛʌ'τa sωœr'τe τjɛ'ne τan'τom mô' diferɛn'τeh dɛh'ekωsioŋ', a kωal ma' difi'sil i ɛm-pωɛʌ'τô, ke seri'a mω' lar'qô ɛmpɺika'selah de'τe-ni'[ð]amɛn'te, siŋ haβɛ' uʌτe' asiʌτi'ô a ωna kori'a ðe τô'rôh. siŋ ɛmBar'qô, pa' ke pωa' [l. pωœ'a] uʌτe'

mismo sitio en que ha recibido tantas heridas del picador dos ó mas pares de banderillas, que son unos palos de media vara con pinchos agudos de hierro en la punta, adornados de papel. Esta suerte necesita una agilidad extraordinaria para que el toro no coja al banderillero con las astas debajo de los brazos, y le mande al otro mundo, tirándole á una altura considerable y cayendo víctima al suelo muerto. — ¡Qué angustia debe ser el ver semejante espectáculo! — Ninguna para nosotros que asistimos à ellos desde niños. — ¿No matan todavía al toro? — Eso depende de las circunstancias, segun sea mas o ménos bravo, ó se quede mas ó ménos dispuesto para la muerte. — Me parece sería una caridad matarle ya despues de tantos y tan refinados tormentos. ¿Y cómo le matan? — Eso sí que es la suerte de mas arte. El matador con una espada en una mano y un trapo encarnado puesto en un palo, á lo cual llaman muleta, se dirige á la fiera, la atrae y burla, y en el momento que juzga oportuno le mete la espada en la cruz, entre las dos espaldillas. Esta suerte tiene tantos modos diferentes de ejecucion, á cual mas difícil y expuesto, que sería muy largo explicárselas detenidamente, sin haber V. asistido á una corrida de toros. Sin embargo, para que pueda V. formar una idea, le diré que el asta del animal ha de pasar necesariamente por debajo del brazo del matador al tiempo de darse la estocada; por esto puede V. venir en conocimiento del peligro.

forma ɷna iðeˑa, le [ð]ireˑ ke ɛr kɷœrˑnô ðɛl animaˑ ha ðe pasa' ne'sesa'riamɛnˑτe por ðeβah'hô ðɛl Brasˑô ðɛr maτaôˑ ar τjɛm'pô ðe ðasˑe la ɛʌτôka'. por ɛʌˑτô pɷɛ' uʌτé βeni' eη kon'ôsi'miɛnˑτô ðɛr peli'qrô. — ¡diô'mmiˑô, ke ô'saiˑa! ¿i mɷœˑre ɛr τô'rô eη seqiˑa? — a weˑseh ha ke dal'le dôˑ ô trɛhˑ ʌτôka', an'τeɒ ge ka'iqa ar sɷœlô. ɷ'na wêh' eη ɛr sɷœˑlô, a kon'sekɷɛnˑsia ðe la ɛʌ'τôkaˑ, se le kon'sidɛˑra kômô βɛnsi'ô; si nô' ɛʌτa' mɷœrˑτô, ɛ kaɣeτɛ'rô, koη uη puñah' pekɛñ'ô, le aτra'wiɛˑsa la nɷη'ɒga. ɛnτonˑse βiɛ'neη lam mɷˑlah, i sa'kaη ar τô'rô i a loɒ gaβajˑjôm mɷœr'τôh ðe la plas'a. se τa'pa la saηˑgʌe koη arêˑna, i eη seqiˑa sa'le ô'τrô τôˑrô, i ôˑτrô, haʌ'τa sɛj' u oɣˑô, ke kômpʌeˑτaη ɛl nɷˑmerô ðe la kori'a.

— ¡Dios mio, qué osadía! Y muere el toro en seguida? — A veces hay que darle dos ó tres estocadas, ántes que caiga al suelo. Una vez en el suelo, á consecuencia de la estocada, se le considera como vencido; si no está muerto, el cachetero con un puñal pequeño le atraviesa la nuca. Entónces vienen las mulas y sacan al toro y á los caballos muertos de la plaza. Se tapa la sangre con arena, y en seguida sale otro toro, y otro, hasta seis ú ocho que completan el número de la corrida.

---

6. Je donne ici un résumé des sons qui figurent dans mon texte, c'est-à-dire, je pense, un résumé des sons andalous de la Grenade.[1]

Voyelles andalouses.

a (= I P *α* 1). C'est l'a haut bref ordinaire de l'it. *farfalla*, cast. *caballo*. Cette voyelle existe tout-à-fait longue en suédois (dial.), et presque longue en port. *já, pá;* elle est souvent confondue avec l'a moyen.

æ (= I P *α* 2). On entend souvent cet e très ouvert en it. *presso, ecco, bello,* (avec emphase); c'est l'a bref de l'anglais: *mad man*. L'un et l'autre (it. *bello*, angl. *mad*) est quelquefois ä (= 2½).

ε (= I P *α* 2½ et 3). Cette voyelle[2] varie entre it. *pieno, bene* (2½), et it. *bicchiere, mistero* (3), entre port. *pé,* (2½) et fr. *aise, peigne* (3).

ê (= I P *α* 3½). Da. *glæde,* cast. *creo,* fr. *gai,* angl. *main, play* (3½, début de la diphtongue) offrent le plus souvent ce son.

[1] Il sera utile de comparer, au besoin, les articles de M. Schuchardt et de M. Vianna cités plus haut. Pour les sons portugais il faut aussi ne pas oublier l'intéressant mémoire de Sweet: *Spoken Portugueze* (*Trans. of the Phil. Soc.,* 1883).

[2] Le signe ε appartient au carreau I P *β* 3 de notre tableau, et c'est par »permutation» que je l'emploie ici pour ä *ä*. On peut du reste hésiter sur la voyelle en question; le plus souvent elle me semble plus près du »pas 3» que du »pas 2½», qui est un peu plus ouvert.

e (= I P *α* 4). C'est l'é fermé du fr. *née, nez,* qui est moins fermé que le dan. *se,* port. *parede* (= *î*), et un peu plus fermé que *ê.*

î (= I P *α* 4½). Un é très fermé, ou un i très bas.

i (= I P *α* 6). C'est l'i ordinaire.

a (= I P *β* 1). It. *padre, mano,* fr. *caille, damner,* cast. *ya claro.* C'est l'a moyen de l'all. *gabe*[1] l'angl. *father,* dan. *mark;* chez des individus il varie soit vers l'*a* »haut», soit vers l'*v* »bas».

e (= I P *β* 3½ et 4). Cette voyelle varie entre l'e atone (finale) du cast. *Pepe, hombre* (qui est *β* 3½) et l'it. *donne, spille* (*β* 4).

œ (= I M *β* 1½). Un *æ* très large, tirant sur l'*æ*; le *muero* andalou est un peu plus près de la série d'*æ* que le cast., qui me semble avoir ꝏ. — J'entends œ dans angl. *earth absurd,* ꝏ dans angl. *flour.*

u (= II M *β* 6) est la voyelle suéd. dans *fura, nu,* qui fait fonction de la plus faible gradation de *B, b, β, u* consonne bilabiale.

u (= II M *α* 4). Cast. *burla,* fr. *bouc,* it. *burro,* angl. *put.* Après des hésitations j'ai séparé ce son d'avec l'*u* long. Les *u* (= »ou») me semblent difficiles à analyser.

u (= II M *α* 5). C'est l'*u* long en fr. *rouge,* it. & cast. *puro,* all. *suchen.*

[1] Selon la prononciation réitérée de M. Emil Seelmann, phonéticien bien connu.

v (= III P *a* 1). J'ai observé bien souvent à Paris cet a long et bas, qui est l'a long ordinaire en suéd. et norv. C'est aussi l'a bref du port. *Portugal, calvò* (qui rappelle l'*v* très bas de quelques dialectes suédois et allemands = *ɔ*).

o (= III P *a* 3). C'est l'o ouvert — non du français, qui tient décidément de l'*œ* — mais de l'it. *rosa*, cast. *gloria*. — Le port. *phoca, pòde*, it. *povera*, dan. *tåre*[1] est plus ouvert encore (= 2½).

ô (= III P *a* 3½) est moins ouvert que le précédent. J'entends cette voyelle en cast. *hombre yo*, norv. *tåre stål*;[2] port. *polpa*, fr. *rond.*

ô (= III P *a* 4). C'est l'ô fermé: fr. *cône, rose*, it. *amoroso*, port. *boa, poude*, suéd. *tår stål.*

ɷ (= III P *a* 5). Ce son est plus près de l'*ô* (fr. *cône*) que de l'*u* fr. (*rouge, qui*) et du *w* anglais. Quelquefois il fonctionne comme consonne.

Consonnes andalouses.

B (Extralabiale explosive sonore): la lèvre inférieure très avancée couvre la lèvre supérieure tout entière; explosion énergique. On entend parfois ce son tout espagnol au commencement de syllabes fortement accentuées, p. ex. *baule;* mon nom,

[1] Selon la prononciation réitérée de M. Otto Jespersen.
[2] Selon la prononciation réitérée de M. Johan Storm.

Wulff [vûl:f], écrit par les espagnols avec deux V V, se prononçait le plus souvent ainsi.

b (Bilabiale explosive sonore), = b ordinaire; voy. ci-dessous *β*.

p (Bil. expl. sourde) = p ordinaire.

m (Bilabiale nasale sourde), = m ordinaire soufflée.

m (Bilabiale nasale sonore), = m ordinaire.

φ (Bilabiale fricative sourde, avec la langue convexe): des individus, en Espagne et ailleurs, substituent ce son pour f ordinaire.

β (Bil. fricat. sonore, avec la langue convexe): tout espagnol emploie ce son pour v (qui semble entièrement hors d'usage) et pour b, entre voyelles ou dans les mots non relevés de la phrase. Parfois il s'affaiblit jusqu'à *u* consonne (à peu près comme fr. *suite, suédois*). On a donc la gradation *B b β u*, souvent assez arbitraire.

f (Dentilabiale fricat. sourde) = f ordinaire.

τ (Apicale prédentale explosive sourde, non suivie d'aspiration): c'est le t dans fr. *cristal, ton*.

δ (Ap. prédent. explos. sonore): la langue touche aux incisives supérieures (non-seulement aux gencives), comme dans suéd. *utdö [u·τ-δø']*.

n (Ap. prédént. nasale sourde): la langue comme pour *δ*;

d (Ap. postdentale explosive sonore) = d ordinaire.

n (Ap. postdentale nasale sonore) = n ordinaire.

l (Ap. postdent. latérale sourde, avec la langue légèrement convexe): c'est l'l qu'on entend dans fr. *débâcle, peuple,* quand l'e »muet» est tout-à-fait muet.

l (Ap. postdent. lat. sonore) = l française ordinaire, ni très convexe, ou »palatalisée», comme le font souvent des allemands, ni »concavée», comme en anglais, en portugais, en slave etc. Remarquons en passant que les catalans ont trois *l* (ou quatre, si l'on compte *Δ* parmi les latérales): *l*, *ʌ* et *ʎ*.

n (Ap. supradent. nasale sourde). C'est le rn > n supradental du suéd. *barn, Vettern,* seulement soufflé. La sonore est ***n.***

r et *r* (Ap. post- ou supra-dentale vibrante sonore). Les espagnols parlent toujours de »deux sortes» de r, et beaucoup veulent que l'r forte (ou doublée) soit prononcée contre les incisives. J'en doute un peu, et je crois que l'énergie avec laquelle le bout de la langue vibre contre les alvéoles, et le nombre des vibrations, fait la seule différence, ici comme p. ex. en Italie et en Suède, entre ***r*** apicale forte et *r* apicale plus ou moins faible. Voy. sous *Δ*. Je n'ai jamais observé

en Espagne l'r apicale *fricative* de Londres et de Stockholm.

r (Même articulation, seulement sourde). Le plus beau spécimen de ce son, je l'ai entendu en Sicile, où l'on commence le mot *rena* (sable) par une r apicale sourde incomparablement énergique, par conséquent accompagnée d'une forte aspiration. En andalou, on l'entend aussi très distinctement devant des explosives sourdes; quelquefois au lieu de s'assourdir, l'r se change en *l* ou en *ɹ*.

ɹ (Ap. cacuminale vibrante sonore). J'ai hésité si cette »vibrante» n'est pas plutôt un *D* cacuminal, tel à peu près qu'on l'entend dans sic. *cavaddu,* ou une *L* cacuminale tel qu'on l'entend devant t dans sic. *locerta*; suéd. dial. *tolv* etc. Le fait est que les vibrations sont réduites à *un seul* coup de la pointe de la langue, en avant, contre le bord intérieur des alvéoles supérieurs. Ce son existe aussi en catalan: *abre, -able, [v:bɹe, ab:ɹe],* et même dans le discours soutenu j'ai entendu plus d'un professeur andalou l'employer dans p. ex. *hombre, grandeza, comprende, parece.* C'est cependant un autre son que »*r* simple» et »*r* fricative.»

ñ (Prédorsale préalvéolaire nasale sonore). C'est l'ñ des castillans, et à peu près le gn des

italiens, tandis que les portugais (et les catalans) en font une médioalvéolaire, les français tout-à-fait une postalvéolaire (ou même, bien souvent, une *médiodorsale médiopalatale*),

s (Prédors. préalv. fricative sourde). C'est l's ordinaire de la plupart des suédois et des français que j'ai observés. Les anglais en général, et beaucoup d'individus en Suède (surtout en Scanie) font entendre une autre variété de cette sibilante riche en nuances; l's anglaise est, si je ne me trompe, l'apicale postdentale fricative sourde (= *ɒ*). Dans ce dernier cas, c'est la pointe même de la langue qui est légèrement concave et élevée vers la base des incisives *supérieures;* chez nous autres, la pointe s'appuie contre la base des incisives inférieures, et c'est le devant (*»blade»*) de la langue qui, en articulant la sibilante, est légèrement concavé. La concavité ou la convexité de la langue a sur les sibilantes et les chuintantes une influence encore plus grande que sur les l, vu qu'il n'y a guère d'articulation aussi délicate, même pour l'oreille, que ces fricatives. Selon une note expresse que j'ai prise en juin 1880, les andalous emploient p. ex. dans *s*ati'fe*c*e le son *s*, non *ɒ;* je dois dire

cependant que les castillans (et des andalous et catalans s'efforçant de parler castillan) ont trouvé quelquefois mes s (qui sont toujours *s*, non *ɒ*) trop fortes, à savoir dans les finales faibles *-as*, *-es*, *-os*. Quand j'ai réussi à les satisfaire — ce qui m'était assez difficile —, le résultat (acoustique) était, selon moi, un son qui rappelait l's finale des catalans, (p. ex. dans mese*s*, tro*s*) que je crois être la prédorsale extraalvéolaire fricative convexe sourde — c'est-à-dire ɖ, très ressemblante, si je ne me trompe, à la faible finale sibilante du danois *blod, død* —; les finales catalanes -os, -es sont du reste probablement en voie de devenir de plus en plus grasses — par une »concavation» croissante? —, comme le sont déjà les groupes portugais -as, -os, -es (dans p. ex. *Bastos, arredores* (ʒ) lesquels je place maintenant dans la série prédorsale médioalvéolaire, entre l'*s* suédoise (et française) et le *sh* (= ʒ̊) anglais (et le *ch* portugais), en regard de port. *mesmo, desde* (ç). En Sicile (Taormina) j'ai entendu une sibilante grasse qui rappelle à la fois le son portugais (ʒ) et notre rs > **s** supradentale suédoise: *Sicilia* (*ʒiʒiːliɒ*), lacerta (*loʒɑLː-Tɒ*).

γ (Prédorsale médioalvéolaire explosive sourde suivie de la fricative correspondante *ψ*) = ch castillan (et anglais).

ȷ et *j* (Médiodorsale prépalatale convexe latérale ou fricative). C'est une l tout-à-fait palatalisée (»mouillée») en i, comme en français du nord. Le ll catalan est encore distinctement la prédorsale postalvéolaire (= *ʎ*).

ɔ (Médiodorsale médiopalatale nasale sourde). C'est le gn médiopalatal des Français (»gn des messieurs»)[1] p. ex. dans *signe [siɔ:ə]*, seulement soufflé.

k et g (Postdorsale postpalatale explosive sourde forte et faible, sans aspiration).

g et *q* (Porstdors. postpal. son. explosive et fricative). En andalou, la fricative est bien plus fréquente que l'explosive; celle-là (*q*) est la consonne qu'on entend dans all. *wagen,* dan. *dage* et que les danois emploient au lieu d'*r* entre voyelles en chantant.

η (Postdors. vélaire nasale sonore). C'est la consonne que les allemands, les anglais, les scandinaves etc. écrivent *ng: singen, song* etc., et elle diffère très peu du *ɔ* français: *signer, signe.*[1]

h (Aspiration). L'aspiration n'est ni une voyelle ni

[1] Le gn ordinaire du français (= *N*) est une prédorsale postalvéolaire; la médiodorsale est plus nonchalante.

une consonne, pas même une voyelle soufflée; aussi elle n'a pas de place dans nos tableaux. C'est le passage libre et plus ou moins énergique de l'air des poumons par le larynx et par une articulation vocalique quelconque dans la bouche. C'est un élément du langage, un son employé aussi bien que les voyelles et les consonnes, et elle est tantôt très forte, tantôt très faible. En andalou, h remplace constamment la *jota* castillane (qui est la radicale faucale fricative convexe sourde): *hija, lonja [ih:ha, loŋ:ha]*. Le maintien de l'*h* ordinaire est irrégulier. En Murcie surtout l'*h* disparaît souvent, même quand elle represente une f latine: *'ambre, 'orno, 'igo* etc., mais en plusieurs contrées on n'évite pas l'aspiration ordinaire.

7. Ce que l'andalou offre de plus caractéristique, c'est le traitement de l'*s*. Il y aurait lieu de faire une étude toute spéciale et fort intéressante rien qu'avec les sibilantes de la Péninsule, et il est à désirer qu'une telle étude soit faite par un indigène compétent, p. ex. M. Vianna. Je me bornerai à élucider ici simplement quelques faits que j'ai observés moi-même et qu'on retrouvera dans ma transcription.

Initiale, ou précédée de consonne, et quand elle

correspond à *ss* ou à *ce, ci, ti* + voyelle en latin, l'*s* reste intacte: *sol, siete, piensa, roso* (= *rossò*), *ciencia, plaza*[1]; cf. port. *sol, pensativo, osso, sciencia, graça.*

Dans tous ces cas-là, on entend une *s* ordinaire, c'est-à-dire une *s* sourde, plus ou moins énergique. De même qu'en castillan, l's entre deux voyelles reste aussi tout-à-fait sourde (soufflée, non sonore), seulement un peu moins énergique que l's initiale: *rosa*[2], *dichoso, los ojos [losoh:hoh* ou *loh oh:hoh].*

Toute autre *s* se trouve tellement affaiblie, dans le parler andalou, qu'on n'y reconnaît plus de sibilante, soit entre voyelle et consonne, soit devant une pause quelconque: *mi(s)mo, obi(s)po, e(s)pada; de(s)de, vi(s)to, mi(s)to, e(s)toque; me(s)cla, ju(z)ga, o(s)curo; lo(s) mi(s)mo(s), lo(s) niño(s), lo(s) toro(s), lo(s) campo(s), sati(s)-fece, ma(s) sencilla, ma(s) o(s)curo,* etc.

Quand, à Madrid ou ailleurs, vous écouterez pour la première fois le parler d'un andalou qui ne se croit pas observé, vous croirez — si toutefois vous comprenez »en castillan» ce qu'il débite — que ce parler rend simplement muettes toutes les *s* de la catégorie en question, tout comme un français d'aujourd'hui, et ce fait vous frappera moins peut-être que d'autres faits plus positifs, p. ex. que la *jota,*

[1] Je garde l'orthographe castillane, bien que l'andalou ne fasse point de différence entre s et z (ou ç) en prononçant.

[2] Je le répète, je me borne ici strictement à ce que j'ai cru entendre prononcer moi-même en 1880. — On sait que le portugais et le catalan ont ici une *s* sonore, comme le français et — le plus souvent — l'italien, l'anglais, l'allemand (non point les langues scandinaves).

qui vous a coûté tant d'efforts à apprendre, est réduite à n'être, dans ce parler-là, qu'une véritable *h* plus ou moins énergique: *iho*[1] pour *hijo, oha* pour *hoja, hente* pour *gente;* que *Nectuno* se dit pour *Neptuno, ogheto* pour *objeto, gueno* pour *bueno, adodta* pour *adopta, adto* pour *acto;* que *n* simple après voyelle se change invariablement en *ŋ* (nasale son. postpalatale) *taŋ, uŋ, soŋ, formaŋ,* sans que la voyelle se modifie sensiblement, si ce n'est que l'*e* (+ *n*) se rétrécit un peu vers l'*i* (Carmen = *kalmîŋ*) et tend à se nasaliser (= *kal̥mîŋ*), etc.

Cependant, le traitement des *s* réclamera bientôt votre oreille tout entière. En effet, même après observation expresse, il vous semblera entendre positivement *mimmo, obippo, mitto, meccla, ma occuro,* au lieu de *mismo, obispo, misto, mescla, mas oscuro.* Mais vous ne tarderez pas aussi à noter que la même personne aura, dans ces mêmes vocables, une autre manière de prononcer. Il fera une espèce de pauses ou d'hésitations que vous voudriez qualifier d'aspirations (*h*). En observant encore et de plus près, vous trouverez sans doute, comme moi, 1° qu'en parlant vite et sans gêne votre andalou préfère sou-

[1] La *h* = *f* lat. tombe souvent, mais parfois on la garde, selon un *chibbolet* qui semble varier de localité en localité: »Er que no dise *higo, horno, hacha* i *higuera,* No è de mi tierra». En Murcie on prononce *'igo, 'orno, 'atsa (= hacha)* et même *'ambre,* qui à Grenade a souvent une forte aspiration, presque = ʒambre; quant aux deux faits murciens *ch* = *ts* (*χ* = *ʦ*) et la disparition de l'*h* initiale, ils rappellent un dialecte suédois (Dalécarlie).

vent de laisser tomber les sibilantes dont il s'agit; 2° que quelquefois il compensera la chute de la sibilante en redoublant en quelque façon la consonne qui suit immédiatement, rendant en même temps très brève la voyelle qui vient la précéder au lieu de l'*s* (ou *z*) du castillan; 3° mais d'autres fois votre interlocuteur s'efforcera — sans y penser, naturellement, car autrement il ira peut-être jusqu'à dire *s* tout-à-fait à la castillane, pour vous être utile et agréable —, il s'efforcera ou s'observera en tous cas un peu, et vous croirez entendre qu'il allonge en quelque façon la voyelle même, en laissant décidément brève la consonne suivante. Néanmoins, s'il est vrai que dans ce 3e cas la consonne est brève, il vous semblera bien que la voyelle aussi soit (le plus souvent du moins) décidément brève[1], et qu'il y ait autre chose entre les deux. Et de fait, vous y trouverez autre chose, vous entendrez ce qui d'abord vous fera uniformément l'effet d'une *h* orale normande, anglaise, allemande, suédoise etc., mais cette aspiration ne tardera pas à se spécialiser à des »*h* qualifiées», ou bien plutôt, à de véritables consonnes nasales sourdes[2], suivant une loi naturelle et simple que je donne tout de suite.

[1] J'entends les syllabes accentuées, les atones n'ayant jamais de longues, si ce n'est par quelque affect, mouvement, ou but spécial.

[2] L'*h* n'est pas, je tiens à relever ce fait, une consonne, ni une voyelle non plus, n'étant point une articulation particulière, — à moins qu'on n'admette autant de *h* différentes qu'il y a de voyelles soufflées *possibles*.

1. *s* finale après voyelle devient, devant une pause quelconque, *h* orale ordinaire, même là où le castillan a *z: doh, mah, luh, voh, veh;* dans le discours rapide elle disparaît tout-à-fait: *do, ma, lu, vo, ve,* la voyelle étant soit brève, soit légèrement allongée;

2. *s* suivie d'une ou de deux consonnes, soit dans le même mot, soit dans le mot qui suit immédiatement et sans pause, dévient en premier lieu la spirante *nasale* qui correspond à la consonne qui suit; c'est-à-dire qu'au lieu de l's on anticipe l'articulation même de la consonne suivante, tout en ouvrant le passage nasal et en soufflant l'air par le nez, sans voix. Ainsi on aura:

a) devant les labiales, une m *sourde: mi*m*:mô* (mismo) *ôbi*m*:pô* (obispo), ɛm*pera*:ʻ (esperar), *lo*m *mi*m*:môh* (los mismos); devant la bilabiale fricative *β, w,* on a une *f* bilabiale (*φ*), légèrement nasalisée: *deφ'wi*a:ʻ (desviar);

b) devant les dentales, une *ɴ* (ou n ou n) sourde: *dɛɴ:ð*e (desde), *ɛɴ:τ*e (este), u*ɴτe:ʻ* (usted), *loɴ τô:rôh* (los toros), *loɴ niñ:ôh* (los niños), *ka*n*:n*e (casne, pour casne = carne); devant la latérale *l,* on a naturellement l sourde (légèrement nasalisée): *bu*l*la* (pour burla, voy. plus loin), *deφ'wia*l*:le* (desviarle), *maτa*l*:le* (matarle);

c) devant les palatales, un ŋ (ou *k*) sourd, correspondant à l'articulation (sourde) de *ng* (*η*) allemand et anglais, à peu près le *gn* cacuminal parisien (que je note ŋ)[1] *riɛŋ:gô* (riesgo), *mɛŋ:gla* (mescla),

[1] C'est par commodité que j'ai préféré ici ŋ à *k* (la sourde du *η*).

*hu*ŋ:*ga* (juzga), *o*ŋg*o*:*rô* (oscuro), *lo*ŋ *gam*:*pôh* (los campos).

Je l'ai déjà dit, cette manière est la véritable et bonne manière quand on parle un peu lentement ou en public. Je puis me tromper de mémoire, mais je crois que la différence entre *mi*n:*τô* et *mi*τ:*ô*, entre *mi*m:*mô* et *mim*:*ô* est une différence de style, la dernière étant plus sans gêne, plus vulgaire, plus moderne enfin. Quant à la troisième manière (*mið*:*τô*), qui n'est guère praticable qu'avec les explosives (*d, t, g, k, b, p*), ne peut-on pas la regarder comme une *réaction* voulue, contre les spirantes nasales, qui assurément ne sont pas faites pour rendre distincte la prononciation? Je veux dire que p. ex. *mið*:*τô*, *dεð*:*τ*e — avec une explosive dentale absolument privée d'aspiration et très énergique[1] — et p. ex. *o*ŋg*o*:*rô*, *lo*ŋ *gampôh* — où g signifie aussi une explosive très soignée — me semble annoncer une tendance à couper court à toute aspiration, en même temps qu'on établit par là une distiction d'avec les *d, g,* amollis en *ð q* fricatives, qui sont si communs en andalou (cf. *ôβi*b:*pô* pour *ôβip*:*ô*). Des cas comme *adoð*:*τa*, *pi*:g*ka* (adopta, pica) peuvent aussi être une semblable dissimilation. Mais que dire de *að*:*τô* (acto)?

Ce mot *acto* = *að*:*τô* a une histoire plus compliquée, car il faut rendre compte en même temps des formes *a*τ:*τô*, *a*Δ:*τô* que j'ai positivement notées. Il est

[1] Cf. suéd. *vaddtull, bodtak; muggkant; gubbpäls* (*uppbåd, ettdera, hackgalen*). La sonorité de l'explosive ne se fait guère valoir, et sert plutôt à garantir l'absence de toute aspiration ou fricative.

possible qu'on l'ait confondu avec *arte,* qui donne *a*r*:*τe, *aΔ:*τe (et peut-être aussi *að:*τe, bien que je ne m'en souvienne pas). En tous cas il sera utile de rapprocher les fréquentes transitions *r*>r> *s* (supradentale), *r*>r>*Δ*, *r*>*Δ*>l>*l* etc., en somme, l'affinité de r, d, l[1] et s dans certains dialectes. Sans vouloir trancher la question ainsi à la hâte, je me permets de donner les séries suivantes pour les trois mots : *carne, burla, Carmen.*

1) *ka*n*:n*e ou *kan:n*e (Grenade) 2) *bul:la* (Grenade)
*kas:n*e ou *kas:n*e (Murcie) *bu*l*:la* (Grenade)
**kaΔ:n*e ou **ka*r*:n*e **bu*r*:la* (et **bus:la?*)
*kar:n*e, *ka:rn*e (Cast.) *bur:la* (Cast.)

3) *kal:mĩη ka*l*:meη *kaΔ:meη kar:men*

8. Les faits mêmes que je viens de relever dans mon texte andalou, me sollicitent de dire à ce propos un mot sur la question de savoir dans quelle mesure on doit soupçonner pour l'ancien français des faits analogues de transition.[2] Tout porte en effet à supposer entre *blas:mə* et *blʋ:mə* (blâme), entre *espe:ə* et

[1] M. Es. Tegnér me fait observer que l'anc. assyrien semble offrir des traitements analogues. En tous cas il est intéressant de comparer à ce propos hébr. *kasdîm* (Chaldéens), **khamist* (cinq) à ass. *kaldu, khamiltu.*

[2] Cf. Diez, *Gr.* I[3] 456; Neumann, *Zur Laut- u. Flexionslehre des Altfranz.*, Heilbronn 1878, p. 107; Wackernagel, *Die Umdeutschung fremder Wörter,* Leipsic 1861 ; Schuchardt, *Zeitschrift f. R. Ph.* V, 319.

epe:ʻə (épée), entre *as:ʻnə* et *ɒ:ʻnə* (âne), entre *forɛs:ʻt* et *forɛ:ʻ* (forêt), entre *eves:ʻk* et *evɛ:ʻk* (évêque), *paskə* et *pɒ:ʻk* (pâque), des formes comme *bla*m:ʻ*mə*, *em*pe:ʻ*ə*, *aʎ:ʻnə*, *forɛʎ:ʻτ*, *evɛŋ:ʻk*, *paŋ:ʻkə*. D'abord, il y a dans la graphie de plusieurs manuscrits, notamment anglo-normands, des faits qui, pour moi, attestent un désir de figurer une prononciation en quelque façon semblable à ce que nous venons d'observer pour l'andalou. Dans le premier texte publié dans la *Romania* — par M. Paul Meyer, d'après le ms. Corp. Chr. Cant. n° 50, datant du milieu du XIIIe siècle — on lit non-seulement *miht* 118, *conuht* 180, *s'ashit* (pour *s'asiht*) 188, *convenihi* 488, *fiht* 508 etc., mais aussi *mushter* 8, *oshtel* 27, ce qui me semble vouloir désigner, non point *sh* anglais, mais une »h qualifiée»; de même *melleiz, ellist* pour *mesleiz, eslist* (Diez, l. l.); de même *enpernez* pour *espernez*[1], de même *eght, pleght* pour *est plest*[2]; de même *rehnable, regnable* pour *resnable;* de même *adne, madle, medler* pour *asne, masle, mesler* (cf. angl. *meddle*), ce qui bien certainement n'est point une manière de figurer la quantité longue de la voyelle — »*schicklich oder nicht*» — comme Diez s'exprime Gr. I³ 456 —; évidemment c'est une indication qui regarde la manière de prononcer la consonne ou aspiration même, intermédiaire entre la

[1] *Voy.* Stürzinger, *Orthographia Gallica* (dans *Altfranz. Bibl.* p. p. Förster) VIII, 8.

[2] *Voy. ibid.;* j'écris ceci loin de ma bibliothèque et de mes papiers, ce qui m'oblige à me contenter des exemples que j'ai sous la main.

voyelle (qui sans aucun doute était brève encore) et la consonne suivante.

Mais il n'y a pas seulement des graphies, il y a des descriptions de grammairiens qui parlent de certaines syllabes prononcées »*quasi* cum aspiracione, . . . verbi gracia *est cest plest*»[1]; »Galli . . . solent vel elidere *vel obscurare* literam hanc, linguâ vulgari scribentes *est* et sonantes *et*, productâ vocali»[2]; »*s* ante *t* et alias quasdam consonantes raro ad plenum, sed *tantum tenuiter* sonamus [en français du nord; chez les Narbonnais et les Gascons l'*s* n'était pas »muette»], et pronuntiando vel elidimus, *vel obscuramus* ad sermonis brevitatem, quod illius sibilus, nisi longus sit et asperior (qualem Hispani [lesquels?], Narbonnenses, Aquitani plerique sonant), non admodum audiatur . . . ut *maistre* . . . *maître* propemodum solum pronuntiamus. Sic . . . *estudier* . . . *escuelle* . . . et alia prope infinita sibilo truncato proferimus».[3]

Si, comme nous venons de le voir, l'*s* dans de tels cas n'était pas encore tout simplement muette au XVIe siècle, il me paraît fort probable que partout ou presque partout la marche de *as:ʻ es:ʻ is:ʻ* etc. jusqu'à *ɒ:ʻ ɛ:ʻ i:ʻ* a eu pour étape *aɴ:ʻ ɛɴ:ʻ iɴ:ʻ*, *am:ʻ ɛm:ʻ im:ʻ* etc., et que la voyelle n'est devenue vraiment longue qu'assez tard.

Or, si l'analogie entre l'andalou et le français était

[1] *Orthogr. gall.*, *ibid.*

[2] Erasme (1528), cité chez Thurot, *La Prononciation Française depuis le Commencement du XVIe siècle*, Paris 1880—81, II, 317.

[3] Dubois (Sylvius), en 1531, *voy.* Thurot, l. l.

complète, le français aurait dû donner non *mɛːmə, kôːτə, vːnə, krɛːτə* mais *mɛmː, koτː, anː, krɛτː* (même, côte, âne, crête); le français a préféré l'assimilation en arrière, en vocalisant la spirante nasale. Il est curieux cependant de constater que la voyelle dans beaucoup de mots de cette espèce redevient (ou reste?) brève; on entend déjà, au lieu de *quête, évêque, crêpe,* quette, évèque, creppe (de quista, bisco, crispa); on aura donc probablement, d'ici à cinquante ans, *mɛmː* au lieu de *même* etc.

9. Je finirai par raconter comment une petite fillette, la mienne propre Britta, a fait ses *s*. 1° D'abord donc, elle n'a pu dire d'*s* du tout. Mais elle pouvait dire *t*, et elle a rendu par *t* toutes les *s* de nous autres: *tå, tmå, tnäll, tlå, lakt, ott* (så, små, snäll, laks, oss)[1]; 2° ensuite, elle a gardé le *t* dans *tå, ott* (initial et final), dans *tmå, tnäll,* et *lakt,* mais elle a dit, toute radieuse, l*lå,* l*lant, ty*l*t*. Elle était donc arrivée au niveau des personnes qui échangent l'*s* contre l sourde, ce qui s'appelle en suédois *sluddra* (fr. *bléser?*); 3° ensuite, elle a gardé *t* dans *tå, ott,* et *lakt,* mais elle a trouvé, par l'analogie[2] de son cher l*lå,* sans doute,

[1] Devant *k,* elle n'a pas fait de tentative: *skåp* fut *kåp, buske* fut *bukkə, mask* fut *makk, min sko* fut *miŋ kω* etc.

[2] Elle disait aussi — déjà à une époque antérieure — *pimma* pour *simma, fövevall* pour *Södervall,* mais c'est par une autre analogie fort curieuse, mais du reste toute naturelle: anticipant mentalement la consonne la plus accentuée (ou bien la dernière) de la dernière syllabe du mot (ici *m* bilabiale et *v* dentilabiale), elle remplaçait toutes les consonnes précédentes du mot par celle-ci,

qu'il fallait dire m*må,* n*näll* au lieu de *tmå, tnäll,* et elle a ajouté à ces inventions celle de dire très distinctement: ŋ*kåp,* ŋ*kœ, bu*ŋ*kə`ma*ŋ*k;* c'est le 1 juillet 1888 que j'ai annoté l*lå,* l*läppa,* le 11 du même mois elle a employé m et n (m*må,* n*näll*) pour la première fois; le 14 elle a dit ŋ*kåp;* cela n'était donc pas long à venir, mais encore au jour qu'il est, elle emploie assez souvent l, m, n, ŋ pour *s* dans ces cas-là, tout-à-fait comme font les andalous. Le fait est qu'elle a voulu plus d'une fois remplacer tous ces surrogats par þ (angl. *thin*) ou par une *s* supradentale, ou du moins par une *s* tout-à-fait sifflante (ç). Son papa n'aimant pas cela, elle replie sur ses andalouseries, jusqu'à ce qu'à présent elle commence à prononcer partout une *s* tolérable, qui est — à mon avis — l's anglaise (*ɒ*), la pointe de la langue étant levée vers les incisives supérieures (ce qui n'est pas tout-à-fait rare en Suède, surtout en Scanie).

Le dialecte ou parler andalou rappelle par tant d'autres traits — p. ex. *r* et *s* finales maintenues tout au plus devant voyelle (»liaison»); *n* devenant postdorsale après voyelle; *d* intervocalique tombant; ε devenant œ après u consonne (*w*) — l'état du français actuel ou passé, que je n'hésite pas à interpréter dans la même direction les indications histo-

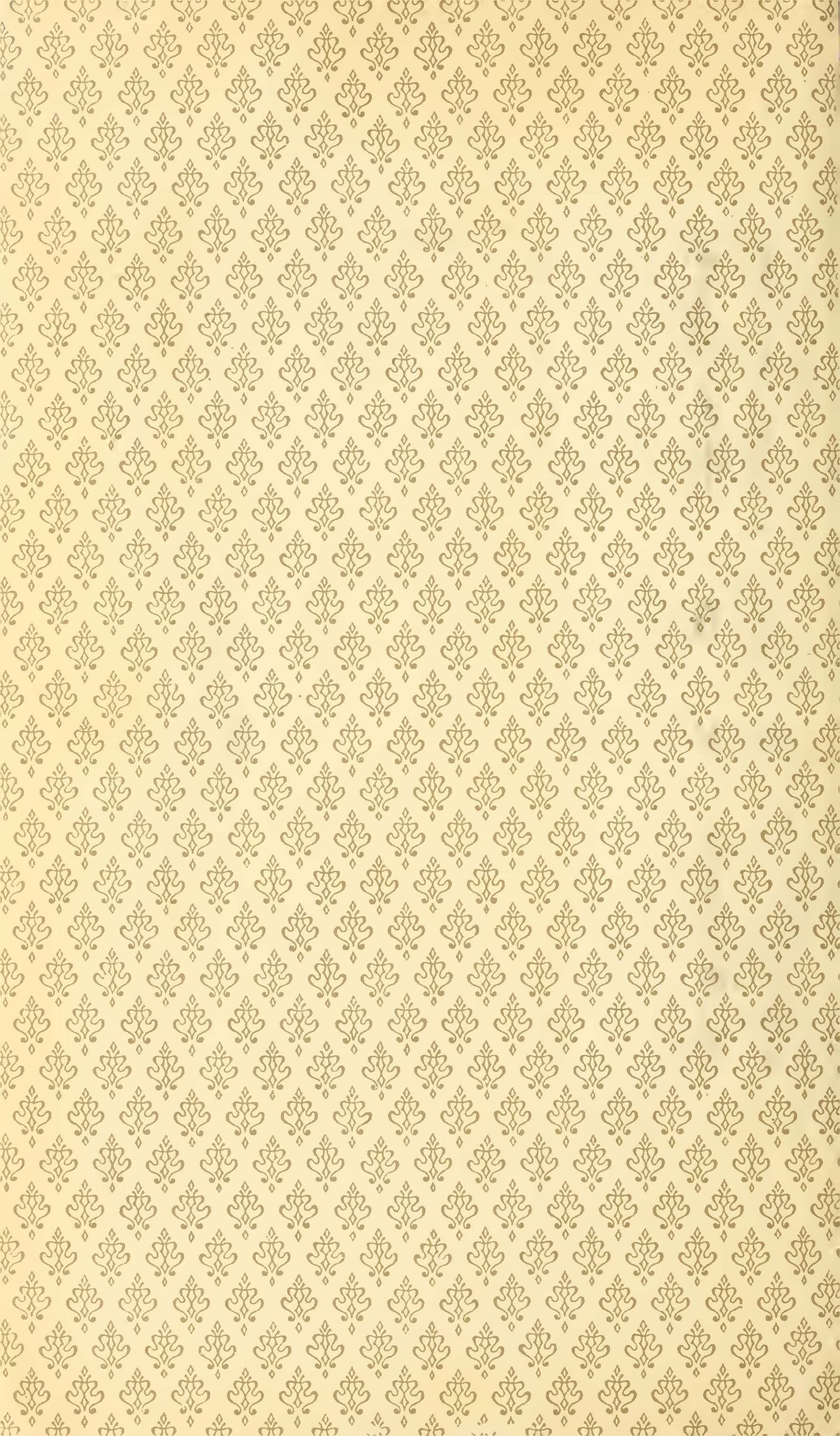
usant de la sourde (*pi, fö*) si la consonne à remplacer était une sourde (*si, sö*), et de la sonore (*ve*) si la consonne à remplacer était une sonore (ici *de*). Un grand nombre de ses mots n'avaient donc au début de toutes les syllabes que des consonnes soit labiales, soit dentilabiales, soit palatales etc.

riques touchant s + consonne. J'ai mis en évidence à la fois l'usage de l'andalou et l'usage d'une enfant suédoise pour rendre probable que le français a dû passer par le même usage:

»car ne poeit par él passer.»

Mais je laisserai volontiers à vous, *Benigne Lector,* de dire si ce traitement de l's a été commun en bon français du XIIe siècle en avant.

Dalarö, en Suède, le 9 juillet 1889.




University of Toronto
Library
DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET
Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU

